



ANNEE ACADEMIQUE 2012-2013



PRECIS DE CMC



TERMINALES G

LE CONSEIL D'ENSEIGNEMENT HIST-GEO/CMC :

CEL :08-00-91-33

PROGRAMME HISTOIRE TERMINALE G

INTRODUCTION : Rappels méthodologiques.

CHAPITRE I : LE MONDE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Leçon 1 : L'ONU

Leçon 2 : De la rupture à la guerre froide.

CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1963 A NOS JOURS

Leçon 1 : La crise Israélo-arabe : des origines à nos jours.

Leçon 2 : L'effondrement du rideau de fer.

CHAPITRE III : DECOLONISATION ET REGROUPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE

Leçon 1 : Les facteurs de la décolonisation.

Leçon 2 : La décolonisation de la Cote d'Ivoire.

Leçon 3 : La décolonisation de l'Algérie.

Leçon 4 : Regroupement politique : UA

Leçon 1 : L'ONU : Organisation des Nations Unies

Introduction

La seconde guerre mondiale ayant consacré la faillite définitive de la Société des Nations(SDN), l'on se préoccupe de son remplacement par une organisation internationale qui préserverait les générations futures d'un autre fléau. Ainsi, à la suite de plusieurs conférences, naît l'Onu en 1945 à San-Francisco.

Quel bilan peut-on dresser de l'Onu après plus d'un demi-siècle d'existence ?

I) LA NAISSANCE DE L'ONU

1) Les Origines de la création de l'Onu

L'idée de créer une nouvelle organisation internationale en remplacement de la S.D.N a été lancée en 1941 par le président américain **Franklin Delanoë Roosevelt**. Plusieurs conférences ont préparé la naissance de l'ONU:

- 14 Aout 1941** : Le président Américain, Roosevelt(F.D) et le premier ministre Britannique, Winston Churchill signent, « **la charte de l'atlantique** » qui propose la collaboration internationale aux fins d'un maintien de la paix et de la sécurité internationale.
- Janvier 1942** : 26 Etats proclament leur appui à la charte de l'Atlantique et signent à Washington la « **Déclaration des Nations Unies** ».
- 30 Octobre 1943** : La conférence de Moscou, des Ministres des Affaires Etrangères des « 04 grands », adoptent le projet dans son principe.
- Du 28 Novembre au 1^{er} Décembre 1943** : A la conférence de Téhéran(Iran), les représentants des 04 puissances envisagent que la nouvelle organisation internationale pourrait intervenir en cas de menace de la paix.
- Du 21 Septembre au 07 Octobre 1944** : A la conférence de Dumbarton Oaks (Usa), les 04 grands se mettent d'accord sur les buts, la structure et le fonctionnement de l'organisation mondiale.
- Du 04 au 11 février 1945** : A la conférence de Yalta (Crimée en Urss) les 4 alliés résolvent deux problèmes : l'existence au sein du conseil de sécurité de membres permanents (05) bénéficiant d'un droit de veto et la représentativité de l'U.R.S.S. au sein de l'assemblée générale par 03 voix au lieu de 15 souhaitée.
- Le 26 Juin 1945**, 51 Etats dont 4 d'Afrique (**Liberia, Ethiopie, Egypte et Afrique du Sud**) réunis à San-Francisco (conférence de San-Francisco) adoptent les **111 articles** de la charte des Nations Unies.

- C'est le **24 octobre 1945**, lors de la ratification de la charte par la majorité des pays signataires, que l'ONU naît officiellement. Depuis, la *Journée des Nations unies* est célébrée le **24 octobre** de chaque année. L'ONU est donc fondée le **24 octobre 1945** lors de l'entrée en vigueur de la charte des Nations unies

En 2012, l'ONU compte 193 membres. L'admission la plus récente est celle du Soudan du Sud, le 9 juillet 2011.

2) Les Objectifs et Principes de l'O.N.U

a- Les objectifs

- **maintenir la paix et la sécurité dans le monde**
- **développer les relations amicales entre les nations**
- **réaliser la coopération internationale sur tous les sujets où elle peut être utile et en encourageant le respect des Droits de l'homme**
- **être un centre où s'harmonisent les efforts des nations dans des objectifs communs**

2-Les principes

- **Egalité souveraine de tous les Etats membres.**
- **Les membres de l'organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger.**
- **La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres et le respect de leur intégrité territoriale.**
- **Les membres doivent remplir leurs obligations vis-à-vis de la charte.**

II) LES STRUCTURES ET LEUR FONCTIONNEMENT

1) Les Organes Principaux de l'ONU

L'O .N.U compte six organes principaux.

a-L'Assemblée Générale

C'est l'**organe central de délibération** et regroupe tous les Etats membres (193 en 2012). Elle se réunit chaque année en session ordinaire de Septembre à Décembre mais peut siéger plusieurs fois en session extraordinaire à la demande du conseil de sécurité ou de la majorité des membres. Elle adopte ses décisions importantes à la majorité des 2/3. Ses attributions sont les suivantes :

- Elle discute de toutes les affaires de paix et de sécurité internationale.*
- Elle élit les membres des organisations de l'O.N.U et se prononce sur l'admission de nouveaux membres.*
- Elle vote le budget...*

b- Le Conseil de Sécurité

C'est l'**organe exécutif** qui comprend **05** membres permanents (**USA, G.B, Russie, Chine, France**) disposant du droit de veto et **10** membres non permanents, élus pour **2 ans renouvelables 1 fois**.

Les décisions sont prises à l'**unanimité des 5 membres permanents** et sont obligatoires pour tous les états membres. Toutes modifications des statuts, toutes actions politiques et militaires et l'acceptation de nouveaux membres doit recevoir son accord. Il siège au moins tous les 15 jours.

c- Le Secrétariat Général

C'est l'**organe administratif** et qui assure l'exécution des décisions prises par le conseil de sécurité. Il est dirigé par un secrétaire général élu pour 5ans renouvelable et qui gère près de 5000 fonctionnaires. Le S.G peut faire des recommandations en cas de crises, de conflits et proposer ses bons offices.

Les différents secrétaires généraux de l'O.N.U :

Nom et prénoms	Pays	Mandat
<i>Trygve Lie</i>	Norvège	1946-1952
<i>Dag Hammarskjöld</i>	Suède	1953-1961
<i>Sithu U Than</i>	Birmanie	1961-1971
<i>Kurt Waldheim</i>	Autriche	1972-1981
<i>Javier Perez De Cuellar</i>	Pérou	1982-1991
<i>Boutros Boutros Ghali</i>	Egypte	1992-1996
<i>Kofi Annan</i>	Ghana	1997-2006
<i>Ban Ki Moon</i>	Corée du Sud	Depuis Janvier 2007

d-Le Conseil Economique et Social

C'est l'organe de coordination des activités, comprend 54 membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale.

Son but est d'améliorer les conditions économiques, sociales et humanitaires ; de gérer les institutions spécialisées de l'O.N.U à caractère économique et financier.

e-La Cour Internationale de Justice

C'est l'organe judiciaire composé de 15 juges élus pour 9 ans. Son siège est à La-Haye (Pays-Bas) et est chargée de juger et trancher les différends entre les pays membres.

f-Le Conseil de Tutelle

Il est composé de 15 membres et chargé de la surveillance des territoires placés sous le régime international de tutelle. Il a pour rôle de favoriser le progrès de ces territoires et leur évolution progressive vers l'autonomie et l'indépendance. De nos jours cet organe ne joue plus grand rôle parce que la plupart des pays sont indépendants.

2) Les Institutions et Services Spécialisés de l'O.N.U

Ils sont indépendants mais liés à l'Onu par des accords et jouent un rôle très important dans les domaines financiers et socioculturels.

a- Des Institutions Spécialisées

SIGLE	SIGNIFICATION	CREATION	ROLE	SIEGE
FMI	Fonds Monétaire International	Juillet 1944	d'assurer la stabilité du système monétaire international et la gestion des crises monétaires et financières	Washington (USA)
BM	La Banque mondiale : regroupe deux institutions internationales : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (AID, ou IDA)	décembre 1945	lutter contre la pauvreté en apportant des aides, des financements et des conseils aux États en difficulté	Washington (USA)
FAO	L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	Octobre 1945	assure la distribution d'excédents alimentaires et Fournir une assistance technique aux pays en développement dans l'amélioration des techniques agricoles	Rome (Italie)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture	Nov 1945	s'occupe de l'alphabétisation, de l'éducation, de la recherche scientifique et de la protection du patrimoine culturel mondial	Paris (France)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	Avril 1948	vaccination, l'hygiène et l'assistance médicale des populations	Genève (Suisse)
ONUDI	L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel	1966	d'aider au développement industriel de ses pays membres	Vienne (Autriche)
OMT	L'Organisation mondiale du tourisme	1974	promouvoir et développer le tourisme	Madrid (Espagne)
UPU	L'Union postale universelle	Octobre 1974	favoriser le bon développement et la coopération des différents systèmes postaux du monde.	Berne (Suisse)

En dehors de ses institution il y en a d'autres comme :

- Fonds international de développement agricole (FIDA)
- Association internationale de développement (AID)
- Société financière internationale (SFI)
- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Organisation maritime internationale (OMI)
- Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle(OMPI)

b- Les programmes et fonds de l'Onu

SIGLE	SIGNIFICATION	CREATION	ROLE	SIEGE
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ou <i>United Nations International Children's Emergency Fund</i> en anglais	Décembre 1946	Améliorer et promouvoir les conditions des enfants.	New York (USA)
HCR ou UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	Décembre 1950	protéger les réfugiés, de trouver une solution durable à leurs problèmes et de veiller à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951	Genève (Suisse)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement	1966	daider les pays en développement en leur fournissant des conseils mais également en plaidant leurs causes pour l'octroi de dons	New York (USA)
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population	1967	appuie des activités qui donnent de l'aide aux femmes, hommes et jeunes	New York (USA)
PAM	Programme alimentaire mondial	1963	fournit principalement de la nourriture aux personnes souffrant de la faim	Rome (Italie)
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement	1972	coordonner les activités des Nations unies dans le domaine de l'environnement, assister les pays dans la mise en œuvre de politiques environnementales, encourager le développement durable.	Nairobi (Kenya)

En dehors de programmes et fonds cités, on a d'autres comme :

- Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM)
- Volontaires des Nations unies (VNU)
- Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT)
- ONU Femmes
- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

III) BILAN D'ACTIVITES DE L'ONU

1) Des Succès de l'ONU

a- Dans le domaine du maintien de la paix

- L'ONU est parvenue à maintenir la paix en réglant certains conflits. Exemple : la crise des fusées de Cuba. Elle a même reçu le prix Nobel de la paix en 1988
- Lorsque des conflits éclatent dans les régions du monde, l'Onu intervient diversement soit :
 - Par l'envoi de casques bleu pour s'interposer et pour faire respecter le cessez-le-feu
 - Par la médiation du secrétaire général de l'ONU ou de son représentant spécial
 - Par les sanction politiques (rupture des relations diplomatiques) ou économiques (embargos)

- L'ONU a adopté des résolutions sur le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires, biologiques (exemple les Accords SALT & START)

b- Dans le domaine politique, économiques et sociales

- L'ONU a œuvré à la décolonisation des États d'Afrique et d'Asie anciennement colonisés
- L'ONU a permis de mettre fin à l'apartheid et a organisé des élections multiraciales en Afrique du Sud
- L'ONU à travers ses institutions spécialisées aide les pays en développement à améliorer leurs conditions politiques, économiques et sociales
- L'ONU participe à l'amélioration éducative des populations des pays pauvres à travers des programmes d'alphabétisation initiés par l'UNESCO.
- L'ONU aide à l'amélioration de la santé de la population à travers des campagnes de vaccinations initiées par l'OMS.

2) Les Faiblesses de l'O.N.U

a- Problème de maintien de la paix

- Depuis 1945, le monde n'a pas connu une seule année de paix car l'Onu n'a pu arrêter les conflits inter et surtout intra-étatiques qui se poursuivent partout de nos jours : Israël-arabe, Syrie, Darfour au Soudan, Congo, Tchétchénie...
- Les actes terroristes s'amplifient : difficile accord sur sa définition à l'Onu, manque de justice dans les relations internationales.
- Une absence d'armée permanente pour intervenir rapidement ; une insuffisance et/ou une mobilisation difficile de casques bleus pour certaines missions.
- La course aux armements se poursuit : certains pays refusent de signer les différents accords (France, Chine, Corée du Nord, Inde, Iran...).

b- Les blocages au plan institutionnel et administratif

- Fréquentes paralysies du conseil de sécurité par l'utilisation abusive et partisane du droit de veto par les 5 membres permanents du conseil de sécurité, qui bénéficie ainsi de l'impunité.
- La composition du conseil de sécurité avec 5 membres permanents est non démocratique et ne cadre plus avec les réalités du monde actuel avec l'émergence de nouvelles puissances (Japon, Inde, Allemagne, Brésil, Afrique du Sud...)
- Manque d'autorité du secrétaire général : Il n'a aucun pouvoir de décision et encore de s'opposer au conseil de sécurité.
- Le non-respect des résolutions et recommandations de l'Onu par certains États et puissances : URSS, USA, Israël (242,338).

c- Le poids des grandes puissances

- Les grandes puissances (USA, Russie) pèsent de tout leur poids sur le fonctionnement de l'Onu :
 - soit par l'utilisation abusive du droit de veto
 - soit par leur influence sur leurs « satellites ».
- Les grandes puissances, par le jeu des alliances et de leurs intérêts font balancer les résolutions en leur faveur dans leurs pré-carrés.

d- les problèmes économiques et sociaux

- Au plan financier** : l'Onu manque de moyens financiers pour faire face à ses diverses missions. Cela est dû au coût élevé des opérations de maintien de la paix dans le monde et aux arriérés de cotisations de certains Etats.
- Au niveau social, on assiste toujours à une violation des droits de l'homme : exploitations des enfants, discriminations et tortures...

3) Les Solutions

Pour permettre à l'Onu d'être forte et crédible, il est nécessaire de la réformer l'ONU au regard du contexte international qui a beaucoup évolué. Il faut donc :

- Elargir les membres du conseil de sécurité pour représenter effectivement tous les continents du monde et pour le rendre plus démocratique
- revoir l'usage du droit de veto.
- Conférer un pouvoir de décision au secrétaire général,
- -Doter l'Onu d'une armée permanente pour intervenir plus rapidement...
- Appliquer les résolutions à tous les Etats membres, quelques soient leurs puissances.

CONCLUSION

L'Onu, depuis sa création a joué et continue de jouer un rôle important dans les différentes missions qu'elle s'est assignée. Si toutefois, elle a eu d'énormes difficultés, il n'en demeure pas moins qu'elle reste l'unique lieu de contact et de tribune où tous les pays du monde peuvent poser leurs problèmes. Pour être plus dynamique et crédible elle doit revoir son fonctionnement à travers la restructuration de ses institutions.

Leçon 2 : DE LA RUPTURE A LA GUERRE FROIDE

Introduction

Au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale, les USA et l'U.R.S.S deviennent les deux grandes puissances économiques et militaires du monde. Alliées pendant la 2^{ème} guerre mondiale pour combattre l'Allemagne nazie, on assiste à une entente et solidarité, puis une phase de méfiance et de rupture entre les deux puissances à la fin de l'année 1947. C'est la bipolarisation du monde autour des deux leaders, les USA (capitaliste) et l'U.R.S.S (communiste), qui s'affrontent à travers la "guerre froide".

I) DE L'ALLIANCE A LA RUPTURE

A- Les dernières Manifestations de l'Entente

Pendant la deuxième guerre Mondiale, les alliés(USA, URSS, GB, France) vont tisser une entente cordiale qui sera marquée par des actes communs comme :

1) La tenue de plusieurs conférences

Pendant la guerre des conférences ont lieu. Ces ont abouti à la création de l'ONU qui est une organisation internationale dont le but est de préserver la paix et la sécurité dans le monde.

2) Le procès de Nuremberg

Nuremberg est une ville allemande. Dans ce lieu, s'est tenu de Nov.1945 à Oct.1946) un procès qui a permis de juger et condamner les criminels de guerre Allemands.

3) Les conférences de Yalta (Fév.1945) et Potsdam (Juil.-Aout 1945)

A ces conférences, les vainqueurs de la guerre ont pris d'importantes décisions comme :

- le partage de l'Allemagne en 4 zones d'occupation (américaine, Soviétique, Anglaise et Française) de même que sa capitale, Berlin en 4 secteurs avec un commandement quadripartite.
- L'Allemagne doit payer des dommages et réparations de guerre
- L'industrie lourde sera démantelée au profit des vainqueurs (réparations de guerre)

4) La signature du traité de paix de Paris en février 1947

Les vainqueurs signent à Paris en février 1947 un traité de paix avec les pays alliés de l'Allemagne lors de la guerre : Italie, Roumanie, Hongrie, Finlande.

Malheureusement, cette entente va faire place à la méfiance et à la rupture à la suite de plusieurs divergences.

B) Les causes lointaines de la rupture

La montée de la méfiance entre les alliés s'aggrave et les malentendus, les soupçons s'accumulent de part et d'autre pour plusieurs raisons :

1- Les divergences idéologiques, politiques et économiques

Les USA et l'URSS appartiennent à deux systèmes idéologiques, politiques et économiques incompatibles.

a- Les Etats-Unis

- **Au plan politique**, les USA sont une démocratie libérale qui se caractérise par :
 - Multipartisme
 - et la séparation des pouvoirs.

- **Au plan économique**, on a un système capitaliste caractérisé par :
 - Une appropriation privée des moyens de production
 - la recherche du profit et la libre entreprise.

b- L'URSS

- **Au plan politique**, l'URSS est une démocratie populaire qui se caractérise par :
 - Un parti unique (le Parti Communiste : PCUS)
 - Et la concentration du pouvoir aux mains du parti-Etat
- **Au plan économique**, on a un système socialiste ou communiste qui se caractérise par :
 - une planification rigoureuse par l'Etat (les plans quinquennaux)
 - Et une propriété collective des moyens de production (collectivisation).

2- La suppression du Prêt Bail

Les Etats-Unis le suppriment en Aout 1945 alors que l'Urss en avait plus que besoin.

3- Le problème Allemand

Dans l'application des accords sur l'Allemagne des divergences apparaissent entre l'URSS et les Occidentaux (USA, France, Grande-Bretagne) :

- **L'URSS** : conformément aux accords, l'URSS procède à la dénazification de l'Allemagne et profite pour instaurer dans sa zone des idées communistes.
- **Les Occidentaux** (USA, G-B, France) : Craignant une contagion du communisme dans leur zone (car le communisme émerge dans les zones pauvres), les occidentaux mettent fin à la dénazification et décident d'unifier leur zone en formant la Trizone.

Pour les Russes (Staline), cela signifie une violation des accords arrêtés sur l'Allemagne

4) La poussée communiste en Europe centrale et orientale

Pendant la seconde guerre mondiale, l'URSS a libérée plusieurs pays l'Europe centrale et orientale annexé par l'Allemagne. Elle va profiter pour les occuper et installer des régimes procommunistes en violation des décisions sur l'Europe libérée (selon les accords sur l'Europe libérées, les grandes puissances devaient favoriser dans ces pays les élections libres et transparentes) L'URSS va chercher encore à prendre le pouvoir en Grèce, Turquie, Iran...

Pour les occidentaux, l'URSS ne respecte pas, les décisions prises sur la déclaration des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Remarque :

Face à tous ces désaccords et violation, la rupture de l'alliance est inévitable.

C'est face à ce constat que, en **Mars 1946, à Fulton** (Floride aux USA), dans un discours, l'ex-premier ministre Anglais **Churchill (W) dénonce déjà le "rideau de fer" qui s'abat sur l'Europe.**

Partant de ce fait il invite les Occidentaux à s'unir et à réagir contre les soviétiques.

c) Les Causes Immédiates de la Rupture

Les premiers signes de la division définitive vont commencer en 1947 au moment où les occidentaux décident de fusionner leurs zones d'occupation en Allemagne pour créer la bizonie. En dehors de ce fait, quatre événements majeurs vont entraîner la rupture définitive entre les Etats-Unis et l'URSS :

- **la doctrine Truman**
- **le plan Marshall**
- **la doctrine Jdanov**
- **La mise en place du Kominform**

1- La doctrine Truman ou "containment"

La doctrine Truman est une doctrine mise en place par le président Américain (Harry Truman) le **12 Mars 1947** en vue de faire barrage à l'avancée du communisme. Cette doctrine est aussi appelée le **“containment ”ou endiguement.**

La doctrine Truman prévoit d'assister tout pays qui combat le communisme pour conserver son indépendance.

Les faits ont milité en faveur la mise en place de la doctrine Truman sont :

- **En Turquie**, l'URSS de contrôler les détroits Turques (détroit de Dardanelles et de Bosphore). Cela se solde par un échec en 1946, car le pays bénéficie du soutien des Etats-Unis.
- **En Grèce** : la victoire du parti Royaliste grec (pro-américain) aux élections de 1946, n'est pas reconnue par les opposants Communistes qui déclenchent une guerre civile pour venir au pouvoir. Cela s'achève par leur défait car les Royalistes ont le soutien des U.S.A.

Dans la mise en œuvre de la politique du containment, les communistes sont chassés de plusieurs gouvernements en Europe de l'Ouest sont influence américaine. Ainsi :

- en **Belgique : Mars 1947**
- en **France : Avril 1947**
- et **Italie Mai 1947**

Les communistes sont chassés du gouvernement et sont remplacés par des personnalités pro-capitalistes

2-Le plan Marshall

C'est la version économique de la doctrine Truman. Le plan Marshall est le plan d'aide économique mise en place par les USA le 05 juin 1945 en vue d'aider économiquement les pays européens à se reconstruire après les dégâts subit lors de la deuxième guerre mondiale. Ce plan est connu sous le nom de « Plan Marshall ». En effet, le **05 juin 1947**, dans un discours prononcé à l'**université Harvard**, le secrétaire d'État américain **George Marshall**, **annonce que les Etats-Unis mettent en place un plan d'aide économique pour la reconstruction de l'Europe.**

Officiellement, ce plan d'aide n'est dirigé contre aucun pays, contre aucune politique, de vaincre « la faim, le désespoir et le chaos ».

Officieusement, le plan Marshall Il s'inscrit toujours dans la politique de barrage à l'avancée du communisme. Accepter la plan Marshall revient à s'aligner sur la politique américaine.

Ainsi :

- **l'URSS, la Finlande, les pays de l'Europe de l'Est refusent** cette aide pour ne pas être sous le contrôle américain.
- **Par contre les pays de l'Europe de l'Ouest (16 au total) acceptent l'aide américaine. Ces pays se réunissent en Juillet 1947** pour du partage de cette aide. **avril 1948**, ces seize pays fondent l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), qui deviendra plus tard (en 1960) l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cet organisme supranational a pour fonction première de gérer et de répartir l'aide américaine entre les pays membres. Ils perçoivent plus de **13 milliard de Dollar dont 85% sous forme de dons et 15% sous forme de prêts**

3-La doctrine Jdanov et le Kominform

En réplique à la politique d'endigement mise en place par les USA, l'URSS réagit à travers la mise en œuvre de deux politiques :

- La doctrine Jdanov ou le Jdanovisme
- Le Kominform

a- La doctrine Jdanov

La doctrine Jdanov (du nom du 3^e secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique Andreï Jdanov) est une politique qui est chargée de coordonner et d'harmoniser les politiques des différents partis communistes. En effet, Le **30 Septembre 1947 en Pologne**, Jdanov réunit les délégués des neuf partis communistes européens pour mettre en place le **Jdanovisme**. Selon lui, le monde est désormais divisé en deux :

- D'un côté le « camp impérialiste et anti-démocratique » dont les États-Unis sont « la principale force dirigeante »
 - de l'autre côté, le camp « anti-impérialiste et démocratique » placé sous l'égide de l'URSS.
- Il faut donc choisir la démocratie dont l'URSS est le garant.

b- Le Kominform

En Octobre 1947 est créé le Kominform. C'est un organisme d'information et un bureau de liaison entre les partis communistes. Par cette politique, aucun parti communiste n'est autorisé à emprunter une autre voie que celle tracée par l'URSS.

Toute cette politique soviétique vise à resserrer ses liens avec partis communiste.

En définitive, pendant l'été 1947 la rupture est consommée, le monde est divisé en deux camps ennemis : il appartient à chaque leader de mettre sur pied des structures internes en vue d'organiser son camp.

D) L'organisation des Blocs

1- Dans le bloc occidental ou capitaliste

a- Au plan politico-militaire

Les Etats-Unis, détenteurs de la bombe atomique signent avec ses alliés plusieurs pactes qui prévoient une riposte collective en cas d'agression de l'un des membres. On peut citer :

- **En Europe** : On a la naissance du Pacte Atlantique le 04 avril 1949 et de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) en 1950
- **En Asie** : On a la création en **1954 de l'OTASE** (Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est). Il regroupe les USA, la France, la G-B, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Pakistan
- **Dans le Pacifique** : On a la création en 1951 de l'ANZUS. Il regroupe l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les USA
- **Dans le Moyen Orient** : On a la création du Pacte de Bagdad. Il regroupe la Turquie, le Pakistan, l'Iran, l'Irak et la G-B

b- Dans le domaine économique

Les Etats-Unis ont favorisé la création de l'**OECE** (Organisation Européenne de Coopération Economique) en Avril 1948 pour faciliter les échanges économiques et qui devient **OCDE** (Organisation

de Coopération et de Développement Economique) en 1961 avec l'adhésion des Etats-Unis, du Canada et du Japon (1964).

2- La structuration du bloc oriental ou communiste

a- Au plan politico- militaire

L'URSS signe avec ses alliés d'Europe, excepté la Yougoslavie, *le pacte de Varsovie* en Mai 1955 qui prévoit une riposte collective en cas d'agression de l'un des membres. L'URSS signe encore des traités bilatéraux avec la Chine en 1950, Cuba en 1962...

b- Dans le domaine économique

en janvier 1949, suite à la création de l'OECE, l'URSS fonde avec les par les pays communistes **le Conseil d'assistance économique mutuelle**(CAEM, en anglais *COMECON*), IL est *chargé de coordonner les économies des démocraties populaires et de planifier les échanges commerciaux entre elles*.

Remarque :

L'incompatibilité idéologique des deux grands n'a pas permis la réorganisation du monde et a provoqué la rupture en 1947. Deux blocs aux structures politiques et militaires presque identiques sont prêts à s'affronter dans les différents points du globe : c'est ce que l'on a appelé **la guerre froide**.

II-LA GUERRE FROIDE ET SES CONSEQUENCES

On appelle guerre froide une violente compétition politique, économique, militaire et idéologique qui oppose les deux blocs au lendemain de la deuxième guerre mondiale (1947) jusqu'en 1962, sans que cela n'aboutisse à un affrontement armé direct entre les deux supers grands.

Elle est caractérisée par :

- Un affrontement entre les deux grands (Etats-Unis, URSS) par pays ou adversaires interposés**
- Une opposition permanente soutenue par la propagande à travers les ondes (radio, tv, cinéma), l'espionnage, les intimidations, les purges ou chasse aux sorcières (EU le Maccarthysme, URSS le Jdanovisme) ;**
- Une course effrénée aux armements.**

En somme, elle apparait comme un état intermédiaire entre la guerre et la paix marquée de crises et de détente.

A- La Première Crise de Berlin (1948-1949)

1-Les origines de la crise

Après la division de l'Allemagne en quatre secteurs à Yalta, de même que sa capitale Berlin en quatre zones d'occupation (Urss, France, G.B, EU), un commandement inter-allié pour le contrôle et l'administration est installé. A partir de 1948, les alliés Occidentaux posent un certain nombre d'actes :

- En janvier 1948, ils fusionnent leurs zones, "**la trizone**".
- en juin 1948, ils opèrent une réforme monétaire dans leurs secteurs en introduisant une nouvelle monnaie, le Deutsch Mark, et envisagent même l'élection d'une assemblée constituante.

Staline (J) dénonce cette situation jugée contraire aux résolutions des conférences de Yalta et Potsdam.

2-Les manifestations de la Crise

Pour mettre fin au projet de constitution d'un Etat Allemand, les Soviétiques coupent toutes les voies de communications, de télécommunications et d'électricité reliant Berlin Ouest aux zones d'occupation occidentale, empêchant ainsi le ravitaillement des personnes installées à Berlin Ouest : **c'est le Blocus de Berlin** qui se déroule du **24 juin 1948 au 12 mai 1949**. En agissant ainsi Staline vise les objectifs suivants :

-Etouffer Berlin ouest pour s'en emparer.

-Mesurer le degré d'engagement et de détermination des USA hors du continent américain.

Le président Truman relève le défi en mettant en place un « pont aérien » durant 11 mois pour ravitailler et approvisionner leur zone en produits divers (275.000 vols pour plus de 2,5 millions de tonnes de marchandises).

Devant la détermination américaine et, conscient de leur impuissance, **Staline lève le blocus le 12 Mai 1949**.

3-Les conséquences

La fin du blocus de Berlin a entraîné les conséquences suivantes :

-La défaite de l'URSS et son président Staline qui a sous-estimé les Américains.

-La crise a permis de mettre à jour la puissance économique et le savoir-faire technique des Etats-Unis.

-Création de liens nouveaux entre occupants et occupés de la zone occidentale où les USA deviennent les protecteurs des Allemands de l'ouest.

-Division de l'Allemagne, faute d'accord entre les 2 camps, en 2 Etats : la République Fédérale d'Allemagne (RFA) en Mai 1949 avec pour capitale Bonn, la République Démocratique Allemande (RDA) en Oct.1949 avec pour capitale Pankow (banlieue de Berlin est).

-Départ massif des populations de Berlin Est vers Berlin Ouest fuyant la misère et le communisme.

Remarque :

Le problème allemand subsiste et aboutit aux crises suivantes :

-En 1958, le président de l'URSS Khrouchtchev (N) décide de réduire la « tumeur cancéreuse » constituée par Berlin Ouest dans sa zone, mais qui est au contraire une « vitrine » pour l'occident qui déployait toutes les séductions pour y attirer les socialistes et communistes.

-Dans la nuit du 12 au 13 Aout 1961, le « mur de la honte » pour les occidentaux et « mur de la sécurité » pour les Soviétiques, est érigé sous pression de l'URSS par la RDA pour enrayer l'hémorragie démographique : c'est la coupure des 2 Allemagnes.

Aussi, si toute l'Europe est occupée par les deux grands, leur opposition ne se limite pas seulement à ce continent, car la guerre froide se poursuit en Asie.

B- La Guerre de Corée (1950-1953)

1-Les causes de la crise

La Corée située en Asie est une colonie du Japon depuis 1910, mais aux conférences de Yalta et Potsdam de 1945 les résolutions suivantes ont été décidées :

-Division de la Corée en 2 Etats à partir du 38^{ème} parallèle : Corée du sud (Séoul) administrée par les Etats-Unis ; Corée du nord (Pyong Yang) gérée par l'URSS.

-Prévision d'élections de réunification du pays en 1948.

Les Etats-Unis organisent les élections dans leur zone, mais l'URSS s'y refuse en imposant un gouvernement. En 1949 les deux grands (EU, URSS) évacuent le pays en laissant face à face deux états opposés : Communiste au nord et Capitaliste au sud. En octobre 1949 le secrétaire d'état américain affirme que la défense de la Corée n'est pas vitale pour la sécurité des EU.

A la suite de cette déclaration et d'un incident frontalier, **le 25 Juin 1950, les troupes nord coréennes franchissent le 38^{ème} parallèle et progressent vers le sud : c'est la guerre.**

2-Les manifestations ou les grandes phases du conflit

Au plan militaire, on peut distinguer les grandes phases suivantes :

-Juin-Aout 1950 : Succès des Nord-Coréens qui occupent une grande partie de la Corée du sud. Condamnation de cette attaque, puis intervention des troupes des nations unies, composées en majorité de soldats américains et sous leur commandement (**Mac Arthur**). Ils repoussent les nord-coréens.

-Septembre-Novembre 1950: Victoire des nations unies qui envahissent la Corée du nord jusqu'à la frontière Chinoise.

-Décembre 1950-Janvier 1951 : Entrée en scène de volontaires Chinois auprès des nord-coréens. Ils repassent le 38^{ème} parallèle et réoccupent la capitale du sud, Séoul.

-Janvier-Mars 1951 :Contre-offensive américaine qui ramène le front sur le 38^{ème} parallèle. Mac Arthur qui veut utiliser la bombe atomique contre les nord-coréens et Chinois est limogé. La guerre devient alors une guerre de position avec ouverture de négociations.

3- Le dénouement de la crise et ses conséquences

Le front stabilisé, il y a ouverture de pourparlers dès juin-juillet 1951 qui aboutissent aux accords de paix de **Pam Mun Jom le 27 Juillet 1953** et rétablissent la frontière sur le 38^{ème} parallèle : ni vainqueur, ni vaincu.

Le bilan est très lourd : **1.600.000 morts coréens, 50.000 Américains qui ont dépensé près de 22 millions \$.**

Cela dit, les accords ont été possibles en raison du départ des 2 champions de la guerre froide (mort de Staline, Truman remplacé par Eisenhower) et comme conséquences on a :

-Le conflit a montré la qualité du matériel militaire de l'est dans une guerre classique.

-Apparition de la Chine comme une puissance militaire.

-Le Japon grâce aux commandes américaines en profite pour se reconstruire.

-Petit dégel dans les relations internationales entre Américains et Soviétiques.

Remarque :

- Le dégel ou politique de rapprochement est possible grâce à l'arrivée de nouveaux dirigeants favorables à la détente : une Troïka en URSS (Malenkov, Boulganine, Khrouchtchev), Eisenhower (D) aux EU.

-Le dégel se caractérise par des actes suivants : Accord de Genève mettant fin à la 1^{ère} guerre d'Indochine (Juillet 1954), le sénateur Joe Mac McCarthy hostile au communisme est mis à l'écart du pouvoir aux EU(1954), l'URSS reconnaît la RFA et le chancelier ouest allemand se rend à Moscou (Mai 1955), condamnation du culte de la personnalité stalinienne au XXème congrès du PCUS (février 1956), dissolution du Kominform (Avril 1956)...

Mais cette détente est fragile et le cycle de tensions reprend. Le paroxysme est atteint avec la crise des fusées ou crise de Cuba en 1962.

C-La Crise des Fusées à Cuba (1962)

1-Les origines de la crise

L'île de Cuba, située à 150 km de la Floride (EU), est depuis 1898 une dépendance politique et économique des EU qui y possèdent une base militaire (Guantanamo) et soutiennent le dictateur **Batista (F) au pouvoir depuis 1952.**

En janvier 1959, Castro (Fidel) et son ami Ernesto « Che » Guevara après plusieurs années de guérillas renversent le régime de Batista. Castro voulant dégager Cuba de l'emprise des Etats-Unis entreprend une réforme agraire et une nationalisation des entreprises américaines.

Les Etats-Unis qui ne veulent pas de la contagion du modèle de Castro (socialiste) en Amérique latine ripostent par les mesures suivantes :

- fermeture totale de leur territoire aux produits d'exportation Cubains (sucre) dans l'espoir de « l'asphyxier »
- la suppression de leur aide technique et militaire
- la rupture des relations diplomatiques.

Castro s'adresse à l'URSS qui accepte d'acheter les produits cubains et de leur fournir du pétrole.

Les USA, mécontents préparent alors une intervention militaire afin de renverser le régime de Castro, mais ce débarquement échoue dans la « **baie des cochons** » **en Avril 1961.**

Les Etats-Unis imposent encore un embargo total sur les marchandises américaines à destination de Cuba. Face donc à cette menace, Castro propose à l'URSS d'assurer sa défense militaire. Elle accepte pour gagner une position stratégique en Amérique et, en profite pour installer à Cuba des fusées dites défensives orientées vers les Etats-Unis à partir de **Mai 1962 : c'est le début de la crise.**

3- Les manifestations de la crise.

- **Le 16 octobre 1962**, les services américains publient des photos prises par les **avions espions américains U2**, qui prouvent que les Soviétiques installent des fusées atomiques offensives à Cuba qui menacent la sécurité des EU.
- **Le 22 octobre, le président Kennedy (JFK)** dans un discours informe la nation et prend les mesures suivantes :
 - Il exige le démantèlement immédiat des missiles installés à Cuba
 - Il annonce que la marine américaine établit un blocus maritime autour de Cuba pour empêcher l'avancée des navires soviétiques porte -missiles
 - Il appelle Khrouchtchev à un dialogue direct.

Face à cette grave crise qui risque de provoquer une 3^{ème} guerre mondiale, le **Secrétaire général de l'Onu** négocie pour un règlement pacifique de cette crise.

- **Le 28 octobre**, les deux présidents s'accordent sur certains points pour **retirer leurs missiles de Cuba(URSS) et de la Turquie (USA), puis les USA s'engagent à s'abstenir de toute nouvelle agression contre Cuba.** Le monde est soulagé, mais quelles leçons tirer de ce conflit, le plus dangereux de la guerre froide?

3- Les conséquences

-Pour les Etats-Unis :

- Regain de prestige international pour les USA et surtout son président Kennedy qui a montré sa fermeté à l'égard de l'URSS
- Renforcement la solidarité entre les Etats-Unis et le bloc occidental.

-Pour l'URSS :

- Humiliation et perte du prestige de Khrouchtchev. Ce qui participe à son limogeage en 1964 car qualifié d'aventurier et "capitulationniste" par ses adversaires (Kossyguine, Podgornyï, Brejnev).

-**Pour Cuba** : le régime de Castro gagne en prestige et s'éloigne de l'URSS car déçu de sa reculade et tente alors un rapprochement vers la Chine populaire de **Mao (Tsé TOUNG)** qui était en désaccord avec les autorités soviétiques.

-**L'ONU** voit sa cote de popularité grandir car elle a permis d'éviter une troisième guerre mondiale grâce à sa médiation.

-**Au niveau des relations internationales**: la résolution de la crise aboutit à un rapprochement entre Moscou et Washington et cela se traduit par la signature d'accords:

- **Juin 1963, installation du téléphone rouge** qui relie directement la Maison blanche au Kremlin
- **Aout 1963, signature du traité de Moscou** qui interdit les essais nucléaires dans les mers, les océans et dans l'espace (non signé par la France et la Chine).

En somme, la crise de Cuba fait prendre conscience au monde du danger d'un affrontement nucléaire entre les deux supers grands. Cette prise de conscience de l'irréparable débouche alors sur l'ouverture d'une nouvelle ère dans les relations Est/Ouest : **la coexistence pacifique**.

D - La Coexistence Pacifique

1-Définition et manifestation de la détente :

a- Définition

La coexistence pacifique est la renonciation à la guerre comme moyen de règlement des conflits sans mettre fin à la rivalité, la compétition Est/Ouest, car elle reconnaît l'existence mutuelle de deux systèmes différents : capitalisme & communisme.

Elle engage les Etats à ne pas violer l'intégrité territoriale et la souveraineté des autres sous aucune forme et sous aucun prétexte.

b- Les manifestations de la détente

Elle se manifeste par les faits et actes suivants :

- La multiplication des voyages diplomatiques réciproques entre les dirigeants communistes et capitalistes.
- la signature de divers accords et traités dans les domaines politique, militaire (SALT1 1972.), économique (Prêts, accord, installation, Fiat, Renault), commercial (blé, hydrocarbures), technique (Apollo et Soyouz)
- la tenue de conférences, telle Helsinki (Finlande) en 1975 qui réunit 33 Etats européens y compris l'Urss. Ses résolutions protègent les petits Etats à travers la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un état, l'inviolabilité des frontières, le règlement pacifique des différends, le respect des droits de l'homme....

Le but de ces actes est de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

2- Des limites de la détente

Le désir de rapprochement est réel, mais la normalisation reste fragile car la détente ne fut qu'une amélioration des relations Est/Ouest à partir de 1963, sans déboucher sur une paix réelle et définitive. En effet, elle est constamment menacée, contrariée par des remises en cause :

-**Le refus de certains pays de signer les traités militaires (France, Chine, Inde),**

-**La méfiance réciproque avec le difficile contrôle de l'application rigoureuse des traités signés entre les 2 camps,**

-**La persistance de nombreux foyers de tensions : seconde guerre du Vietnam (1954-1975), guerre Israélo-arabe depuis 1948, foyers de tensions localisés (Angola, Mozambique, Afghanistan...),**

-L'installation de missiles SS20 en Europe orientale en 1977 par l'URSS et les Etats-Unis répliquent par des Pershing II en Europe occidentale en 1983 puis reprise du projet IDS par Reagan (R),

-Refus des EU de ratifier les accords SALT II, de livrer des céréales à l'URSS (1979) et de participer aux jeux Olympiques de Moscou en 1980

En somme la coexistence pacifique fut à la fois une réalité et un mythe avec l'apparition de nouvelles crises et des conflits.

CONCLUSION

La rupture de l'alliance entre les alliés en 1947 entraîne la guerre froide dont la dernière crise en 1962 ouvre paradoxalement une nouvelle ère dans les relations internationales: la coexistence pacifique. Mais cette détente ou rapprochement est fragile, car contrariée par des crises telles la seconde guerre du Vietnam (1954-1975), la crise Israélo-arabe depuis 1945 à nos jours.

CHAPITRE II

LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1963 A NOS JOURS

Leçon 1 : LE CONFLIT ISRAELO-ARABE ET LE PROBLEME PALESTINIEN

INTRODUCTION

Le Proche-Orient est une plaque tournante dans les relations internationales et est le carrefour de trois religions monothéistes : judaïsme, Christianisme et Islam. Aussi depuis la fin de la seconde guerre mondiale, cette région est devenue l'un des lieux permanents de conflits dans le monde opposant l'état d'Israël aux états Arabes. Comment des peuples aux origines communes (arabes et juifs=Abraham) sont-ils devenus des ennemis irréductibles avec la recherche d'une paix introuvable?

I) LES ORIGINES DU CONFLIT

1) Les causes lointaines du conflit

a- L'immigration juive

De nombreux facteurs ont favorisé l'éclosion du conflit en Palestine :

- **Au XIX^e règne en Europe L'antisémitisme (La haine contre les juifs). partout en Europe, les juifs sont rejetés.** Cela a entraîné a la naissance du sionisme (mouvement politique et idéologique nationaliste juif qui prône le retour à Sion, une colline de Jérusalem, pour y ressusciter l'antique État d'Israël, dont les Juifs avaient été chassés). Le journaliste **Théodore**

Herzl a joué un rôle déterminant dans le développement de ce mouvement, grâce à son livre *L'État juif*. Ce mouvement s'est aussi étendu aux pays musulmans, où la situation des juifs, considérés comme sujets de seconde zone (« Dhimmis »), était parfois précaire.

12 Dès la fin du XIX^e siècle, le sionisme**Décembre 1994** : Yitzhak Rabin, Shimon Peres et Yasser Arafat reçoivent le [prix Nobel de la paix](#).

- revendique l'auto-détermination et la fondation d'un État juif en Palestine.
- **En 1917**, les Britanniques, par l'intermédiaire de la **Déclaration Balfour**, (Balfour : ministre des affaires étrangères Britannique) se déclarent en faveur de l'établissement d'un foyer national pour le peuple juif.
- en **1920, Avec la défaite de l'empire Ottoman pendant la 1^{ère} guerre Mondiale, la** Société des Nations qui donne aux Britanniques mandat en Palestine . La SDN encourage les britannique à favoriser l'immigration juive et à mettre en place d'un « foyer national juif ».La population arabe du pays ainsi que les pays arabes voisins s'opposent à ce projet. Des manifestations sont régulièrement organisées dans toute la Palestine. Il s'en suit des affrontements entre juifs et arabes.
- **Le massacre juif** : Pendant la deuxième mondiale, le monde découvre avec horreur le massacre en Europe par l'armée d'Hitler de millions de juif dans des camps de concentration. Encourager par les grandes puissances conformément à la déclaration Balfour de 1917, les Juifs commencèrent à immigrer en plus grand nombre en Palestine.

b- La difficile cohabitation arabe et juif pendant le mandat britannique

Pendant le contrôle Britannique de la Palestine, plusieurs conflits vont opposer les palestiniens arabes aux nationalistes juifs. Il est initialement marqué par la protestation puis par la lutte contre l'immigration juive. On peut citer :

- **En 1920, éclate un conflit entre nationalistes sionistes et nationalistes palestiniens.**
- **EN 1929**, un massacre est perpétré contre la communauté juive d'Hébron tandis que les Arabes palestiniens revendiquent leur indépendance et réclament la fin de l'immigration juive dans le pays .
- **En 1931** : Les britannique favorisent la création d'une organisation armée juive : l'Irgoun qui va mener des attaques contre les arabes.
- **En 1936, les Arabes palestiniens se rebellent contre l'autorité britannique et réclament leur indépendance** mais sont écrasés par les Britanniques.

- **Après la Seconde Guerre mondiale, c'est au tour d'une partie de la communauté juive**, dont le chef de **l'Irgoun et du Lehi** (groupe armé radical juif appelé « combattant pour la liberté d'Israël » créé en septembre 1940), **de mener des attaques contre les Britanniques pour réclamer la création d'un État juif** tandis que les instances politiques officielles, comme l'Agence juive, militent au niveau politique et organisent une force paramilitaire : la Haganah.

Suite à ces événements et au contexte international, les Britanniques décident de quitter la Palestine et remettent leur mandat à l'ONU.

L'ONU met donc en place une commission d'enquête pour trouver une solutions entre les palestiniens et les juifs : c'est l'UNSCOP (*L'UNSCOP ou United Nations Special Committee On Palestine est une commission mise sur pied par l'Assemblée générale des Nations unies en 1947 suite à la remise du mandat sur la Palestine par le Royaume-Uni.*

La Commission fut chargée d'étudier les causes du conflit en Palestine et d'y apporter une solution, en particulier au niveau d'un Plan de partage de la Palestine) de trouver une solution au problème et **recommande le partage de la Palestine qui est voté le 29 novembre 1947.**

2) Les causes immédiates : le partage de la Palestine

Le 29 Novembre 1947, la commission d'enquête de l'ONU (UNSCOP) propose un plan de partage de la Palestine qui est approuvé avec la résolution 181. Ce plan prévoit :

- **La création de deux Etats : un Eta Arabe et un Etat Juif**
- **L'internationalisation de Jérusalem qui abrite les lieux saints et est sous contrôle de l'ONU**
- **La fin du mandat britannique au plus tard le 14 Mai à minuit**

Ce plan de partage provoque la réaction des Arabes qui le rejettent. Quant aux juifs, bien avant la fin du mandat Britannique, proclament le 14 Mai 1948 la naissance de l'Etat d'Israël qui est aussitôt reconnu par les puissances occidentales mais contesté par les pays arabes. Les pays arabes voisins attaquent Israël **le 15 Mai** : c'est le début de la crise Israélo-Arabe.

I- LES GUERRES ISRAELO-ARABES

1) La 1^{ère} Guerre Israélo-arabe (Mai 1948-Fév.1949)

a- Les causes

Cette guerre faite suite à la déclaration de l'indépendance de l'Etat d'Israël sur le territoire Palestinien. Refusant toute partition de l'Etat d'Israël, les palestiniens et les Etats arabes voisins déclenchent le 15 Mai une guerre contre l'Eta d'Israël.

b- Les conséquences

Cette guerre s'achève en Février 1949 par la défaite des armées arabes. **Israël signe des accords de cessez-le-feu avec l'Égypte (le 24 février), le Liban (le 23 mars), la Transjordanie (le 3 avril) et la Syrie (le 20 juillet).** L'Irak refuse par contre d'entrer dans des négociations d'armistice.

On a comme conséquences :

● Conséquences politiques

- **Au plan politique, les États arabes ont été ébranlés par la défaite** (*Al Naqba*, la catastrophe). La plupart des responsables politiques de la période seront assassinés ou renversés dans les années qui suivront, sur fond de poussée du nationalisme arabe :
 - Assassinat du Premier ministre égyptien Nokrachy Pacha fin décembre 1948 par un Frère musulman
 - *Renversement en mars 1949 du président syrien Shukri al-Kuwatli* par le coup d'État militaire de Husni al-Zaim
 - *Assassinat d'Abdallah I^{er} de Jordanie* par un Palestinien le 20 juillet 1951
 - *coup d'État en Égypte* le 23 juillet 1952.
- En Israël, le Mapaï (parti travailliste) était déjà le parti dominant au sein du *Yichouv* depuis 1931. La victoire militaire conforte encore son prestige. Il restera au pouvoir pendant encore presque 30 ans, jusqu'à la victoire électorale du Likoud en 1977.

● Conséquences militaires

- Au plan militaire, la Grande-Bretagne quitte la Palestine. Sa présence était une des raisons du soutien soviétique à Israël.

Mise en cause pour son soutien jugé insuffisant aux armées arabes, la Grande-Bretagne devra dans les années suivantes quitter les pays de la région où elle avait encore une présence militaire : Égypte, l'Irak et la Jordanie. C'est ce qui déclenchera notamment la crise de Suez³.

- L'armée israélienne s'affirme de son côté comme une puissance militaire majeure de la région.

● Conséquences territoriales

- le projet d'un État palestinien est abandonné.
- La bande de Gaza est administrée par l'Égypte.
- Israël annexe Jérusalem-ouest (en février 1949) et 77 % de l'ancienne Palestine mandataire, soit 50 % de plus que ce qui était prévu par le plan de partage de l'ONU.
- La Transjordanie annexe quant à elle en 1950 Jérusalem-est et la Cisjordanie, et se rebaptise dans la foulée « Jordanie ».

● Au plan démographique, le peuplement de la région est modifié en profondeur.

- **Le conflit a provoqué l'exode de près de 750 000 arabes palestiniens** sur les 900 000 qui vivaient dans ce qui est devenu Israël
- **tandis que plus de 600 000 juifs des pays arabes émigrent vers Israël.** Quelque 150 000 palestiniens restent en Israël, et reçoivent la nationalité israélienne.

- **Les réfugiés**, quant à eux, s'établissent surtout dans **l'actuelle Cisjordanie, à Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie.**
- Suite à l'annexion de la Cisjordanie, les réfugiés palestiniens acquièrent la nationalité jordanienne tandis que dans les autres pays les autres réfugiés forment ce qui devient la diaspora palestinienne

Les conflits vont se succéder.

2) Le 2^{ème} Conflit : La Crise de Suez (Octobre 1956)

En 1954 le président de l'Égypte, Nasser (Gamal Abdel) nationalise le canal de Suez pour réagir contre le refus des USA de lui procurer les capitaux nécessaires à la valorisation de la vallée du Nil. La nationalisation est accompagnée du blocus de l'accès du golfe d'Akaba aux navires Israéliens. Ces derniers encouragés et aidés par la France et la Grande-Bretagne, principaux actionnaires du canal, attaquent en **Octobre-Novembre 1956** l'Égypte. Les armées de Nasser en déroute sont sauvées par un « ultimatum » américano-soviétique qui oblige Israéliens, français et anglais à se retirer du Sinaï et du canal au profit des « casques bleus » de l'Onu.

3) La 3^{ème} Crise : La guerre des Six Jours (Juin 1967)

La **guerre des Six Jours** est la guerre qui opposa, du **5 au 10 juin 1967**, **Israël à l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et l'Irak.** Cette guerre fut déclenchée comme une « attaque préventive » d'Israël contre ses voisins arabes, à la suite du blocus du détroit de Tiran aux navires Israéliens par l'Égypte le 23 mai 1967 (le détroit de Tiran donne accès au port Israélien d'Eilat). Aussi, le président Égyptien Nasser exige le retrait des casques bleus de son pays.

Le 5 Juin 1967 Israël déclenche une attaque « préventive » qui détruit les positions égyptiennes et occupe le Sinaï et le canal de Suez. **En six jours, les juifs attaquent successivement la Jordanie, la Syrie et occupent la Cisjordanie, le Golan et tout Jérusalem.**

L'Onu intervient en proposant **la résolution 242**, sur les conditions de la paix au Moyen-Orient :

- La fin de la guerre et la reconnaissance mutuelle de tous les Etats de la région y compris Israël.**
- Le retrait d'Israël de ou des territoires occupés.**
- La liberté de navigation dans les eaux internationales de la région.**
- Le règlement du problème des réfugiés palestiniens.**

Israël la refuse car ne veut se retirer des territoires occupés ou conquis, et quant aux arabes ils ne reconnaissent toujours pas Israël et réclament les territoires occupés.

4) Le 4^{ème} Conflit : La Guerre du " Kippour " (Octobre 1973)

En Septembre 1970, Nasser mort est remplacé par Sadate (Anouar El). Ce dernier en coalition avec la **Syrie** déclenche une **attaque surprise le 6 Octobre 1973** contre l'Etat d'Israël, **jour de la fête juive du Yom Kippour (le grand pardon).** Les Égyptiens et Syriens arrivent reprennent le Sinaï, le Golan et font reculer les Israéliens pour la première fois.

La contre-offensive d'Israël, à partir du 16 octobre rétablit la situation et marche sur l'Égypte. Les pays arabes cessent de vendre du pétrole aux pays soutenant Israël et le prix du produit quadruple : c'est le « **choc pétrolier** ».

Le conseil de sécurité de l'Onu impose un cessez-le-feu le **24 Octobre 1973 avec la résolution 338**.

La guerre du Kippour a montré la vulnérabilité d'Israël. Par ailleurs, dans les camps de réfugiés, les Palestiniens arabes créent des organisations de résistance pour le retour sur leurs « terres occupées ».

5) Le conflit Israélo-Libanais de 1982

C'est un conflit qui a lieu de juin à septembre 1982 et s'est déroulé dans le Sud du Liban. Les causes de cette guerre sont :

- Les nombreuses attaques perpétrées par l'OLP sur les villes du Nord d'Israël depuis le Sud du Liban.
- La tentative d'assassinat de l'ambassadeur Israélien à Londres (Shlomo Argov, le blessant grièvement) le **3 juin 1982** par un commando Palestinien de l'organisation activiste palestinienne Abou Nidal

Ainsi donc le **6 juin 1982**, Israël lance une attaque baptisée « **opération paix en Galilée** » sur le Sud du libano en vue de faire cesser les attaques palestiniennes de l'OLP basée au Liban.

Dès le 11 juin, un premier cessez-le-feu est proclamé entre les milices palestiniennes et l'armée israélienne.

Le refus de l'OLP de quitter Beyrouth entraîne la reprise des combats jusqu'en **septembre 1982**.

6) Le deuxième conflit Israélo-Libanais de 2006

Il a lieu du **12 juillet au 14 Aout 2006**. C'est un conflit armé qui a opposé

Israël au Liban (principalement des forces armées comme le Hezbollah de Hassan Nasrallah, et dans une moindre mesure l'armée libanaise) à compter du 12 juillet 2006.

Ce conflit a été déclenché suite à un accrochage entre le Hezbollah et l'armée israélienne à la frontière, qui a abouti à la capture de deux soldats israéliens en vue de les échanger, comme ce fut le cas plusieurs fois, avec des prisonniers libanais en Israël, et à la mort de huit autres.

Les violences se sont arrêtées au Liban le lundi 14 août 2006 avec l'application d'une partie des mesures de la résolution 1701 (2006) de l'ONU.

Après plusieurs années de négociation entre le Hezbollah et Israël un échange est effectué le 16 juillet 2008 : ⁸ les deux cadavres de soldats israéliens dont l'enlèvement avait déclenché le conflit contre 200 cadavres de combattants palestiniens et du Hezbollah et quatre combattants du Hezbollah faits prisonniers et le membre du FLP Samir Kuntar.

Cette guerre est connue en Israël comme la **deuxième guerre du Liban**, au Liban comme la **guerre de juillet** et dans le monde arabe comme la **sixième guerre israélo-arabe**.

III-LA RESISTANCE PALESTINIENNE ET LA RECHERCHE DELA PAIX

1) Les mouvements de Résistance Palestinienne

Face à ces différentes guerres, les palestiniens créent plusieurs mouvements de résistances contre l'occupation israélienne. On peut citer :

a- Le Hamas

- Fondé en 1987 par Ahmed Yassine et Mohammed Taha comme une branche des Frères musulmans,
- Son but est la destruction d'Israël et son remplacement par un État islamique palestinien.

b- La Jihad islamique palestinien

- Fondé dans les années 1970 par Fathi Shaqaqi comme une branche du Jihad islamique égyptien,
- Son but est la destruction d'Israël et son remplacement par un État islamique palestinien.
- Sa branche armée est les brigades Al Qods.
- Il ne joue pas de fonction sociale ou politique contrairement au Hamas.

c- L'Organisation de libération de la Palestine (OLP)

- Fondée en juin 1964 comme un groupe de 8 partis nationalistes palestiniens basés en Syrie et au Liban.
- Le nom de *Septembre noir* a été utilisé par cette organisation en 1972 pendant le massacre des athlètes israéliens aux Jeux Olympiques de Munich.
- Cette organisation a été considérée comme interlocuteur palestinien dans les discussions avec Israël dans les années 1990.
- en 1974, l'OLP obtient un siège à l'Onu et en 1988 depuis Alger, Arafat proclame la création de l'Etat indépendant de Palestine

Les partis membres de l'OLP

- **Fatah** ("Mouvement de Libération nationale palestinien"). Fondé au début des années 1960 par **Yasser Arafat**. Ce parti a pris le contrôle de l'OLP depuis sa création puis a constitué l'Autorité intérimaire palestinienne prévue par les accords d'Oslo

Les Groupes associés avec le Fatah

- **la Brigade Ahmed Abu Reish** : issue de la branche extrémiste du Fatah, cette brigade a été impliquée dans des prises d'otages en juillet 2004 dans la Bande de Gaza.
- **les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa** : Fondées par des membres du Fatah
 - responsables de nombreux attentats-suicides et attaques contre des civils israéliens,
 - responsables de l'exécution d'opposants à Yasser Arafat
 - ils sont également à l'origine des Faucons du Fatah qui a mené une guérilla contre Tsahal dans la Bande de Gaza
- **Front populaire de libération de la Palestine (FPLP)** : Fondé en 1967 par des séparatistes palestiniens de gauche. Il a rejoint l'OLP en 1968 en tant que deuxième parti de l'OLP après le Fatah, mais a quitté l'OLP en 1974, accusant l'organisation d'abandonner son objectif initial de destruction d'Israël
- **Fatah-Conseil Révolutionnaire, aussi connu comme l'Organisation Abou Nidal** : Il est fondé en 1974 par Abou Nidal après une rupture au sein de l'OLP, c'est un groupe de nationalistes laïcs dirigé par son fondateur jusqu'à sa mort en 2002. C'est un parti issu de scissions dans l'OLP

Les armes ne trouvant une solution définitive à la crise, des négociations sont engagées entre les différentes parties avec signature de divers accords :

2) Le processus de paix

Les conflits à répétition avec ses conséquences désastreuses ont emmené la communauté internationale à rechercher des solutions pour le retour de la stabilité dans cette partie du monde. Ainsi plusieurs traités de paix ont été signés entre Israël, les arabes palestiniens et les pays arabes voisins. On peut citer :

a- les accords de camp David

Les accords de Camp David sont signés le 17 septembre 1978 à Washington, par le Président égyptien Anouar el-Sadate et le Premier Ministre israélien Menahem Begin, sous la médiation du Président des États-Unis, Jimmy Carter. Les éléments principaux des accords de camp David sont :

- Le retrait de l'armée Israélienne du Sinäi
- En contrepartie, Israël obtint une normalisation des relations diplomatiques israélo-égyptiennes.
- des garanties sur la liberté de circulation des navires israéliens sur les voies d'eau du canal de Suez et du détroit de Tiran.
- L'interdiction de chaque pays (Israël et l'Égypte) de rassembler près de la frontière Israélo-Egyptienne de forces militaires
- la garantie de libre passage de l'Égypte vers la Jordanie.

b- le traité de paix israélo-égyptien

Le Traité de paix israélo-égyptien est signé le 26 mars 1979 à Washington, à la suite des Accords de Camp David de 1978. L'Égypte est le premier pays arabe à signer un traité de paix et à reconnaître Israël. Ce traité de paix est signé 16 mois après la visite du Président Anouar el-Sadate en Israël en 1978 et après d'intenses négociations.

Les éléments principaux du traité sont :

- la reconnaissance réciproque des deux pays (Israël et l'Égypte)
- la fin de l'état de guerre qui existait depuis 1948
- et le retrait israélien des forces militaires et des implantations civiles (notamment Yamit et Taba) de la péninsule du Sinaï occupée par Israël depuis 1967.
- et la reconnaissance du Détroit de Tiran et du Golfe d'Aqaba comme des voies de navigation internationales.

c- La conférence de Madrid de 1991

La Conférence de Madrid s'est déroulée le **30 octobre 1991**, accueillie par l'Espagne et soutenue conjointement par les États-Unis et l'Union soviétique. Elle a réuni Israël et les pays arabes dont la Syrie, le Liban, la Jordanie et les Palestiniens

Cette conférence n'aboutit pas à de véritables avancées mais le succès de la conférence a été **de favoriser des discussions de paix qui conduisirent aux Accords d'Oslo de 1993 et au traité de paix israélo-jordanien de 1994.**

13 Décembre 1994 : Yitzhak Rabin, Shimon Peres et Yasser Arafat reçoivent le prix Nobel de la paix.

d- l'accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza appelé aussi OSLO II

L'Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la Bande de Gaza, également connu sous le nom de Accord intérimaire israélo-palestinien ou parfois Oslo II a été signé, entre Yitzhak Rabin, Premier ministre d'Israël et Yasser Arafat, Président de l'OLP. La signature a eu lieu une première fois à Taba (ville de la péninsule du Sinaï) le **24 septembre 1995 puis de nouveau à Washington le 28 septembre 1995**, en présence des représentants russes, américains, européens, égyptiens, jordaniens et norvégiens.

Les éléments principaux de l'accord

- l'élection d'un conseil législatif palestinien et d'un président de l'autorité palestinienne

- le retrait militaire israélien de certaines villes (Jennie, Naplouse, Ramallah, Bethleem et Jéricho) et villages palestinien.
- Le contrôle militaire israélien des colonies juives implantées en zone palestinienne

e- la conférence d'Annapolis

La conférence d'Annapolis est une conférence diplomatique pour la paix au Moyen-Orient qui s'est tenue le 27 novembre 2007, à l'Académie navale d'Annapolis, dans le Maryland aux États-Unis.

Cette conférence officialise pour la première fois la « solution à deux États » pour résoudre le conflit israélo-palestinien. La solution est inscrite à l'ordre du jour et acceptée par les deux parties.

La conférence s'est terminée par la publication d'une déclaration conjointe de toutes les parties

Remarque

Les avancées du processus de paix se heurtent encore à des hostilités de part et d'autre, et pour cause :

- Les Arabes proposent comme base de discussion, **terre pour la paix**, tandis qu'Israël veut, **paix pour territoire**.
- On assiste à des Contestation et à l'intensification des actes terroristes, d'assassinats par les fanatiques ou intégristes des deux camps qui remettent en cause les accords.
- L'autonomie ne s'étant pas encore concrétisée par un Etat Palestinien indépendant, les Arabes acceptent difficilement les différents accords.
- On a la Poursuite de la politique de colonisation de terres par Israël qui refuse encore de restituer les territoires conquis ; déclenchement de la 2^{ème} **Intifada**, et la paix semble de nouveau lointaine.

CONCLUSION

Grâce au Sionisme et à la communauté internationale, l'Etat d'Israël s'est constitué sur la terre de Palestine en dépit des tensions persistantes et interminables avec ses voisins arabes. Certes de nos jours, les menaces d'un nouveau conflit Israélo-arabe semblent écartées, mais l'avenir de cette région reste encore bien fragile et incertain, car le vrai problème qui est l'indépendance de l'état palestinien demeure et le processus de paix se heurte encore à des hostilités farouches de part et d'autre.

Leçon2 : L'EFFONDREMENT DU RIDEAU DE FER

INTRODUCTION

Les relations internationales à partir de 1975 sont marquées par des événements majeurs qui vont contribuer à la dislocation des différents blocs créés depuis 1947 : c'est « l'effondrement du rideau de fer ».

- Quelles sont les causes de l'effondrement du rideau de fer ?
- Quelles sont les conséquences qui en ont découlé ?

I- LES FACTEURS A L'ORIGINE DE L'EFFONDREMENT DU "Rideau de Fer"

1-La conférence d'Helsinki (Finlande : Août 1975)

Elle réunit 33 Etats européens y compris l'Urss, les USA, le Canada. Ses résolutions protègent les petits Etats d'une éventuelle attaque, leur donne une autonomie vis-à-vis des grandes puissances :

- L'égalité souveraine des Etats
- la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un état
- l'inviolabilité des frontières
- le règlement pacifique des différends
- le respect des droits de l'homme....

Désormais, beaucoup de pays décident de n'appartenir à aucun Bloc.

2- Les difficultés et échecs du modèle communiste

L'URSS, à sa création en 1917 avait suscité beaucoup d'espairs. Mais très vite, après quelques années d'existence, la peur, la misère et le désespoir vont s'installer à tous les niveaux :

a- Au plan politique :

- Un seul parti politique est autorisé : le parti communiste avec des dirigeants impopulaires, immuables et dictateurs.
- Le pouvoir est détenu par une classe de privilégiés : **la Nomenklatura**.
- Le pouvoir est fondé sur la répression, l'épuration et l'élimination des opposants considérés comme ennemis du peuple.
- C'est un système avec une pensée unique soutenu par la force militaire et les intellectuels

b- Sur le plan social :

- La population est privée de toutes libertés et est contrôlée par la police d'Etat qui ne tolère aucun trouble ou rassemblement hostile au système, d'où l'existence des goulags et des asiles pour enfermer et "redresser" ces leaders d'opinions subversifs.

- Le système a permis aussi l'émergence d'une classe de privilégiés et corrompus.

c- **Au niveau économique :**

- On a une planification excessive et étouffante avec la priorité accordée aux industries lourdes au détriment des industries de consommation et de l'agriculture.
- La collectivisation forcée des terres a entraîné une démotivation, des productions insuffisantes avec famines.
- La stagnation économique entraîne la misère sociale, développe l'absentéisme, la corruption, le laxisme et les tensions sociales.

Au total, les peuples de l'URSS et les populations des Etats communistes n'hésitent pas à manifester leur oppositions aux régimes dès que l'occasion se présente ;

De ce constat, en **Mars 1985**, **Gorbatchev (M)**, élu secrétaire du parti et chef de l'Etat en URSS, conscient de toutes ces difficultés décident d'opérer des réformes dans tout le système.

3- **L'arrivée au pouvoir de Michael GORBATCHEV et ses reformes**

Dès son arrivée au pouvoir, Gorbatchev initie une grande révolution sans violence en opérant de profondes réformes à tous les niveaux :

a- **Au plan sociopolitique :**

Il met en place la Glasnost ou transparence qui vise à rétablir la démocratie et les libertés. Avec la mise en place de la Glasnost, on assiste à :

- Démocratisation avec la création de plusieurs partis politiques
- Au pluralisme des candidatures,
- La légalisation du droit de grève,
- La liberté d'expression et de religion,
- La libération et la réhabilitation de prisonniers politiques...

b- **Sur le plan économique :**

Il met en place la **Perestroïka** ou restructuration. Elle vise à favoriser le développement économique sans remettre en cause le système communiste. Avec la mise en place de la Pérestroïka, on assiste à :

- Légalisation de la propriété privée
- La liberté des prix
- L'appel aux capitaux et investisseurs étrangers
- La libéralisation du commerce extérieure...

c- Au plan international :

● Avec les démocraties populaires (ou Etats communistes), il est favorable au changement des rapports et estime que leurs relations doivent désormais être fondées sur l'indépendance absolue et encourage même celles qui veulent s'engager dans la libéralisation politique et économique.

● Il reprend le dialogue avec les Etats-Unis, on parle d'une nouvelle détente et on s'achemine vers la résolution de conflits périphériques et la signature de traités militaires (START 1 en 1991).

L'ampleur de ces réformes et de leurs interprétations contribuent à bouleverser et désintégrer l'URSS, le bloc communiste et les relations internationales.

II- LA DISLOCATION DE L'URSS ET LA NAISSANCE D'UN MONDE UNIPOLAIRE

1) La dislocation et la mort de l'URSS

Les réformes mises en place par Gorbatchev créent des mécontents au sein même des organes dirigeants de l'URSS

Pour y faire face à ces mécontentements, Gorbatchev organise un référendum pour une union renouvelée mais qui est freinée par un coup d'Etat des conservateurs. Face à la mobilisation populaire dirigée par **Boris Eltsine, le coup d'Etat échoue en Aout 1991.**

Libéré de prison, Gorbatchev démissionne de son poste de secrétaire général du PCUS et dissout le comité central.

Dès lors, des mouvements indépendantistes émergent. Tous les Etats qui composent la fédération de l'URSS réclament et proclament leur indépendance. Ces Etats créent en **Décembre 1991**, la **CEI** (Communautés des Etats Indépendants) exceptés les **pays baltes** (Estonie, Lettonie, Lituanie) et la **Georgie.**

C'est la mort de l'URSS après **70 ans** d'existence, et l'Etat fédéral n'étant d'une forme vide, **Gorbatchev démissionne le 25 Décembre 1991.**

2 La désagrégation du bloc communiste

S'appuyant sur la libéralisation du régime soviétique avec les réformes mises en place par Gorbatchev à partir de 1989, plusieurs pays du bloc communisme connaissent des soulèvements populaires qui finissent par :

- **L'organisation d'élections libres et démocratiques** dans les pays suivants : Hongrie (1989), Pologne (1989-1990), Bulgarie (1989), Tchécoslovaquie (1989).

- de **violentes répression et des guerres civiles** : Exemple : en Roumanie (1989), Yougoslavie (1990).

- des événements majeurs comme la **chute du mur de Berlin en Novembre 1989**. Ce mur qui symbolisait le partage de l'Europe et la division du monde en deux blocs. **En Octobre 1990, il y a unification des deux Allemagnes après 45 ans de séparation.**

-**la Dissolution du pacte de Varsovie** en avril 1991, **COMECOM** et du **KGB** en Juin 1991.

En somme, toutes les démocraties populaires, sortent du communisme, avec changement des dirigeants et s'engagent dans la voie de la démocratie libérale et de l'économie de marché.

3 La naissance d'un monde unipolaire

L'éclatement de l'URSS et sa disparition ont permis aux USA d'être les seuls super puissances et de s'affirmer comme étant les seuls capables de faire régner l'ordre sur la planète terre : ce sont les **"gendarmes" du monde.**

Du coup c'est l'avènement du **monde unipolaire dirigé par les USA**. Cela s'est manifesté lors de la guerre du Golfe en 1991, en Somalie en 1993, en Haïti en 1994, en Irak en 2002... On a le triomphe du libéralisme avec **la mondialisation et la globalisation.**

Certes, les tensions issues de la logique des blocs se sont apaisées mais d'autres encore dangereuses ont fait leur apparition mettant ainsi le monde en péril : **guerres religieuses, ethniques, actes terroristes...**

CONCLUSION

Bipolaire au départ, le monde est aujourd'hui unipolaire avec la disparition de l'URSS et la suprématie des USA : c'est la fin de la guerre froide. Cependant des tensions persistent et on assiste à l'émergence de nouvelles puissances. On parle donc de plus en plus non pas **d'un monde unipolaire mais plutôt d'un monde multipolaire.**

Leçon 1 : LES FACTEURS DE LA DECOLONISATION**INTRODUCTION**

Au 20^e siècle, les empires coloniaux qui s'étaient constitués au 19^e siècle, commencent à disparaître, à se désagréger : c'est la décolonisation. Ainsi, après la 2nd guerre mondiale, en Asie d'abord, puis en Afrique ensuite, les peuples colonisés s'émancipent de la domination européenne et accèdent à l'indépendance. Les nouveaux Etats issus de ce vaste mouvement de décolonisation contribuent à créer un tiers monde qui tente d'affirmer vers les années 50 son existence politique sur la scène internationale

I) LES CAUSES DES MOUVEMENTS NATIONALISTES

La naissance des mouvements nationalistes va être favorisée par des facteurs aussi bien internes qu'externes.

A- LES FACTEURS INTERNES**1- Origines et définition du Nationalisme**

Les origines du nationalisme doivent être recherchées à travers les exactions et les injustices produites par le système colonial à l'égard des colonisés. A cela il faut ajouter le mépris, la négation et la destruction des cultures, des us et coutumes des indigènes.

La prise de conscience des colonisés de toutes ses humiliations, frustrations et spoliations les poussent à revendiquer une amélioration de leur condition de vie : c'est l'éveil du nationalisme.

Le nationalisme est la prise de conscience des peuples assujettis de leur situation de dominés, d'exploités et de leur volonté de s'organiser pour défendre leur territoire, leur valeur culturelle. En somme, ils vont à la conquête de leur dignité, leur liberté longtemps bafouée.

2-Le rôle de l'école et des intellectuels

L'enseignement Occidental mis en place durant la colonisation a joué un rôle de formation et d'éveil. Les étudiants vont créer divers mouvements de protestation : **Fédération des Etudiants d'Afrique Noire Francophone (FEANF), West Africa Student Union (WASU)**. Encore en entrant en contact avec les idées de liberté, de justice, d'égalité entre les peuples et de démocratie, ces élites condamnent et rejettent le colonialisme qui fait du colonisé un « sous homme ». Ces élites sont donc les leaders des mouvements de revendication : **Gandhi (Inde), Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), Bourguiba (Tunisie), Hô chi Minh (Indochine), Sékou Touré (Guinée)...** Ils créent des syndicats (**SAA 1944**) et des partis politiques (**PDCI 1944, FLN 1954, Vietminh 1946...**) pour lutter. Leurs moyens et stratégies d'actions sont : boycotts, marches, meetings et le cas extrême la violence.

3- Essor démographique et urbanisation

L'essor démographique est lié à l'amélioration des conditions de vie, d'hygiène et de santé des colonisés. Cette croissance démographique s'accompagne d'une urbanisation avec des citadins sans aucune qualification vivant dans la misère et la promiscuité. Ces désœuvrés et surtout le prolétariat ouvrier vont revendiquer au-delà de meilleures conditions de vie, une émancipation totale. Ils sont le plus souvent mobilisés par les syndicats et les partis politiques dans les mouvements de protestation.

4- Les bouleversements socio-économiques

Durant la colonisation, les colons s'approprient les meilleures terres et refoulent les indigènes sur les terrains arides. Encore ils introduisent et imposent des cultures commerciales (café, cacao, coton, hévéa, thé...) qui ruinent l'agriculture vivrière. En plus la concurrence des produits manufacturés européens, entraînent la « mort » de l'artisanat des colonisés.

Par ailleurs, la colonisation va engendrer deux classes sociales dans les colonies. D'une part une minorité aisée pactisant avec les colons et d'autre part une masse de prolétaires et de frustrés composés surtout d'ouvriers et d'intellectuels. Ces derniers s'estiment lésés car occupant des postes subalternes dans l'administration. Au total, c'est une société de mécontents prête à lutter pour sa liberté.

B- LES CAUSES EXOGENES

1-Les conséquences de la 2nd guerre mondiale

La 2nde guerre mondiale participe à l'accélération de la marche vers l'indépendance à plusieurs raisons :

- Elle a détruit le mythe de la puissance et de l'invincibilité du « blanc ».
- Grâce à leur participation à la guerre, les indigènes comprennent qu'ils sont égaux face à la souffrance et à la mort. Ceci va entraîner une évolution des mentalités qui les pousse à réclamer leur liberté.
- Pour avoir aidé le colonisateur à se libérer de l'ennemi, les colonisés réclament leur indépendance pour « service rendu »

2-L'action des « deux super grands »

- Les Etats-Unis s'opposent à l'impérialisme par principe. En effet ayant été eux-mêmes colonisés, ils ne souhaitent pas voir un Etat le devenir. Ils sont les défenseurs des idéaux de liberté et de démocratie. En plus, ils espèrent trouver dans les nouveaux Etats indépendants, des débouchés commerciaux.
- L'URSS rejette l'impérialisme par principe idéologique. En effet pour le communisme, la colonisation est vue comme une « exploitation de l'homme par l'homme ». Elle veut aussi étendre sa zone d'influence.

3- L'action de l'ONU

Dans ses buts et principes, l'ONU est anticolonialiste. Elle va servir de tribune aux Etats décolonisés pour dénoncer la colonisation. De plus sur les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité, 03 sont anticolonialistes : EU, URSS, Chine.

4- La conférence de Bandung(Indonésie)

Cette conférence se tient en avril 1955 à Bandung avec 29 pays Afro-asiatiques (Nehru, Nasser, Soekarno...). Elle condamne la colonisation européenne, la ségrégation raciale en Afrique du sud et soutient les mouvements nationalistes. Cette conférence est vue par les Européens comme une menace directe de leurs intérêts.

5- Le panafricanisme

C'est une doctrine lancée au début du XXe siècle par des Afro-américains et des antillais : Georges Padmore (Guadeloupe), Marcus Garvey (Jamaïque), WEB Dubois (USA). Elle prône la dignité et la solidarité de l'homme noir puis valorise sa culture. Ce mouvement a une influence capitale sur des intellectuels africains dans leur combat pour l'indépendance : **Kwame N'Nkrumah (Ghana), Nandi Azikwe (Nigeria), Jomo Kenyatta (Kenya), Senghor (Sénégal).**

6-L'apport des religions

Les églises après avoir été avec l'armée et l'administration coloniale les véritables piliers de la colonisation, vont finir par diffuser au sein de la population les concepts de liberté et d'égalité entre tous les hommes sans distinction de races et de religions. A partir de 1946, les églises protestantes se prononcent ouvertement pour l'émancipation des colonies.

Aussi, on note la naissance de mouvements messianiques chrétiens qui condamnent la colonisation, suscitent la désobéissance civile et revendiquent la liberté : **le Harris me (Côte d'Ivoire, Libéria), le Kimbanguisme (Congo Belge), Papa Nouveau (Côte d'Ivoire).**

Il faut également citer le cas de l'islam qui a servi des courants réformateurs autour de leaders charismatiques qui vont revendiquer la liberté : **le Mouridisme, la Tidjania (Sénégal)...**

II - LES CARACTERES DE LA DECOLONISATION

La décolonisation a eu des caractères particuliers selon le pays et le régime. En général, on distingue trois (3) formes de décolonisation.

- La décolonisation pacifique et progressive.
- La décolonisation violente et tardive.
- La décolonisation bâclée et ratée.

Ces trois voies débouchent sur l'indépendance.

A-LA DECOLONISATION PACIFIQUE

1- Dans les colonies anglaises

La Grande Bretagne a été l'exemple même de la décolonisation pacifique. Elle a fait franchir à ses colonies, des étapes successives :

- ▶ **1^{ère} étape** : domination totale de la colonie.
- ▶ **2^{ème} étape** : on enregistre l'entrée massive des locaux (indigènes) dans le conseil législatif par le biais d'un suffrage universel.
- ▶ On note une grande représentativité des indigènes au conseil exécutif. Même le 1^{er} ministre est indigène. Les indigènes sont donc majoritaires au conseil exécutif.
- ▶ L'indépendance totale est la dernière étape. Exemple : Ghana.

2- La décolonisation pacifique dans les colonies françaises

En général, le système français ne prévoit pas d'issue de sortie. Cependant, il y a eu des décolonisations pacifiques avec des étapes :

- ▶ **La 1^{ère} étape** : l'Union française en 1946.
- ▶ **La 2^{ème} étape** : la loi-cadre en 1956.
- ▶ **La 3^{ème} étape**: la communauté en 1958.
- ▶ L'indépendance totale. Exemple : CI, Sénégal, Gabon...

B-LA DECOLONISATION VIOLENTE ET TARDIVE

C'est une décolonisation où les peuples colonisés ont été emmenés à pendre les armes pour obtenir leur indépendance soit parce que la puissance colonisatrice s'y oppose, soit parce que les colons installés dans ces colonies ne veulent pas en entendre parler. **La France et le Portugal** constituent des cas typiques de pays ayant vécus l'exemple de plusieurs guerres de décolonisation :

- Dans les colonies françaises : De 1946 à 1954 en Indochine ; 1954 à 1962, la guerre d'Algérie.
- Dans les colonies portugaises : les cas de l'Angola (1975), du Mozambique (1975), de la Guinée Bissau (1974).

A- LA DECOLONISATION RATEE ET BACLEE

C'est une colonisation au cours de laquelle la puissance n'a pas favorisé l'émergence d'intellectuelles et la cohésion sociale. Ce fut très souvent dans les colonies des Belges qui ont eu une attitude paternaliste. Pour eux il faut donner le minimum d'instruction aux indigènes, diviser les groupes ethniques pour mieux régner. Cela explique le réveil tardif des nationalistes et la mise en place de mouvements d'émancipation de manières désorganisées:

- Le **Congo belge.**
- Le **Burundi, Rwanda.**

CONCLUSION

L'effondrement des empires coloniaux va entraîner l'accession à l'indépendance de plusieurs Etats colonisés. Cet événement majeur va bouleverser la géopolitique internationale avec l'arrivée sur la scène internationale des dirigeants du tiers monde.

Leçon 2 : LA DECOLONISATION DE LA CÔTE-D'IVOIRE

INTRODUCTION

La marche vers l'indépendance de la C.I s'inscrit dans le cadre de l'évolution générale de l'émancipation de l'Afrique noire francophone. Cette marche va se faire pacifiquement et progressivement. Elle est marquée par l'action d'un parti, le PDCI-RDA, et d'un homme : Félix Houphouët Boigny. On distingue trois grandes étapes dans la lutte émancipatrice :

- **La période de l'espoir : 1944-1947**
- **La période de lutte et répression : 1947-1950**
- **La période de collaboration à l'indépendance : 1950-1960**

I) LA PERIODE DE L'ESPOIR : 1944-1947

Un certain nombre d'éléments vont concourir à la naissance de l'espoir chez l'élite ivoirienne.

A- La Conférence de Brazzaville (Janv.-Fév. : 1944)

1-Les promesses de la conférence

Elle a été convoquée par le **CFLN (Comité Français de Libération National, 1943)** dirigé par le **général Charles De Gaulle**. Elle réunit tous les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale sans aucun Africain. Elle a un double objectif : *affirmer la mainmise de la France sur ses colonies et répondre aux aspirations de liberté des intellectuels africains*. A cette conférence les résolutions sous formes de promesses sont pleines d'espoir pour les africains et portent sur les points suivants :

- **La suppression du travail forcé.**
- **La représentation des indigènes dans les assemblées françaises.**
- **La création d'une assemblée locale élue.**
- **L'accès des africains à tous les emplois.**
- **La liberté d'association...**

Mais à cette conférence il n'est nullement question d'indépendance et De Gaulle affirme « **tout idée de self-government est à écarter** ».

2-La Naissance du Syndicat Agricole Africain (SAA)

Le gouverneur de Côte-d'Ivoire, **André Latrille (1943)**, d'esprit libéral travaille dans le cadre de Brazzaville malgré l'opposition des colons. Ainsi il exempte les grands planteurs du travail obligatoire et cautionne la création du **Syndicat Agricole Africain (S.A.A, Juillet 1944)** présidé par Félix Houphouët Boigny. Ce syndicat par sa lutte obtient :

- **Le recrutement libre de la main d'œuvre.**
- **L'équité dans les prix d'achats des produits et du matériel agricole...**

Houphouët (F.B) est élu **député en oct.1945** avec d'autres pairs africains (30) pour participer aux travaux de la future assemblée constituante française. Déjà par leurs intenses activités ils obtiennent :

- **La suppression du travail forcé, loi F.H.B du 11 avril 1946.**
- **La citoyenneté française accordée à tous les africains, loi Lamine Gueye du 7 mai 1946.**

B- La Naissance des Partis Politiques et l'Union Française (oct.1946)

1-Les partis politiques en C.I

Ayant besoin d'une structure politique pour ses activités, un parti, le **P.D.C.I (Parti Démocratique de C.I) naît le 9 Avril 1946** pour soutenir F.H.B. Il choisit l'**apparentement de son parti en 1946 avec le Parti Communiste Français (P.C.F)** qui soutient au parlement français la lutte revendicatrice des élus africains.

En dehors du PDCI, il y a les partis suivants :

- **Parti socialiste (SFIO), Juillet 1937 avec Dignan Bailly.**
- **Parti progressiste de la C.I (P.P.C.I), Mars 1946 avec Kouamé Binzème.**
- **Bloc Démocratique Eburnéen (B.D.E), Décembre 1948 avec Etienne Djaument.**
- **Union des indépendants de la C.I (U.D.I.C.I), Mai 1949 avec Moussa Coulibaly...**

2-L'union française : Octobre 1946

A la fin de la seconde guerre mondiale, la France adopte une nouvelle constitution, le **27 octobre 1946**, qualifiée d'Union française qui regroupe les Territoires d'Outre-Mer (T.O.M), les Départements d'Outre-Mer (DOM) et la France métropolitaine. La nouvelle constitution apporte des réformes importantes :

- **La suppression du code de l'indigénat.**
- **La mise en place d'assemblée locale élue.**
- **La création du F.I.D.E.S (Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social) etc.**

Toutes ces réformes apparaissent insuffisantes aux yeux des africains car :

- elles donnent des pouvoirs importants au gouverneur
- Elles maintiennent le double collège et du suffrage non universel.

Aussi la lutte étant globale, il était nécessaire pour les élus africains de se regrouper en un grand rassemblement. Ainsi **naît le 18 Octobre 1946 à Bamako (Mali), le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A)** avec comme président F.H.B. Il engage les revendications dans le cadre constitutionnel français. Mais, les événements vont vite bouleverser cette voie légale et modérée de lutte.

II-LA PHASE DE LA REPRESSION-RIPOSTE : 1947-1950

Les victoires successives du PDCI-RDA et de son leader, FHB, aux différentes élections inquiètent les colons qui vont agir.

A- L'isolement du RDA

En 1946, F.H.Boigny a apparenté son parti et le mouvement RDA, au PCF afin d'avoir un soutien parlementaire dans la lutte. Mais en 1947 avec l'avènement de la guerre froide ou les communistes sont chassés du gouvernement français, l'alliance du PDCI-RDA est blâmée et condamnée. Encore le gouverneur Latrille (A), jugé trop clément et favorable au PDCI-RDA est remplacé en **Février 1947**. Les colons sont contents.

Il est fait appel à un gouverneur réputé à poigne, **Péchoux (Laurent) en Nov.1948**, qui a pour **mission de « casser », décapiter le parti pour l'affaiblir et le faire disparaître**. Il apporte alors un soutien

systématique aux opposants du RDA. Il va encore chercher à exploiter tous les incidents qui éclateront, le cas échéant en susciter pour arrêter les militants et les dirigeants du PDCI-RDA.

B-Les Années de Répression

Les incidents éclatent dès 1947 entre les partisans du PDCI-RDA et ceux des autres formations politiques à Séguela, Abengourou, ...et surtout avec ceux du **Bloc Démocratique Eburnéen (BDE : Etienne Djaument) le 6 février 1949 à Treich-ville**. A la suite de cet incident, **30 membres du PDCI-RDA dont 8 du comité directeur sont arrêtés et incarcérés à Grand-Bassam**.

Les militants du RDA réagissent en lançant une campagne de désobéissance en vue de leur libération à travers **grèves, boycotts, écrits virulents** (Dadié.B, Césaire. A) et par **la marche mémorable des femmes le 24 décembre 1949 sur la prison de Grand-Bassam**.

En 1950, les émeutes gagnent tout le pays, avec des morts à Dimbokro, Bouaflé, l'assassinat du sénateur **BiakaBoda (Janv.1950)** et plusieurs arrestations. Des militants fuient, s'exilent, démissionnent et on a l'interdiction de toutes les activités du parti en Fév.1950 sur l'ensemble du territoire.

B- Le Desapparement du PDCI-RDA du PCF

Pour sortir de cet engrenage et réussir le rassemblement des forces politiques, Houphouët (F.B) décide de rompre l'apparement de son parti avec le PCF. **La rupture est officielle le 18 octobre 1950**. En échange la France lève l'interdiction qui frappe les activités du parti ; mais **la répression a duré 3ans, tué 52 personnes et environ 5000 arrestations**. Dès lors commence la période de collaboration avec les autorités françaises.

7) DE LA COLLABORATION A L'INDEPENDANCE : 1950-1960

Houphouët (F.B) ayant décidé de placer ses revendications dans le cadre constitutionnel en 1950, une **nouvelle alliance est scellée** avec la visite du ministre des colonies, Mitterrand (F) à **Abidjan en 1951**. Une entente est conclue entre le **PDCI-RDA et l'UDSR (Union Démocratique et Sociale de la Résistance)**. Cette collaboration permet l'entrée de Houphouët (F.B) dans le gouvernement de **Mollet (Guy) en 1956** comme ministre délégué à la présidence et participe à l'élaboration de la loi-cadre avec, le ministre des territoires d'outre-mer, **Deferre (Gaston)**.

A- La Loi-cadre : 23 Juin 1956

Elle est un ensemble de mesures gouvernementales autorisées par le parlement français qui accorde une autonomie locale aux colonies avec les réformes suivantes :

- Le suffrage universel et le collège unique (blancs et noirs sur une seule liste d'électeurs).**
- L'autonomie interne de chaque colonie par la création de gouvernements locaux (le président est le gouverneur et pour vice-président le parti majoritaire : Auguste Denis).**
- La décentralisation administrative et l'extension du pouvoir des assemblées territoriales au plan financier.**

Cette loi a pour faiblesse de donner toujours des pouvoirs considérables au gouverneur et de procéder au morcellement politique de l'Afrique francophone.

L'application de la loi-cadre se fait à la suite des élections de 1957 où le PDCI-RDA remporte tous les sièges et dirige donc le conseil de gouvernement et gère les communes. Mais en 1958 suite aux problèmes de l'Algérie, De Gaulle revient au pouvoir en France et propose une nouvelle constitution : **la communauté**.

B- De la Communauté à l'Indépendance : 1958-1960

1- La communauté : 1958

Au sein de la commission de rédaction de cette constitution, on constate la naissance de deux courants parmi les élus africains :

- Les partisans d'un **regroupement confédéral au niveau de l'AOF (Dakar) et AEF (Brazzaville) avec droit à l'indépendance, Senghor du Sénégal.**
- Les partisans d'une **évolution territoire par territoire et jugeant l'indépendance précoce, F.H.B de C.I et M'ba Léon du Gabon.**

Le président De Gaulle plus proche de la seconde conception propose la communauté qui dispose que :

- Le président de la communauté est le président de la France.**
- Tous les citoyens de la communauté sont égaux en droits et en devoirs.**
- Les Etats jouissent d'une autonomie et peuvent gérer certaines affaires (l'agriculture...)**
- La politique étrangère, économique, les finances, la défense, la monnaie, l'enseignement supérieur sont du domaine des organes communautaires.**

Il propose aux africains un choix : **oui au référendum et être membre de la communauté ou dire non et obtenir son indépendance.**

En **Septembre 1958**, il organise une tournée africaine où tous les pays africains visités votent « oui », excepté **la Guinée d'Ahmed Sékou Touré qui vote « non »** (“Je préfère la liberté dans la pauvreté, à la richesse dans la servitude”) et obtient automatiquement son indépendance.

2-L'indépendance de la Côte-d'Ivoire : 1960

En Janvier 1959, Senghor (Léopold) crée la **fédération du Mali (Soudan& Sénégal)** et demande l'indépendance, mais en demeurant dans la communauté. Suite à cette demande, en **Mai 1959** la constitution est révisée en son **article 86**. La fédération du Mali obtient son indépendance en **Décembre 1959**.

Houphouët (F.B) qui a créé le **Conseil de l'Entente en Mai 1959 (C.I, Haute-Volta, Niger, Dahomey)**, sollicite aussi l'indépendance qui est accordée le **7 Aout 1960 pour la Côte-d'Ivoire**. Il est élu **Président de la République de C.I à 98.7% le 27 Novembre 1960** et ne quitte ce poste qu'à sa mort le **7 Décembre 1993**.

Par ailleurs, amorcé en **1956** le processus de ralliement de tous les autres partis politiques au sein du P.D.C.I-R.D.A est achevé en **1959**; et donc **de l'accession à l'indépendance jusqu'en 1990 règne le monopartisme**.

CONCLUSION

L'émancipation de la C.I s'est faite graduellement et pacifiquement dans le cadre d'une évolution institutionnelle avec la métropole. C'est donc une décolonisation réussie pour la France qui maintient des relations privilégiées de coopération avec le pays.

LECON 3 : LA DECOLONISATION DE L'ALGERIE

INTRODUCTION

Conquise depuis 1830 par la France, l'Algérie est une colonie de peuplement. La décolonisation de ce pays va donner lieu à une violente, atroce et longue guerre (1954-1962) qui va affecter durablement les relations franco-algériennes.

I- LA SITUATION DE L'ALGERIE DE 1830 A 1954

A- Le Contexte Sociopolitique et Economique

1- Une vie sociopolitique particulière

L'Algérie est une colonie de peuplement rattachée directement au ministère de l'intérieur en 1848 qui la subdivise en trois départements : Alger, Oran, Constantine. La population est composée de deux catégories de citoyens :

- **La communauté française, minoritaire (11,1%)** appelée « pieds noirs », conservatrice détient tous les droits (candidat, électeur, haut poste...) et a la citoyenneté. On peut y ajouter les étrangers de confession chrétienne, et des juifs Algériens à partir 1868.

- **La communauté musulmane (Berbères, Kabyles...), nombreuse (80%)** a démographie galopante, est soumise au code de l'indigénat, paye l'impôt, fait le service militaire, mais n'a aucun droit : ce sont des « sujets » dont on détruit les écoles coraniques, fait un tri pour aller à la Mecque et on débaptise leurs villes (Constantine, Philippeville, Orléans ville...).

2- La situation économique

La discrimination est présente :

- **La population européenne**, 2% de la population agricole détient 25% des terres les plus fertiles. Dans l'administration et l'industrie, elle occupe les postes de direction ou de commandement.
- **Les musulmans, arabo-berbères**, sont refoulés sur les terres arides. Ils sont seulement 4% dans le secteur industriel, 8% dans le tertiaire et n'occupent que des postes de subalternes. En somme ils sont exploités, marginalisés et misérables.

Déjà en 1931, le gouverneur de l'Algérie, **Violette (Maurice)** prévient que si le pays doit rester le territoire exclusif des colons, il sera perdu pour la France. Mais la minorité ayant le pouvoir s'oppose à toutes les tentatives de réformes d'améliorer de vie des musulmans.

Toutes ces frustrations sont à la base de la naissance des mouvements nationalistes.

B- La Naissance du Nationalisme et son Evolution

1-Les mouvements nationalistes

Des hommes incarnent ces mouvements qui s'opposent dans leur approche de la lutte pour l'indépendance :

- **Messali Hadj** crée en France l'**Etoile Nord-Africaine (E.N.A. 1926)**. C'est un révolutionnaire qui réclame l'indépendance. Cela lui vaudra d'innombrables séjours en prison ou en déportation.

Ce parti dissous, il crée en **1937 le Parti du Peuple Algérien (P.P.A)**. La France jugeant encore ce parti dangereux l'interdit en 1945, mais il renaît encore en **1946 : Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D)**.

- **Ahmed Ben Bella**, fils de paysan milite au sein du **MTLD** et crée en son sein en 1945 une fraction dure, l'**O.S (Organisation Spéciale)**. Arrêté et jeté en prison il s'évade pour le Caire d'où avec des amis ils créent en **Octobre 1954 le Front de Libération Nationale (F.L.N)**, doté d'une **armée A.L.N (Armée de Libération Nationale)**.
- **Ferhat Abbas**, intellectuel, bourgeois dirige la **Fédération des Elus Indigènes (F.E.I. 1927)**. Modéré avant 1940, il est partisan de l'assimilation car ne croit à l'existence d'une nation algérienne et veut une révolution par la loi.
- **Abd-Al-Hamid Ben Badis** crée en **1931 le Mouvement des Oulémas** d'inspiration religieuse et considère que seules les forces de l'Islam peuvent réaliser l'émancipation de l'Algérie menacée par la francisation. Il réclame l'indépendance avec comme slogan: «**l'Islam est notre religion, l'Algérie notre patrie et l'Arabe notre langue**».

En dépit de leurs divergences, les mouvements nationalistes, modérés comme révolutionnaires ne sont pas écoutés par les français ; et donc avant la fin de la seconde guerre mondiale ils se mettent d'accord sur un même objectif et un même idéal : l'Indépendance de l'Algérie.

2-L'évolution de la vie politique de 1940 à 1947

Les leaders nationalistes participant à la seconde guerre mondiale suivie du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, vont tous radicaliser leur position et revendiquer l'indépendance.

En **Février 1943, Ferhat Abbas présente le Manifeste du Peuple Algérien** qui réclame une Algérie autonome et démocratique. Ce projet est rejeté par la France qui accorde la citoyenneté, le droit de vote à tous, l'accès à tous les emplois. Opposition « des pieds noirs » et des nationalistes à cette réforme.

Ces derniers créent en **Mars 1944, un front unique, l'Association des Amis du Manifeste et de la Liberté (A.M.L)** qui incite les arabo-berbères à boycotter la fête célébrant la victoire des alliés le **8 Mai 1945**. Ce refus provoque des incidents et **émeutes à Sétif et Guelma** au bilan très lourd: **103 européens tués, 15.000 arabes ; viols ; destruction de villages ; arrestation des leaders et dissolution des partis**. C'est la rupture des relations entre les deux communautés ou règnent désormais le sentiment de haine et de vengeance réciproque.

En **Mars 1946**, la France amnistie les leaders qui à leur sortie de prison créent de nouveaux partis : Ferhat Abbas, l'**Union Démocratique du Manifeste Algérien (U.D.M.A)**, Messali Hadj, le **Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D)**.

3- Le statut de septembre 1947

- En **septembre 1947**, encore un statut de l'Algérie: le pouvoir exécutif demeure confié au gouverneur et le pouvoir législatif appartient à l'assemblée française ; création d'une assemblée dite « paritaire » (120 membres dont 60 pour 8.5 millions de musulmans/60 pour 985.000 colons) ; l'indépendance du culte musulman, l'enseignement de l'arabe et le droit de vote aux femmes musulmanes...

Ce statut est rejeté par les « pieds noirs » qui le qualifient de déshonorant et aussi par les nationalistes. Pour briser l'influence des nationalistes, l'administration coloniale truque les élections. Toutes les issues légales à des réformes profondes étant fermées, **Ferhat Abbas déclare en 1953 : « il n'y a plus d'autres solutions que les mitraillettes »**.

- En **Octobre 1954**, les nationalistes réfugiés en Egypte créent le **Front de Libération Nationale (F.L.N)** et, le **Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (C.R.U.A)** avec 9 chefs militaires.

Le CRUA devient une branche armée, **A.L.N (Armée de Libération de Nationale)** avec des maquisards, “**moudjahidine**” ou “**fellaghas**”. La date du soulèvement révolutionnaire général est fixée au **1^{er} Novembre 1954**.

II-DE LA REBELLION A L'INDEPENDANCE : 1954-1962

A- La Lutte Armée

1- L'insurrection ou le début de la révolte algérienne

Dans la nuit du **31 Octobre au 1^{er} Novembre 1954** le **FLN** déclenche « **le complot de la Toussaint** » en invitant tous les arabo-berbères à prendre les armes contre les français. La France réagit avec violence, renforce son effectif militaire et procède à l'arrestation des nationalistes.

En 1955 le gouverneur Soustelle (J) propose une politique d'intégration qui est rejetée par le **FLN** qui accentue ses actions terroristes auxquelles l'armée française réplique par des répressions sévères et sauvages.

Le **FLN** bénéficie alors désormais du soutien de toute l'opinion musulmane, reçoit des désertés arabes de l'armée française (**les Harkis**), à le soutien des pays non alignés, son problème est inscrit à l'**ordre du jour de l'assemblée générale de l'ONU en 1955** et enfin a le soutien actif militaire de l'Egypte, de la Tunisie et du Maroc.

2- La Chute de la IVème République

Les colons ne font plus de différence entre les civils musulmans et les « rebelles » et ne veulent pas entendre parler de discussions mais plutôt de correction forte de ces insoumis.

- **En Octobre 1956**, l'avion transportant des dirigeants du **FLN** est contraint d'atterrir en Algérie. Arrêtés ils sont emprisonnés en France jusqu'en 1962.
- **A partir de 1957**, pour faire face au terrorisme urbain (bombes avec des jeunes filles dans les bars, cinémas, stades, dans les cimetières...), la France réplique avec des parachutistes pour faire le « **nettoyage** ».
- **En Février 1958**, la France suspectant la **Tunisie** d'entretenir les rebelles du **FLN** bombarde son village frontalier, **sakieh-sidi Youssef**, et installe un **barrage électrifié sur les frontières Tunisiennes et Marocaines**.

La machine sanglante qui s'est mise en place divise de plus en plus l'opinion française, entraîne des crises ministérielles incessantes et des condamnations de la communauté internationale (**ONU, Ligue Arabe**). Les Français d'Algérie inquiets, redoutant que ces pressions n'aboutissent à l'abandon de l'Algérie tentent le **13 Mai 1958 un coup de force** en occupant le Gouvernement Général d'Alger. Ils y installent un **Comité de Salut Public** dirigé par l'armée. Ils exigent de Paris le maintien de l'Algérie française et demandent le retour au pouvoir du général **De Gaulle**, qui accepte. C'est la **fin de la 4^{ème} république et la naissance de la 5^{ème}** avec une nouvelle constitution.

B- De Gaulle et la Marche vers l'Indépendance : 1958-1962

1-La politique algérienne de De Gaulle : 1958-1961

Le 4 juin 1958, **De Gaulle** se rend à Alger où il prononce un discours qui est diversement interprété par les deux communautés rivales : « **Je vous ai compris. Je sais ce que vous avez voulu faire** ».

En **Juin 1958**, le **FLN** crée à Tunis le **G.P.R.A (Gouvernement Provisoire de la République d'Algérie)** dirigé par **Ferhat Abbas** qui reste insensible aux propositions de **De Gaulle** : plan de développement social et économique de Constantine ; « la paix des braves ».

L'ONU veut voter une résolution pour le droit du peuple algérien, en France l'opinion condamne cette guerre. De Gaulle propose alors en **Septembre 1959** sa politique, **l'autodétermination** avec un choix entre **trois options : l'indépendance complète ou sécession ; l'autonomie dans l'association avec la France ; l'intégration des départements algériens dans la France.**

Le GPRA se déclare prêt à discuter alors que les « pieds noirs » et des officiers s'estiment trahis. Ils l'expriment en **Janvier 1960** par « **la semaine des barricades** » à **Alger** qui échoue.

En **Avril 1961**, après l'échec du putsch militaire contre De Gaulle à Alger, ces militaires créent un mouvement clandestin, **l'O.A.S**(Organisation de l'Armée Secrète) qui se lance dans le terrorisme contre les membres du FLN, les Gaullistes en Algérie et en France. De Gaulle, ayant le soutien de l'armée et de l'opinion ouvre les négociations avec le FLN.

2-Des négociations à l'indépendance

En **Mai 1961**, s'ouvrent les négociations **d'Evian (France)** qui sont aussitôt suspendues à cause de difficultés: **revendication du Sahara, riche en pétrole par la France et le GPRA ; le statut des européens d'Algérie ; les modalités d'une trêve commune.**

L'OAS déchaîne des activités terroristes (sabotages, incendies, enlèvements et assassinats...) qui n'ébranlent guère De Gaulle. Il libère les nationalistes qui sont en prison et les négociations reprennent pour aboutir aux **accords d'Evian le 18 Mars 1962 :**

- **Un cessez le feu sur tout le territoire.**
- **La reconnaissance de la souveraineté algérienne.**
- **Des garanties pour la minorité européenne.**
- **Un referendum est prévu sur les trois propositions de De Gaulle pour que le peuple algérien se prononce.**

Le 1^{er} juillet 1962, les Algériens choisissent à **99.7%** l'**indépendance**, le **5 juillet 1962** avec comme **président Ben Bella.**

Avec les diverses frustrations et l'OAS qui a mis l'Algérie à feu et à sang, les européens craignant pour leur sécurité quittent dans un mouvement de panique générale la patrie que leurs « mauvais bergers » leur ont fait perdre. Les « harkis », sont massacrés après la guerre. Le bilan est très lourd : **français 27.500 militaires et 5000 civils tués ou disparus ; algériens plus de 1 million de morts.**

CONCLUSION

L'incompréhension du phénomène de décolonisation par les français d'Algérie et de la métropole explique la prolongation d'une guerre (8 ans) dont l'issue est dramatique pour les « pieds noirs » et pour les relations franco-algériennes après **132 ans de présence.**

Leçon 4 : L'UNION AFRICAINE (L'UA)

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, les chefs d'Etats africains, soucieux de consolider l'unité du continent et s'entraider sur le plan économique vont créer à **Addis-Abeba en 1963 l'O.U.A (Organisation de l'Unité Africaine)**. Aussi, vu les faiblesses de cette organisation et face aux nouvelles exigences du troisième millénaire, l'OUA va disparaître au profit de **l'Union Africaine (UA) en Juillet 2002 à Durban** en Afrique du Sud.

I- LES ORIGINES ET LA NAISSANCE DE L'UA

1) Les causes de l'échec de l'OUA et la création de l'UA

Plusieurs pays africains sont indépendants en 1960 et, dès lors l'idée d'une Afrique unie avec création d'un organisme politique supranational se répand.

Ainsi après d'intenses négociations et concessions réciproques entre les différents courants (modérés & révolutionnaires) dans la marche vers cette unité, **la charte de naissance de l'OUA est signée le 25 Mai 1963 à Addis-Abeba (Ethiopie) par les représentants de 30 Etats Africains.**

Cependant cette organisation africaine va connaître beaucoup de difficultés comme :

- **Non-respect des principes et résolutions de l'OUA**
- **Pas d'unité du continent**
- **Le continent africain est trop secoué par des conflits**
- **Pauvreté des pays**

En somme, l'OUA était devenue une véritable "**coquille vide**" dont on ne se souvenait de l'existence que lors des sommets annuels des chefs d'états et de gouvernements.

Et donc, c'est ce tableau assez triste qui a emmené le **Président de Lybie Kadhafi (M)**, a initié un projet en vue de donner une nouvelle impulsion à l'organisation panafricaine. Dès lors, les dirigeants africains vont ressentir la nécessité de s'unir plus efficacement afin de s'adapter au nouveau contexte international: mondialisation et globalisation.

2) Les Grandes Etapes de la Création de l'U.A

Le vaste projet de création de l'UA est une idée du président Kadhafi. Il propose une réforme profonde de l'OUA qui a donné l'image d'une organisation dépassée par les événements et en qui on ne croyait plus. Cela dit, c'est à la suite de **4 sommets** qu'on a abouti au lancement officiel de l'Union Africaine :

- **1999** : Session extraordinaire de Syrte (Lybie) qui décide de créer l'UA.
- **2000** : Le sommet de Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif de l'UA.
- **2001** : Le sommet de Lusaka (Zambie) établit le programme de mise en place de l'UA.
- **2002 (9 Juillet)** : Le sommet de Durban (Afrique du Sud) voit la naissance officielle de l'UA.

L'UA compte 53 membres et son siège se trouve à Addis-Abeba (Ethiopie). Elle s'est dotée d'objectifs et de principes.

II- LES OBJECTIFS ET ORGANES DE L'UA.

1) Les Objectifs de l'U.A

- Réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique.
- Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses Etats membres.
- Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent.
- Promouvoir et défendre les positions communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples.
- Promouvoir les principes et institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance et les droits de l'homme.
- Créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales.
- Promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel.
- Promouvoir la recherche en science et en technologie.

2) Les Principes

- Respecter les frontières au moment de l'accession à l'indépendance.
- Règlement pacifique des conflits entre les Etats membres.
- Droit de l'Union d'intervenir dans un état membre sur décision de la conférence.
- Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la justice sociale, les principes démocratiques.
- Respect de la vie humaine, condamnation et rejet de l'impunité, des assassinats politiques, des actes de terrorisme et des activités subversives.
- Condamnation et rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement...

C- Les Organes de L'Union et leur Fonctionnement

Les organes de l'Union se répartissent en trois grandes catégories : Politique, économique et judiciaire.

1) Les organes politiques

On peut citer :

a La conférence de l'Union

Elle est composée des chefs d'Etat et de gouvernement. Elle est l'organe suprême et se réunit au moins une fois par an en session ordinaire ou en session extraordinaire sur demande d'un Etat membre.

La présidence est assurée pendant un an par un chef d'Etat. Son rôle est :

- de définir les politiques de l'Union
- d'adopter le budget de l'Union
- de donner des directives au conseil exécutif sur la gestion des conflits
- de restaurer la paix
- nommer les responsables des autres organes de l'Union
- créer tout organe de l'Union.

b) Le conseil exécutif

Il est composé des ministres des affaires étrangères. Il se réunit au moins deux fois par an. Son rôle est de :

- assurer la coordination des politiques de l'UA
- décider des politiques dans les domaines d'intérêt commun pour les Etats membres.
- contrôler la mise en œuvre des politiques arrêtées par la conférence.
- Il est responsable devant la conférence.

c) La commission

C'est le secrétariat de l'Union. La commission est composée d'un président, des vice-présidents et des commissaires. Le président est élu pour 5 ans renouvelables par la conférence de l'Union. Son rôle est de veiller à l'exécution des décisions prises par l'UA.

L'actuel président de commission est le gabonais Jean PING

d) Le conseil de paix et de sécurité

Il est composé de 15 membres élus par la conférence de l'Union. Son rôle est :

- de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité
- d'anticiper et prévenir les conflits
- élaborer une politique de défense commune.
- De faire des recommandations à la conférence pour une intervention dans un Etat dans des circonstances graves comme : crimes de guerre, génocide...

Il se réunit au moins deux fois par mois à Addis-Abeba.

Il est prévu la création d'une force africaine en attente qui interviendrait à la demande de la conférence ou du conseil.

e) Le parlement panafricain

Le parlement panafricain n'est pas encore créé. Il est toujours en chantier.

2) Les organes à caractère économique, financier et judiciaire

a Le conseil économique, social et culturel (ECOSUC).

C'est un organe consultatif composé des représentants des différentes couches socioprofessionnelles de l'Union.

b Les institutions financières

Elles sont au nombre de trois :

- La Banque Centrale Africaine (BCA).
- La Banque Africaine d'Investissement (BAI).
- Le Fonds Monétaire Africain (FMA).

c- L'organe judiciaire

Il est créé une cour de justice de l'union chargée de trancher les différends entre les Etats membres et qui est « saisi de toutes questions nées de l'interprétation ou de l'application du présent acte » (art.20).

III- BILAN PARTIEL DE L'UA

1) Quelques Acquis

Depuis sa création l'UA a pu mener quelques actions :

- Envoie d'une mission de paix au Soudan.
- Appuie au processus de paix en Somalie.
- Participation à la résolution des crises au Togo, au Libéria et en RDC.
- Intervention pour la recherche de la paix dans la crise Ivoirienne.

2- Les Limites

A peine créée, l'UA montre des signes de faiblesses :

- Retard dans la mise en place des institutions qu'elle s'est dotée et de plus le président de la commission se plaint de ne posséder aucun pouvoir de décision.
- Manque de moyens financiers pour exécuter ou mener ses programmes de développement et ses missions de paix.
- Non-respect de ses principes par certains Etats et légitimation de l'accession au pouvoir par des moyens non démocratiques (Centrafrique : Bozizé, Congo-Brazzaville : Sassou N'guesso, Mauritanie : les militaires...).
- Dans la résolution de certaines crises l'UA est gênée ou contrariée par des grandes puissances qui veulent préserver leurs intérêts (Côte-d'Ivoire, Darfour, Lybie...)

L'UA étant l'espoir d'une Afrique « debout », ses dirigeants doivent vite redresser l'organisation.

CONCLUSION

La naissance récente de l'UA fait renaître l'espoir pour une Afrique qui était à la croisée des chemins et qui cherchait à s'affirmer sur la scène politique internationale. Cette ambition n'est réalisable que si les Africains se donnent les moyens de leur politique et s'ils respectent scrupuleusement les principes qu'ils se sont assignés.

PROGRESSION GEOGRAPHIE TERMINALE G

CHAPITRE I : ETUDE ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE

Leçon 2 : LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

CHAPITRE II : REGROUPEMENTS ET COOPERATIONS ECONOMIQUES

Leçon1 : LA CEDEAO

Leçon 2 : LES RELATIONS UE-ACP

CHAPITRE III. LE BRESIL : UN GEANT DE L'AMERIQUE LATINE

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE BRESILIENNE

Leçon 2 : LE BRESIL : UN PAYS A ECONOMIE FRAGILE

CHAPITRE I :

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est située entre l'équateur et le Tropique du Cancer. C'est un Etat côtier qui fait frontière au Sud avec l'Océan Atlantique. Elle est limitée au Nord par le Mali et le Burkina-Faso, à l'Ouest par Le Libéria et la Guinée, à l'Est par le Ghana. La Côte d'Ivoire est la deuxième puissance économique de l'Afrique de l'Ouest après le Nigéria. Elle bénéficie de nombreux facteurs qui ont permis son développement.

I) LES FACTEURS NATURELS

1) Le relief ivoirien : un relief peu accidenté

Le relief ivoirien est essentiellement plat sauf à l'Ouest où le relief est montagneux. Le relief est constitué de trois grands ensembles que sont :

a- Les plaines

Elles sont localisées au **Sud** de la Côte d'Ivoire et se compose de deux types de plaines :

- **Les plaines côtières ou littorales** : Elles ont une altitude qui varie de **0 à 50m**
- **Les plaines intérieures** : Elles ont une altitude comprise entre **50 et 200 m**

b- Les plateaux

Ils sont localisés à l'Est, au Centre et au Nord-est de la Côte d'Ivoire. Ils sont composés de deux types de plateaux :

- **Les bas plateaux** : l'altitude varie de 200 à 500 m
- **Les hauts plateaux** : L'altitude varie de 500 à 800m

c- Les Montagnes

Elles sont localisées à l'**Ouest et au Nord-Ouest** de la Côte d'Ivoire et ont des altitudes variant de 800 m à plus de 1000m. On peut citer :

- **Mont Nimba : 1753 m** ● **Mont Momi : 1302 m** ● **Mont Tomkpi : 1293 m** ● **Mont Péko : 1.115 m**
- **Mont Samgbé : 1.072 m** ● **Mont Kourouba : 1.009m** ● **Mont Denguélé : 813m**

Le relief ivoirien joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire car il :

- Permet le développement de l'agriculture grâce à sa surface en grande partie plane et à la forte pluviométrie
- Facilite l'implantation des hommes
- Facilite le tracé des voies de communication (route, pont, chemin de fer...)
- Les montagnes constituent également d'importants gisements miniers.

Au total, le relief ivoirien est peu accidenté et se caractérise par la prédominance de surfaces planes qui sont d'un intérêt économique puisqu'elles facilitent la mise en valeur du territoire.

2) Une diversité de climat

La situation géographique de la Côte d'Ivoire lui permet de bénéficier d'un climat tropical humide. Les pluies sont partout assez suffisantes pour permettre le développement de l'agriculture. Cependant on peut distinguer 4 sous-ensembles climatiques en fonction de la quantité d'eau qui tombe. On a :

a- Climat attiéen

Il est aussi appelé climat subéquatorial. On le rencontre au sud. La quantité de pluie est supérieure à 2000 mm / an

b- Climat baouléen

Il est aussi appelé climat tropical humide. On le rencontre dans le centre de la Côte d'Ivoire. La quantité de pluie varie entre 1500 et 2000 mm/ an

c- Climat soudanais

Il est aussi appelé climat tropical sec. On le rencontre au nord de la Côte d'Ivoire. La quantité de pluie varie entre 1000 et 1500 mm/an.

NB : Le climat baouléen et le climat soudanais sont le domaine de le harmattan.

d- Climat de montagne

A l'ouest du pays. Quantité de pluie variant entre 1700 et 2000 mm/an. C'est un climat particulier du fait de l'altitude. Les températures sont les plus basses 20°C en moyenne

3) Des sols et végétations variés

a- La végétation

La Côte d'Ivoire comprend une végétation variée :

- **Une zone de forêt** : elle se rencontre au Sud, à l'Est et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.
- **Une zone de savane** : Elle se compose de savane arborée et de savane herbeuse. Elle se rencontre au Centre et au Nord de la Côte d'Ivoire.

b- Les sols

A côté de cette végétation, se rencontre deux grands types de sols qui se partagent le territoire ivoirien. On a :

- **Dans le sud du pays** (zone forestière) nous avons des **sols ferrallitiques**. Ce sont de sols profonds, humides et de couleur noire. Ces sols constituent les domaines des cultures pérennes comme le palmier à huile, l'hévéa, le café, le cacao, la banane etc.
- **Dans le nord**, on a des **sols ferrugineux**. Ils sont peu profonds et de couleurs rougeâtres. Ce sont des sols pauvres et très exposés à l'érosion. Dans cette zone, il se développe une végétation de savane adaptée à des cultures comme le tabac, le maïs, la canne à sucre, bref, ce sont des cultures qui ont une faible teneur en humidité.

4) Le réseau hydrographique : un pays bien drainé

Le réseau hydrographique ivoirien est constitué de :

- ◇ **Quatre grands fleuves** : Comoé, Bandama, Cavally et Sassandra
- ◇ **De nombreux fleuves côtiers** : Bia, Agneby, La Mé, La Go, le Boubo, le San-Pedro....
- ◇ **Un système lagunaire important** : Les lagunes Ebrié, Aby, Tadjou, Tagba, lahou....
- ◇ **Une grande façade maritime de près de 560 km**

Ce réseau hydrographique dense est un atout pour le développement économique de la Côte d'Ivoire car, il favorise :

- Le développement de la pêche
- Le développement du tourisme balnéaire
- Le développement de l'agriculture à travers l'irrigation des cultures
- La construction de barrage hydro-électrique pour la production de l'électricité
- Les lagunes servent de voies de communication
- La présence de l'océan Atlantique a rendu possible la construction de deux ports : le port autonome d'Abidjan et le port autonome de San-Pedro. Ces deux ports sont des portes d'ouvertures de la Côte d'Ivoire sur l'extérieur et permettent à la Côte d'Ivoire d'entretenir des relations commerciales avec l'extérieur.

5) Un sous-sol relativement riche

Le sous-sol ivoirien regorge d'importantes ressources minières et énergétiques insuffisamment exploitées :

◇ **Les ressources minières** : Le sous-sol ivoirien est riche en minerai dont les principaux sont :

- Le fer à Man, Odienné, San-pédro
- L'Or à Aboisso (Aféma), Ity à Zouin- Houin
- Le Diamant à Tortya
- Le Nickel à Touba, Biankouma, Odienné
- Bauxite à Divo, Dimbokro, Bongouanou
- Manganèse à Odienné, Grand-Lahou, Dabou, Jacqueville

Ces minerais offrent à la CI un avenir métallurgique prometteur

◇ **Les ressources énergétiques** : les **Hydrocarbures**

- Depuis 1977, la Côte d'Ivoire est devenue productrice de **pétrole**. D'importants gisements existent au large de Grand Bassam et de Jacqueville. D'autres prospections assez fructueuses sont effectuées sur le littoral, de sorte qu'à l'avenir le pays peut être autosuffisant en la matière.
- D'autre part les gisements de **Gaz** existent pour assurer la couverture des besoins nationaux. Cela a permis la réalisation de centrales thermiques comme **CipreletAzito**.

Ces ressources minières et énergétiques sont de véritables atouts pour le développement économique de la Côte d'Ivoire. En effet, elles permettent :

- L'entrée de devises importantes grâce à leur vente
- Elles sont pourvoyeuses d'emplois avec la création de plusieurs sociétés d'exploitation de ses ressources. Exemple : La SIR,
- Une fluidité routière avec le bitumage des voies grâce aux résidus du pétrole
- Le développement des localités qui abritent ses ressources avec la création d'infrastructures socio-collectives : écoles, hôpitaux, marchés...

Au total, la nature ne présente aucun obstacle au développement économique de la Côte d'Ivoire.

II) LES FONDEMENTS HUMAINS : Des potentialités humaines énormes

1) Le peuplement

Le pays est peuplé d'une soixantaine d'Ethnies répartie en quatre grands groupes : **Mandé, Krou, Akan, Gur ou Gour (Voltaïque)**

Cette diversité ethnique contribue à l'enrichissement culturel du pays et favorise l'industrie touristique. D'autre part c'est un peuple hospitalier qui a toujours vécu en bonne intelligence avec les étrangers.

2) La population

La population ivoirienne est estimée à près de 20 millions d'habitants. Cette population est en constante évolution et est caractérisée par :

- **Son extrême jeunesse** : 43 % de la population a moins de 15 ans
- **Une population étrangère importante** : 26 % de la population ivoirienne est d'origine étrangère.
- **Une population en majorité rurale** : 57 % de la population vivent en milieu rural.
- **Un déséquilibre régional marqué** : On a une inégalité de développement entre les villes du Sud plus développées et qui concentrent 78 % de la population contre 22 % seulement pour les villes du Nord.

Cette population est un avantage pour l'économie ivoirienne car :

- C'est une population assez nombreuse qui constitue une force de travail et un marché potentiel de consommation.
- La jeunesse de la population permet à la Côte d'Ivoire de disposer d'une main d'œuvre abondante pour aujourd'hui et pour le futur
- La forte population étrangère est aussi un atout car elle a servi de main d'œuvre dans les plantations ivoiriennes et détient une part importante dans le commerce.

III) LES FONDEMENTS POLITIQUES

1) La stabilité politique

La Côte d'Ivoire a bénéficié pendant près de 40 ans d'une stabilité politique. Cette stabilité politique a favorisé les investissements privés d'origines nationales et étrangères.

2) Le choix du libéralisme économique

Dès son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a opté pour le libéralisme économique. Il est basé sur :

- L'initiative privée
- L'ouverture de la Côte d'Ivoire sur l'extérieur
- La libre concurrence
- La liberté d'entreprise

3) La mise en place d'un code des investissements

Pour encourager les investisseurs étrangers à investir en Côte d'Ivoire, l'Etat ivoirien a mis en place un code d'investissement souple qui s'observe par :

- Une exonération et allègement fiscal (impôt)
- La liberté de rapatrier ses bénéfices
- L'engagement de l'Etat de ne pas nationaliser les entreprises
- La mise en place de procédures rapides pour la création d'entreprises à travers le CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire)

IV) LES FONDEMENTS TECHNIQUES

Certaines infrastructures sont nécessaires à l'installation de l'entreprise. La CI possède quelques unes :

1) Les voies de communication

- Les routes (plus de 6000 Km de bitume)
- Une autoroute (Abidjan- Toumodi)
- Les ports (Abidjan et San Pedro)
- Les aéroports (Abidjan, Yamoussoukro)
- Les aérodromes
- Les chemins de fer

2) Les télécommunications

Le réseau est assez varié en CI. Il y a le téléphone, le télex, le fax, le téléphone cellulaire, Internet. Cette télécommunication **brise** l'isolement des individus et **facilite** les commandes.

3) Les banques et assurances

Ces établissements **sécurisent** l'avoir (les biens) des individus de même que les personnes et leurs biens dans le cas de l'assurance.

4) Eau et l'électricité

Ce sont deux éléments indispensables au fonctionnement de l'entreprise et pour se faire, la CI offre des zones aménagées appelées **zones industrielles** dans la capitale et dans certaines villes de l'intérieur. D'autre part des efforts sont faits pour couvrir tout le territoire national en eau et en électricité.

CONCLUSION

La CI dispose de nombreux atouts pour son développement économique. Ceux-ci pour assurer le développement économique du pays doivent être guidés par une politique rigoureuse, ambitieuse et surtout l'instauration d'une stabilité socio-politique

Leçon 2 : LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est un pays situé en Afrique de l'ouest. C'est un pays qui connaît un extraordinaire développement. Ce développement est dû à plusieurs facteurs dont les différents secteurs d'activités économiques. Du secteur primaire au secteur tertiaire en passant par le secteur secondaire, la Côte d'Ivoire en a tiré profit. Quels sont les rôles réels joués par ses différents secteurs d'activité dans le développement économique de la Côte d'Ivoire ?

A) LE SECTEUR PRIMAIRE

Le secteur primaire regroupe l'ensemble des activités de production des matières premières comme : **l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière, les mines et l'énergie.**

Ce secteur constitue en Côte d'Ivoire, la base de l'économie. Il est cependant confronté à des problèmes auxquels, il faut apporter des solutions.

I) L'AGRICULTURE

1) L'importance de l'agriculture dans le développement économique de la Côte d'Ivoire

L'agriculture occupe une grande partie de la population et joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. En effet :

- C'est le moteur du secteur primaire.
- Elle représente en moyenne **30% du PIB**, procure **66% des emplois** et fournit **70% des recettes d'exportation.**
- C'est de loin, le principal secteur de l'économie ivoirienne qui rapporte beaucoup de devises à l'Etat.
- L'agriculture commerciale comme le café et le cacao constituent les principales sources de revenu de l'Etat ivoirien
- L'agriculture contribue à réduire le chômage en employant une proportion importante de la population active
- Elle contribue également à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire car elle fournit à l'industrie ivoirienne les matières premières nécessaires à son bon fonctionnement.
- C'est avec les revenus de cette activité que la CI a construit ses infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, Les barrages hydro-électriques...) et amélioré le niveau de vie de ses populations qui est l'un des plus élevés de la sous-région.

C'est pourquoi, on a souvent dit et à juste titre que le succès de ce pays repose sur l'agriculture.

2) Les facteurs ou conditions de développement de l'agriculture

Un certain nombre d'éléments favorise le développement agricole en CI :

a- Les facteurs naturels

La nature est propice au développement de l'agriculture. En effet, on a :

- d'importantes surfaces cultivables

- Un relief en grande partie horizontal qui permet de disposer d'une grande étendue de terres cultivables
- Des sols variés (sols ferrallitiques au Sud et des sols ferrugineux au Nord), qui permettent une diversité de culture.
- Un réseau hydrographique dense qui permet l'irrigation des cultures.
- Une diversité de climats adaptés aux cultures
- Une végétation de savane et de forêt propice au développement des cultures.

Au total, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une nature généreuse car partout en Côte d'Ivoire, il est possible de pratiquer l'agriculture.

b- Les conditions humaines et historiques

→ **Les conditions humaines** : La Côte d'Ivoire dispose d'une population en constante évolution. Aussi, cette population comporte des caractéristiques comme :

- C'est une population en majorité rurale et agricole qui a une longue tradition agricole
- C'est une population en majorité jeune
- On a une part importante d'étrangers qui constitue une forte main d'œuvre dans les plantations

En somme, la population fournit à l'agriculture ivoirienne une main d'œuvre agricole abondante, disponible et dont l'ardeur au travail est prouvée

→ **Les conditions historiques** : La colonisation a été aussi un facteur de développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire. En effet, la colonisation a permis l'introduction et le développement de certaines cultures comme : **le café, le cacao, le palmier à huile....**

a- Le rôle de l'Etat ou les conditions politiques

L'Etat est le premier promoteur de l'agriculture en Côte d'Ivoire car cette activité fournit non seulement des ressources à l'Etat mais aussi une alimentation saine et équilibrée aux populations. C'est pourquoi, l'Etat va poser des actions en faveur du développement de l'agriculture comme :

- La mise en place des instituts de recherche comme : **le CNRA** (Centre de Recherche Agronomique) qui chargée de trouver des meilleures sélections de plantes et plus rentable pour l'agriculture
- La mise en place de structures comme l'**ANADER** (Agence Nationale d'Appuis au Développement Rural) et la **CIDT** (Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile) qui sont chargés d'encadrer et de conseiller les paysans.
- L'Etat encourage la création de coopératives agricoles comme : les **GVC** (Groupement à Vocation Coopérative) afin d'éliminer les intermédiaires et permettre aux paysans de se prendre en charge.
- L'Etat garanti un prix fixe aux paysans ivoiriens à travers la mise en place de la Caisse STAB.

3) Les différents types d'agriculture

Il existe deux types d'agriculture en Côte d'Ivoire : **l'agriculture vivrière et l'agriculture commerciale.**

a- L'agriculture ou culture vivrière

Elles assurent l'alimentation des populations et le surplus est commercialisé sur le marché national.

■ **En savane** : c'est le domaine des céréales (Maïs, mil, sorgho, fonio, riz irrigué...) et des tubercules (igname, patate douce...)

■ **En Forêt** : On y cultive la banane plantain, le manioc, le riz pluvial ou irrigué, l'igname...

Dans les deux cas (savane, forêt), les techniques utilisées sont archaïques et la main d'œuvre est essentiellement d'origine familiale. Les surfaces cultivées sont petites et subissent de longues jachères : on parle de cultures extensive

L'agriculture vivrière présente des caractéristiques comme :

- Elle est pratiquée par les paysans en vue de leur propre consommation ou pour les marchés locaux.
- Cette agriculture se pratique généralement sur de petites superficies
- Cette agriculture utilise des outils rudimentaires : machette, daba (houe) râdeaux...
- Les cultures se font en fonction du climat, de la végétation et des sols. Ainsi, dans la zone de savane, sont cultivés les céréales (mil, sorgho, maïs, riz...) et quelques tubercules (ignames, taro, patate). Dans la zone forestière, sont cultivés des légumes (tomate, choux, gombo, piments...) et des tubercules (manioc, banane, igname...)

L'aliment le plus consommé en Côte d'Ivoire est le riz. Malheureusement, la production nationale est insuffisante par rapport aux besoins de la population. C'est pourquoi l'Etat est obligé d'importer du riz.

b- L'agriculture ou les cultures d'exportation ou commerciales

L'agriculture commerciale a fortement contribué à la prospérité économique de la Côte d'Ivoire. Les cultures commerciales sont : le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile....

On compte deux types de cultures commerciales :

- Les cultures commerciales de base ou traditionnelles: café, cacao
- Les nouvelles cultures commerciales : hévéa, palmier à huile, banane, ananas, coton...

c- L'agriculture ou culture vivrière

Elles assurent l'alimentation des populations et le surplus est commercialisé sur le marché national.

■ **En savane** : c'est le domaine des céréales (Maïs, mil, sorgho, fonio, riz irrigué...) et des tubercules (igname, patate douce...)

■ **En Forêt** : On y cultive la banane plantain, le manioc, le riz pluvial ou irrigué, l'igname...

Dans les deux cas (savane, forêt), les techniques utilisées sont archaïques et la main d'œuvre est essentiellement d'origine familiale. Les surfaces cultivées sont petites et subissent de longues jachères : on parle de cultures extensive

L'agriculture vivrière présente des caractéristiques comme :

- Elle est pratiquée par les paysans en vue de leur propre consommation ou pour les marchés locaux.
- Cette agriculture se pratique généralement sur de petites superficies
- Cette agriculture utilise des outils rudimentaires : machette, daba (houe) râdeaux...
- Les cultures se font en fonction du climat, de la végétation et des sols. Ainsi, dans la zone de savane, sont cultivés les céréales (mil, sorgho, maïs, riz...) et quelques tubercules (ignames, taro, patate). Dans la zone forestière, sont cultivés des légumes (tomate, choux, gombo, piments...) et des tubercules (manioc, banane, igname...)

L'aliment le plus consommé en Côte d'Ivoire est le riz. Malheureusement, la production nationale est insuffisante par rapport aux besoins de la population. C'est pourquoi l'Etat est obligé d'importer du riz.

4) Les problèmes liés à l'agriculture ivoirienne

- **Les aléas climatiques et le phénomène de feux de brousse**

- **Le problème de la main-d'œuvre** : Il y a un manque de bras valide dû à l'exode rural. A cela s'ajoute le vieillissement de la population agricole et les conflits fonciers à répétition (allogènes contre autochtones et contre les étrangers).
- **Problème de stockage et de conditionnement des produits**
- **Le problème de l'écoulement des produits**
- **Le coût élevé des facteurs de production** (tracteurs, pesticides, engrais, etc....)
- **La négligence des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation mieux rémunérées.**
- **la non mécanisation de l'agriculture**
- **Problème de stockage des produits agricoles**
- **Mauvais état des pistes villageoises**
- **la détérioration des termes de l'échange**
- **la variation des prix des produits agricoles sur le marché international**
- **une main d'œuvre abondante mais non qualifiée**
- **Une déforestation abusive de la végétation à cause d'une agriculture extensive**

5) les solutions liées à l'agriculture

- Sensibiliser et accorder des moyens aux jeunes pour favoriser leur retour à la terre
- Elaborer un code foncier consensuel pour atténuer les litiges.
- Entretien des pistes villageoises et créer des magasins adaptés pour le stockage et la conservation des produits.
- Mettre en place des structures financières favorables pour faciliter l'accès aux crédits aux paysans
- Former rigoureusement et responsabiliser effectivement des paysans dans la gestion de leur filière désormais libéralisée.
- Lutter contre le trafic illicite des produits vers les pays voisins en proposant des prix d'achat meilleurs aux producteurs
- il faut moderniser l'agriculture en la dotant de machines, tracteurs etc....
- il faut entretenir les pistes villageoises pour faciliter l'écoulement des produits vers les villes
- il faut emmener les jeunes à s'intéresser à l'agriculture en leur accordant des fonds sociaux nécessaires
- il faut une main d'œuvre qualifiée par la formation et l'encadrement des paysans
- il faut construire des bâtiments pour le stockage des produits
- il faut transformer les produits agricoles en produits finis ou semi-finis avant l'exportation
- il faut construire d'avantage d'usines agro-alimentaires

NB : Chiffre des productions agricoles de CI

- ↔ **Cacao : 1.400.000 T**, 1^{er} Mondial et 40% de la production mondiale
- ↔ Café : 300.000 T, 5^{ème} Mondial
- ↔ Huile de palme : 265.000 T d'huile
- ↔ Hévéa : 70.000 T caoutchouc usiné
- ↔ Ananas : 258.000T
- ↔ Banane douce : 218.000 T
- ↔ Coton : 265.00 T coton graine (3^{ème} en Afrique)

II) L'EXPLOITATION FORESTIERE

1) Présentation de la forêt

La forêt ivoirienne couvre le Sud, l'est et l'Ouest de la Côte d'Ivoire. En 1900, la forêt ivoirienne couvrait 19 millions d'hectares. A l'indépendance (1960), elle était de 12 millions d'hectares. Mais aujourd'hui, elle est d'à peine de 2,5 millions d'hectares. Cette forêt regorge près de 700 espèces de bois dont : l'Iroko, le Bété, le Samba, l'acajou, le teck, le framiré, le Niangon....

2) L'importance de la forêt dans le développement économique de la Côte d'Ivoire

- La forêt contribue au maintien de l'équilibre climatique et favorise une bonne pluviométrie qui permet le développement de l'agriculture
- La forêt contribue au développement économique et social de la Côte d'Ivoire, grâce aux terres et aux conditions écologiques très favorables qu'elle a offerte au développement agricole
- Elle permet d'importantes entrées en devises et des recettes fiscales appréciables à partir de l'exploitation des bois d'œuvre
- Elle couvre l'essentiel des besoins en énergie des ménage (charbon, bois de chauffe)
- Elle permet la création de scierie qui procure de l'emploi
- Elle est source de devises importantes pour l'Etat car elle rapporte plus de 80 milliards à l'Etat
- Elle met à la disposition des paysans des terres fertiles.
- Sa faune et sa flore sont caractérisées par une grande diversité, favorable aux recherches médicinales, scientifiques et aux activités touristiques.

3) Les problèmes liés à l'exploitation forestière

Cette richesse a été malheureusement surexploitée et elle est en voie de disparition. En effet de 16 millions d'hectares en 1900, la superficie de la forêt dense humide est passée à 12 millions en 1960 et à environ 2,5 millions actuellement ; soit, un rythme de déboisement de 300.000 ha/an. Cela est dû à :

- Une exploitation abusive de la forêt
- Le braconnage
- L'utilisation du bois comme combustibles pour les besoins en énergie des ménages.
- Les dégâts causés par les feux de brousse
- Une agriculture extensive et itinérante dévoreuse de l'espace
- L'extension des villes et village
- L'ouverture de nouvelles routes
- Le braconnage

Comme conséquence, on a :

- L'avancée du désert
- La disparition de certaines espèces animales et végétales
- Le réchauffement climatique.

4) Les solutions liées à la forêt

- La sensibilisation de la population sur les dangers de l'exploitation forestière
- Il faut procéder au reboisement avec la SODEFOR (Société pour le Développement de le Forêt)
- Il faut moderniser l'agriculture en pratiquant une agriculture intensive
- La création de parcs et réserves pour protéger la forêt et les animaux qui y vivent

- Il faut encourager les ménages à utiliser le gaz butane en réduisant le prix du gaz
- Condamner à de lourdes peines ceux qui pratiquent le braconnage
- Faire des pare-feu pour éviter l'extension des feux de brousse.

III) LES RESSOURCES ANIMALES

1) L'élevage

a- Présentation de l'élevage

L'élevage en Côte d'Ivoire n'est pas développé. Cependant, il est beaucoup pratiqué au Nord. En Côte d'Ivoire, il existe plusieurs types d'élevage comme :

- L'élevage de bovins
- L'élevage d'ovins
- L'élevage de caprins
- L'élevage de porcins
- L'élevage de volailles....

Malheureusement, l'élevage pratiqué en Côte d'Ivoire ne permet pas de répondre aux besoins en protéines animale de la population car il est insuffisant. La Côte d'Ivoire est donc obligé d'importer.

b- Les problèmes liés à l'élevage de la Côte d'Ivoire

L'élevage ne se développe pas en Côte d'Ivoire pour plusieurs raisons :

- L'absence de traditions pastorales des populations du Sud
- La forêt est un obstacle au développement de l'élevage car elle regorge des insectes nuisibles pour les animaux et elle est vecteur de maladies mortelles pour les animaux à travers la mouche tsé-tsé, des maladies comme la grippe porcine, la grippe aviaire, la vache folle....
- L'utilisation de techniques traditionnelles archaïques fournit de faibles rendements
- Le manque d'encadrement des éleveurs

c- Les solutions

- La modernisation de l'élevage à travers la création de ranches, la formation des éleveurs
- L'Etat doit encourager les jeunes à s'intéresser à l'élevage à travers l'octroi de fonds sociaux
- La mise en place de la SODEPRA en 1987 qui avait pour objectif de moderniser l'élevage. Malheureusement, elle a été dissoute et le secteur de l'élevage a été confié à l'ANDER
- Trouver une solution au conflit permanent entre agriculteur et éleveur

2) La pêche

a- Les conditions de développement de la pêche

- La Côte d'Ivoire dispose d'un important réseau fluvial et lagunaire
- On a la présence d'une importante façade maritime longue de 520 km
- Sur le plan humain, on a la présence de peuples lagunaires et des populations étrangères (maliens= bozo, ghanéen= fanti...) qui ont comme activité la pêche

b- Les types de pêche et leur production

● *la pêche traditionnelle ou artisanale* : elle est pratiquée surtout dans les eaux continentales (fleuves, lagunes, lac, rivières....). Elle se fait à l'aide de matériels archaïque (filets, hameçons, nasse...). Sa production tourne autour de 62.000 tonnes par an

● **La pêche moderne ou industrielle** : elle se pratique en haute mer et utilise des moyens modernes (grands bateaux avec filets sophistiqués, sonar...). Sa production tourne autour de 40.000 tonnes. Elle est surtout dominée par la pêche au thon, faisant d'Abidjan le premier port thonier d'Afrique.

c- Les problèmes liés à la pêche

La pêche ivoirienne est confrontée à un certain nombre de problèmes comme :

- Une pollution industrielle des eaux ivoiriennes
- L'utilisation de méthodes archaïques
- Les eaux ivoiriennes sont peu riches en ressources halieutiques. Elles ne sont donc pas très poissonneuses.
- Le manque de formations techniques et professionnelles
- La cherté du matériel de pêche
- Le poids élevé de populations étrangères dans ce secteur.
- Conflit répété entre pêcheurs nationaux et étrangers.
- Les techniques de pêche sont rudimentaires
- Absence d'organisation de la pêche
- Le secteur de la pêche est aux mains des étrangers
- Les eaux ivoiriennes sont peu poissonneuses

d) Les solutions liées à la pêche

Pour faire face à la demande nationale, l'Etat envisage plusieurs actions :

- Il faut former les pêcheurs dans les écoles spécialisées, les aider à acquérir du matériel moderne.
- Des projets d'aquaculture lagunaires sont mis en œuvre à *Dabou* pour le Tilapia ; à *Jacqueville* pour le mâchoiron ; à *Bingerville* pour le mâchoiron et les crevettes.
- Procéder à l'allègement de la fiscalité dans le secteur de pêche en particulier sur le matériel de pêche et sur le carburant.
- Encourager les ivoiriens à s'intéresser à la pêche en leur accordant des subventions pour l'achat de matériels de pêche
- Moderniser la pêche en introduisant des matériaux sophistiqués
- Utilisation des filets à grosses mailles pour laisser échapper les petits poissons qui se reproduisent plus tard
- Condamner à de lourdes amendes les industries qui polluent l'eau
- Sensibiliser la population à ne pas polluer l'eau.

B) LE SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire est le secteur d'activité qui transforme les matières premières en produits finis ou semi-finis. Ce secteur regroupe l'industrie, la maçonnerie.

I) LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EN CÔTE D'IVOIRE

1) La présence de ressources naturelles considérables

La Côte d'Ivoire dispose d'une variété de ressources naturelles. On a :

- **Une abondance de matières premières agricoles et de ressources forestières** comme : le café, le cacao, le bois...
- **D'importantes ressources minières (or, diamant, nickel, fer...) et énergétiques (pétrole, gaz)**

Tous ses éléments fournissent des matières premières aux industries. **Les ressources humaines**

2) Les conditions humaines

L'industrie ivoirienne bénéficie :

- **De plus 20 millions d'habitants qui constituent un véritable marché de consommation**
- **D'une main d'œuvre abondante et à bon marché constituée de jeunes et d'étrangers.**
- **D'un personnel qualifié composé de nombreux ingénieurs et techniciens formés dans de grandes écoles spécialisées.**

3) Les conditions politiques

La Côte d'Ivoire a opté pour un système économique de type **libéral** avec un code d'investissement très attractif comme :

- La liberté de rapatriement de ses bénéfices
- La volonté de l'Etat de ne pas nationaliser les entreprises privées
- La création par l'Etat du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) qui est un centre de coordination qui facilite l'implantation des industries privées en Côte d'Ivoire.
- La mise en place par l'Etat d'espace pour la création des industries appelé : Zone industrielle

4) Les infrastructures de communication

- La Côte d'Ivoire possède l'un des plus beaux et plus dense réseau routier d'Afrique Francophone de près de **6.000 km** de route bitumée.
- Le transport aérien est développé avec 4 aéroports de type international : aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, aéroport de Bouaké, aéroport de Yamoussoukro, aéroport de Korhogo. A côté de ces aéroports, on a plusieurs aérodromes.
- Un transport maritime dominé par deux ports dont **le port autonome d'Abidjan et le port autonome de San-pédro.**
- Le développement des télécommunications avec la téléphonie mobile, le satellite, l'internet...

II) LES DIFFERENTS TYPES D'INDUSTRIES ET LEUR REPARTITION

1) Les différents types d'industries

a- Les industries agro-alimentaires

Les industries agro-alimentaires constituent la base de l'industrie ivoirienne. On en rencontre plusieurs types qui se répartissent en deux groupes :

- **Le premier groupe est spécialisé dans la satisfaction du marché local et sous-régional. Ce sont :** les huileries, les conserveries, les complexes sucriers, les biscuiteries...
- **Le deuxième groupe concerne les industries d'import-substitutions** composées de brasseries (Solibra), la farine (les Grand Moulins d'Abidjan)...

b- Les industries textiles

Ce sont les industries d'habillement qui fabriquent les tissus. Exemple :

- **UNIWAX** à Abidjan
- **Les établissements Robert Gonfreville** à Bouaké
- **COTVO** à Agboville

Malheureusement, l'industrie textile en Côte d'Ivoire rencontre de nombreux problèmes pour des raisons suivantes :

- La baisse du pouvoir d'achat des populations
- Le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, colorant...)
- La concurrence déloyale due à la forte contrebande.

c- Les industries du Bois

Elle transforme le bois grume en bois sciés ou déroulé en contre-plaqué ou encore en meuble.

Le bois a permis la création de nombreuses scieries réparties dans de grandes villes comme : Bassam, Adzopé, San-pédro, Gagnoa...

d- Les industries chimiques

Elle fabrique plusieurs produits comme le **raffinage du pétrole (SIR)**, les **produits cosmétiques (SIVOP, GANDOUR)**, **Parfumerie, Matières plastiques, Les industries de caoutchouc, de savonnerie.... Les produits phytosanitaires, la peinture, la fabrique de mousse (matelas)**

e- Les industries mécaniques et électriques

Ce sont les industries qui fabriquent les matériaux de construction comme les tôles, fers à béton, les clous. Elle fabrique également les câbles, machette (SOTICI), les pièces de rechanges des véhicules...

2) La répartition géographique des industries

On note une inégale répartition des industries sur le territoire ivoirien. En effet, le SUD concentre 85% des industries contre seulement 15% pour le reste du pays. Aussi, Abidjan seul concentre 75% des industries ivoiriennes.

3) L'importance économique de l'industrie

L'industrie joue un rôle majeur dans le développement économique de la CI :

- L'industrie réalise entre 18 et 20% du PIB et occupe 15% de la population active.

- Elle est source de devise pour l'Etat à travers la perception de diverses fiscalités (impôts, taxes, patentes...) estimées à près de 200 milliards de F CFA. Ce secteur emploie plus de 50.000 salariés ayant une masse salariale de près de 150 milliards.
- Elle contribue au développement du secteur primaire (agriculture, mine, énergie) avec ses besoins en matière première et participe à l'essor du commerce, sa part dans le PIB est estimée à près de 30%.

III) LES PROBLEMES ET SOLUTIONS DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

1) Les problèmes

- La concurrence étrangère et la fraude
- Une main-d'œuvre peu qualifiée
- La préférence des ivoiriens à consommer les produits venant de l'étranger
- Le coût élevé des facteurs de production (eaux, électricité, téléphone...)
- Le retard industriel dû à la colonisation
- La mauvaise répartition des industries
- L'étroitesse du marché intérieur
- L'insuffisance des ressources naturelles (gaz, pétrole)

2) Les solutions

- Il faut rendre compétitive l'industrie ivoirienne en améliorant la qualité et en réduisant le prix des produits
- Il faut sensibiliser les ivoiriens à consommer les produits fabriqués en Côte d'Ivoire
- Il faut encourager la formation de la main d'œuvre
- Il faut encourager l'épargne nationale et faire appel aux capitaux étrangers
- Il faut revoir à la baisse la fiscalité
- Il faut faire la promotion des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et des PMI (Petites et Moyennes Industries)
- Favoriser le développement industriel en allégeant la fiscalité
- Promouvoir sur place la transformation des produits locaux tant agricole que minier
- Il faut encourager les actions du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) en vue d'attirer les investisseurs étrangers.

C) LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire est le secteur de l'économie dont, l'activité consiste à produire des biens non matériels ou des services et à faire aussi des échanges. Ce secteur regroupe : les services, l'informel, le commerce, le transport, le tourisme etc.... Il occupe 31% des actifs et est le second secteur qui emploie le plus de personnes après l'agriculture (secteur primaire).

I) LES SERVICES ET LE SECTEUR INFORMEL

1) Les services

Les services regroupent l'administration générale ou publique, l'administration privée des entreprises économiques. Dans ses services, on trouve :

- l'éducation
- la Santé
- les Banques
- la sécurité
- la défense etc....
- La télécommunication

2) le secteur informel

Le secteur informel est un secteur économique qui n'est pas soumis aux règles d'organisation et de gestions. Ce secteur renferme des activités diverses, mais classées en trois grandes catégories :

- les activités de production artisanales : l'abattage de viandes, le fumage des poissons, la vente d'eau, la couture, la coiffure....
- Les activités de réparation artisanales : la bijouterie, la plomberie, la cordonnerie, la mécanique...
- Les petits services : cyber café, le traitement de texte, vidéoclub, pressing, lavage-auto...

Ce secteur est caractérisé par son manque d'organisation et sa mauvaise gestion. Il est donc nécessaire de l'organiser afin d'en faire un véritable outil de lutte contre le chômage.

II) LES ECHANGES COMMERCIAUX

Les échanges commerciaux se font à l'intérieur et à l'extérieur de la Côte d'Ivoire.

1) Le commerce intérieur

Ce sont des échanges qui se font à l'intérieur de la Côte d'ivoire.

a- L'organisation du commerce intérieur

Le commerce intérieur est organisé en deux secteurs de distribution :

- **Un secteur de distribution traditionnel** qui distribue les produits de premières nécessité et de consommation courante. Exemple : l'igname, le manioc, la banane... C'est un secteur qui n'est pas organisé et est animé par des vendeurs occasionnels, détaillants et des colporteurs.
- **Un secteur de distribution moderne** qui est animé dans les compagnies de commerce installées dans les centres urbains et qui sont des grossistes ou des détaillants. Exemple : SOCOCE, CASH CENTER, CAP SUD, CITY SPORT, PROSUMA, FROID INDUSTRIEL...

b- Les Caractères du commerce intérieur

Le commerce intérieur se caractérise par :

- **L'existence de marchés urbains journaliers et de marché de village hebdomadaires**
- **Une diversité de produits échangés composés de produits agricoles et de produits manufacturés.**
- **Une variété d'opérateurs économique dominée par les étrangers.**

2) Le commerce extérieur

Le commerce extérieur, ce sont les échanges entretenus par la Côte d'Ivoire avec les pays étrangers. On note : les exportations et les importations.

a- Les exportations

Les exportations sont dominées par les produits agricoles comme : **le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile....** Le volume des exportations augmente chaque année mais en valeur, elle diminue à cause de la baisse des prix des produits agricoles sur le marché international.

b- Les importations

La Côte d'Ivoire des produits alimentaires comme : le riz, le poisson, la viande etc..... et les produits manufacturés comme les voitures, les appareils électro-ménagers, les machines....

c- La balance commerciale

Une balance commerciale est la différence entre les importations et les exportations. Lorsque le volume des exportations dépasse celui des importations, on a alors une **balance commerciale excédentaire**. Si par contre, le volume des importations dépasse celui des exportations, on a alors une **balance commerciale déficitaire**.

La balance commerciale de la Côte d'Ivoire est excédentaire car la Côte d'ivoire achète moins et vend plus.

d- Les partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire

Ils sont diversifiés. On peut citer : les pays de l'Union Européenne, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, les pays africains, etc....

Au niveau des importations, l'Europe est le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire.

3) Les problèmes et solutions des échanges commerciaux

a- Les problèmes

- Le commerce est dominé par les étrangers
- La fraude douanière qui entraîne une réduction des recettes de l'Etat
- l'Entrée et la sortie frauduleuse de marchandises du territoire, ce qui entraîne la perte des recettes douanières
- le conflit armé que vit le pays a détourné beaucoup d'opérateurs économiques des ports du pays.
- Les taxes douanières sont élevées
- La désorganisation du commerce intérieur avec l'absence de contrôle des prix
- La faiblesse des échanges entre les pays pauvres
- L'étroitesse du marché intérieur
- La forte concentration des produits vivriers à Abidjan et à Bouaké
- L'insuffisance des circuits de distribution

b- Les tentatives de solutions

- Encourager les ivoiriens à consommer les produits ivoiriens à travers une sensibilisation
- Diversifier les produits et les partenaires commerciaux
- Moderniser les circuits de distribution des produits commerciaux
- Sensibiliser les commerçants à afficher les prix

- Diversifier nos productions et développer l'agro-industrie pour obtenir plus de valeurs ajoutées
- Lutter contre la contrebande et la fraude douanière
- Mettre sur le marché des produits de qualité
- Diversifier nos partenaires en recherchant de nouveaux marchés.
- Organiser des foires ou des salons pour faire connaître les produits ivoiriens.
- Développer le commerce sous régional.

L'**APEXI**(Association pour la Promotion des Exportations en CI) a été créé depuis 1996 pour faire en sorte que produits ivoiriens soient mieux vendus à l'extérieur.

III LE TRANSPORT

1) Les voies de communication

Le réseau routier joue un rôle important dans le développement économique de la CI. C'est l'un des plus performants et des plus enviés de la sous-région. La CI compte **.6000km de routes bitumées** dont une autoroute qui traverse le pays le pays du SUD en direction du NORD. Une ligne de chemin de fer de **1.173 km** dont environ 627 km en CI, relie la CI au BF. Quatre (4) aéroports de dimension internationale (**ABIDJAN-BOUAKE- KOROGHO-YAMOOUSSOUKRO**) et de nombreux aérodromes à l'intérieur sont réalisés. Les ports d'Abidjan et de San Pedro viennent compléter cette gamme en jouant un rôle économique primordial.

2) Le Transport, un secteur très actif.

- Le transport inter urbain est désormais assurées par les autocars et les minicars modernes et confortables qui ont les détrôné les « taxi-brousse ». Dans la capitale économique Abidjan, les liaisons sont assurées par la société de transport abidjanais (**SOTRA**), les taxis compteurs, « **GBAKA** » et les « **WORDO-WORDO** »
- Le transport ferroviaire est assuré par la **SITARAIL**(Sté Internationale de Transport Africain par RAIL). Ce chemin de fer permet le transport du bétail, du coton, du sucre, des mangues..... Dans le sens Nord-Sud et des produits manufacturés, des hydrocarbures dans le sens Sud-Nord.
- La SOTRA avec des bateaux bus assurent le transport sur la lagune Ebrié ; des bateaux de transport de fortune (pirogues, pinasses) détenus par des particuliers n'offrant aucune garantie de sécurité assurent aussi le trafic.
- Le transport aérien intérieur est assuré par **Ivoire Air Ways**. Le réseau extérieur est assuré par des compagnies aériennes internationales comme SWISS AIR- AIR France- BRITISH AIR WAY- ETHIOPIAN AIR LINE etc. ...

Ces compagnies aériennes sont encadrées par des structures comme **ANAC (Agence Nationale d'Aviation Civile) ET L'ASECNA (Agence Nationale pour la Sécurité de la Navigation Aérienne)**

IV. Le Tourisme

Le tourisme se définit comme une activité de détente et de loisir. Dans certains pays, c'est une véritable industrie (Tunisie, Kenya). En CI, cette activité a connu un remarquable essor jusqu'aux difficultés de ces dernières années.

1) L'évolution du tourisme en CI

La première phase commence pendant la colonisation avec les voyages d'agrément effectués par les colons. On y construit alors des hôtels, des restaurants pour accueillir les touristes à Grand Bassam et à Abidjan, deux lieux qui abritaient de hauts fonctionnaires de l'administration coloniale de passage en CI. A cette époque, les installations sont rudimentaires.

De l'indépendance jusqu'au début des années 90, on a une prise de conscience collective de l'importance du tourisme. On tente alors de valoriser les potentialités énormes dont dispose la CI dans ce domaine. L'objectif est de transformer ce secteur en un secteur moteur de la croissance et non plus un secteur entraîné, accompagnant le développement agricole ou industriel. On crée alors un ministère du tourisme. Après la dévaluation, le tourisme va devenir une patte de « l'éléphant d'Afrique ». La priorité actuelle du gouvernement est d'accroître le flux touristique de 230.000 en 1995 à 500.000 dans les années proches.

2) Les sites touristiques

a-Au niveau d'Abidjan

- Le marché artisanal de Treichville - la cathédrale - Les plans d'eau lagunaires
- Le musée des civilisations d'Abidjan - La forêt du Banco – le Zoo d'Abidjan

La célèbre « rue princesse »

b- Bassam

- Les maisons coloniales – les plages – le marché artisanal de Bassam – Le musée des costumes de Bassam

c- Au niveau de la région de Yamoussoukro

- La Basilique Notre Dame de la Paix - le Lac aux caïmans - La fondation Félix Houphouët Boigny
- Les grandes écoles de Yamoussoukro – Le parc animalier d'Abokouamékro

d- Au niveau de Korhogo et sa région

- Les masques - l'initiation au poro - Les tisserins de Waraniéré - Les forgerons de Koni - la vieille mosquée de Kong

e- Au niveau de Man et sa région

- le pont de liane
- les montagnes
- les cascades

3) Problèmes et Solutions du tourisme

a- Les problèmes

Malgré le potentiel touristique de la CI, le tourisme, joue un rôle modeste dans la croissance économique. Ces problèmes sont liés à :

- L'insécurité - l'insalubrité
- la vétusté et la dégradation des hôtels
- Le coût élevé des hôtels et du transport
- le manque de professionnalisme
- L'instabilité politique
- le manque de publicité de la destination CI
- Le mimétisme culturel
- la pollution des plages

b- Les solutions

- Rendre compétitive la destination CI par l'abaissement des tarifs de transport, des coûts de séjour en CI
- Aménager les zones touristiques afin d'encourager les investissements privés dans ce secteur.
- La création des écoles de formation en tourisme.
- Assainir les plages
- Promouvoir la culture ivoirienne

CONCLUSION

Dans son développement économique, la Côte d'Ivoire a développé tous les secteurs d'activités économiques. Ces différents secteurs contribuent fortement au développement de la Côte d'Ivoire même si certains secteurs comme le secteur primaire est dominant.

**Leçon1 : LA CEDEAO : COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET DES ETATS DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST****INTRODUCTION**

La CEDEAO signifie Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Elle regroupe plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au Sud et à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par le Désert du Sahara, à l'Est par le Lac Tchad.

Cet espace économique couvre 5.112.517 km² et une population de plus de 200 millions d'habitants.

I) L'ORIGINE ET LES OBJECTIFS DE LA CEDEAO**1) L'Origine de la création de la CEDEAO**

La naissance de la CEDEAO s'est faite progressivement. L'idée a été émise par le président du Nigéria (Yakubu Gowon) et le président du Togo (Gnassingbé Eyadema) en 1972. C'est finalement le 28 Mai 1975 que fut créée la CEDEAO ; Son siège anciennement fixé à LAGOS, est aujourd'hui à ABUJA (nouvelle capitale politique du Nigéria)

Aujourd'hui, la C.E.D.E.A.O (ECOWAS : Economic Community Of West African States) compte 15 membres avec le retrait de la Mauritanie en 1999.

Les 15 pays membres sont :

CARTE DE LA CEDEAO

ZONE	PAYS	CAPITALE	POPULATION	MONNAIE	PRESIDENT
8 PAYS FRANCOPHONES	Benin	COTONOU	6.769.914	F.CFA	YayiBONI
	Burkina - Faso	OUAGA	15.730.977	F.CFA	Blaise Compaoré
	Cote d'Ivoire	YAKRO	22.687.345	F.CFA	Alassane Ouattara
	Guinée	CONAKRY	10.316.464	F.Guinéen	Alpha CONDE
	Mali	BAMAKO	14.517.176	F.CFA	AmadouToumani TOURE
	Niger	NIAMEY	11.453.651	F.CFA	MohamadouISSO UFOU
	Sénégal	DAKAR	12.171.265	F.CFA	Abdoulaye WADE
	Togo	LOME	5.683.850	F.CFA	Faure Gnassingbe
5 PAYS ANGLOPHONES	Gambie	BANJUL	1.778.081	DALASI	YayaJAMMEY
	Ghana	ACCRA	23.869.800	CEDI	John AttaMILLS
	Liberia	MONROVIA	3.476.608	Dollar libérien	Ellen JOHNSON
	Nigeria	ABUJA	140.003.542	Naira	Jonathan Good LUCK
	Sierra Leone	FREETOWN	6.440.053	Leone	Paul KOROMA
2 PAYS LUSOPHONES	Guinée Bissau	BISSAU	1.548.159	F.CFA	Joao BernadoVIERA
	Cap Vert	PRAIA	434.263	ESCUDO Du Cap Vert	Pedro PEREZ

2) Les objectifs de la CEDEAO

- Création d'un marché commun qui permettra la libre circulation des hommes et des marchandises entre les Etats membres.
- L'Elimination de tous les droits de douanes à l'importation et à l'exportation
- Le renforcement des relations entre les pays membres
- L'Accroissement et le maintien de la stabilité économique
- l'Elévation le niveau de vie des peuples au plan économique, social et culturel.
- l'Harmonisation les politiques économiques et industrielles des Etats membres.
- la Promotion de la coopération et le développement dans tous les domaines d'activités économiques (Industrie, Transport, Commerce, agriculture, énergie)

Pour atteindre ces objectifs, la C.E.D.E.A.O doit respecter certains principes fondamentaux.

3) Les principes de la CEDEAO

- **Le respect des frontières héritées de la colonisation**
- L'Egalité et l'indépendance des pays membres
- **Le règlement pacifique des conflits à l'intérieur des Etats membres**
- L'ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres au nom du droit humanitaire

II. LES ORGANES ET FONCTIONNEMENT DE LA C.E.D.E.A.O

1) Les organes principaux

a – La Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement

C'est l'organe suprême. Elle se réunit une fois par an dans l'un des pays membres en session ordinaire et peut se réunir plusieurs fois en sessions extraordinaires.

Son rôle est de :

- **donner des orientations nouvelles à la CEDEAO**
- **prendre des décisions et de contrôler leur exécution.**

La présidence est tournante et est assurée à tour de rôle par chacun des chefs d'Etat membres. Le président du pays qui accueille la réunion devient le président de la conférence. L'actuel président de la conférence est le président ivoirien Allassane Ouattara

b– Le conseil des ministres

Il se compose de deux (2) représentants par Etat membre. Il se réunit deux (2) fois par an. Son rôle est de :

- Veiller au bon fonctionnement de la CEDEAO
- Faire appliquer les recommandations prises à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement
- préparer la conférence des chefs d'Etats
- examiner l'état d'avancement des décisions
- faire des recommandations à la conférence

2) Les organes secondaires

a- La commission de la CEDEAO

C'est l'organe permanent de la CEDEAO. Son rôle est :

↔ **D'exécuter les décisions prises par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement**

↔ **D'assurer les fonctions administratives de la CEDEAO**

La commission est dirigée par un président nommé par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement pour **un mandat de quatre (4) ans renouvelable une fois**. Il est assisté par **deux (2) adjoints et un contrôleur financier** nommé par le conseil des ministres de la CEDEAO. L'actuel président de la commission de la CEDEAO est le Burkinabé **Kadré Désiré Ouédraogo** depuis le 17 février 2012

b- Les commissions techniques et spécialisées

On en compte quatre (4).

- ↔ **La commission du commerce, des douanes, de l'immigration, des questions monétaires et des paiements**
- ↔ **La commission de l'industrie, de l'agriculture et des ressources naturelles**
- ↔ **La commission du transport, des télécommunications et de l'énergie.**
- ↔ **La commission des affaires sociales et culturelles.**

Les commissions techniques et spécialisées ont pour rôle :

- De suivre les différents dossiers de l'organisation.
- D'élaborer et d'évaluer les programmes de développement économique, culturel et politique de la CEDEAO

c- Le tribunal de la communauté

Son rôle est de :

- ↔ assurer le respect du droit, de l'égalité et de la justice entre les Etats membres.
- ↔ faire respecter les traités qui instituent la CEDEAO
- ↔ régler les conflits entre les pays membres.

d- Le Fonds de Coopération et de développement

Il est alimenté par les cotisations des Etats membres, par les prêts et les dons.

Il sert à financer les projets des Etats membres. Son siège est au Togo.

Depuis 1992, la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à DAKAR a créé deux nouveaux organes de la CEDEAO mais qui ne sont pas encore fonctionnel. Il s'agit de :

- **le parlement de la communauté**
- **et le conseil économique et social.**

III. BILAN DE LA C.E.D.E.A.O

3) Les succès de la C.E.D.E.A.O

- Réalisation d'une usine de cimenterie au Togo qui ravitaille la sous-région
- La C.E.D.E.A.O participe au programme de reboisement au Sahel
- En 1977, les Etats membres ont signé un pacte de non-agression et d'assistance en matière de défense (A.N.A.D).
- De 1992 à 1996, la C.E.D.E.A.O est intervenue militairement pour mettre fin à la guerre au Liberia en créant une force militaire dénommée ECOMOG.
- En 1998, l'ECOMOG est intervenu en Sierra- Leone pour mettre fin à la guerre.
- Elle est également intervenue en Côte d'Ivoire en 2002, pour s'interposer entre les différents belligérants au conflit en CI.
- Mise en circulation du passeport CEDEAO
- Depuis le 1^{er} janvier 1990, les produits alimentaires circulent sans droit de douanes.
- Mise en place de la B.I.D.C (Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO)

4) Les difficultés de la C.E.D.E.A.O

- Les cotisations n'entrent pas. On note donc des arriérés de cotisation des Etats membres. Ce qui bloque les actions de la C.E.D.E.A.O.
- La multiplicité des monnaies et des langages ne facilite pas les échanges commerciaux.
- La faiblesse des échanges entre les Etats membres.
- Le déséquilibre de développement économique entre les Etats membres ne facilite pas l'intégration.
- Les grandes décisions arrêtées rencontrent des difficultés d'application sur le terrain.
- Les réseaux de communication sont inadéquats ou en mauvais états.
- Les différences linguistiques et culturelles.
- La préférence accordée aux importations en provenance des pays industrialisés
- Instabilité politique et mauvaise gouvernance
- Faiblesse et diversification insuffisante des économies nationales

Remarques : La CEDEAO pour être plus efficace doit opérer des reformes :

↔ Pratique plus accrue de la démocratie dans les Etats membres de la CEDEAO ;

↔ Désengagement progressif des Etats dans l'économie au profit du secteur privé

↔ la CEDEAO gagnerait à mettre en pratique les décisions prises lors des différents sommets

CONCLUSION

Après plus d'un quart de siècle d'existence, la C.E.D.E.A.O est loin d'avoir répondu à l'attente des pères fondateurs. Beaucoup de difficultés entravent son bon fonctionnement. Mais dans un monde où se construisent de plus en plus les grands ensembles régionaux, et surtout dans une Afrique déchirée par des fléaux de toutes sortes, la C.E.D.E.A.O reste l'outil précieux pour le vrai départ de l'Afrique de l'Ouest vers le développement.

Leçon 2 LES RELATIONS UE – ACP

INTRODUCTION

La politique d'aide européenne aux pays en développement se concentrait, jusqu'à la fin des années soixante, sur les pays liés à l'Europe par la colonisation. Dès la naissance du marché commun en 1957, les anciennes colonies de la France, de la Belgique, de l'Italie, et des Pays-Bas ont été au cœur de la politique d'aide au développement menée par la communauté. Dans les années 1990, ces rapports sont redynamisés dans le cadre d'un nouveau contexte de coopération ; les 71 pays ACP et leurs partenaires de l'UE sont mus par un ardent désir de renouveler et de renforcer leur partenariat. Cependant, cet exemple de coopération Nord-Sud présente de nombreuses limites.

I) ORIGINES, OBJECTIFS ET STRUCTURES DES RELATIONS UE – ACP

1- DE LA CEE A L'UE

Les origines de la CEE (Communauté Economique Européenne) remontent à la création de la CECA (Communauté Economique pour le Charbon et de l'Acier). L'objectif de cette organisation était l'instauration d'un marché unique pour trois produits : charbon, fer et acier. Les bons résultats obtenus par la CECA poussent les signataires à créer une organisation économique plus étendue qui prennent en compte plus de produits. Ainsi le 25 Mars 1957, par le traité de Rome signé par 6 Etats (France, RFA, Hollande, Italie, Luxembourg et la Belgique) naît la CEE.

Par l'adhésion d'autres pays, la CEE passe à 9 en 1973, à 10 en 1981 et, à 12 en 1985. L'acte unique signé en 1985, organise l'unification du marché européen en supprimant les obstacles à la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux.

En 1991, par le traité de Maastricht (Pays-Bas), les 12 Etats européens engagent l'Europe sur la voie d'une union politique (citoyenneté européenne, vote des européens au municipal dans les pays dans lesquels ils résident) d'une union économique (marché unique, union monétaire : Euro) .La CEE devient UE (Union Européenne) avec désormais une union économique et monétaire, une politique intérieure, judiciaire, extérieure et de sécurité commune.

En Janvier 1995, l'Europe des 12 passe à 15 et depuis le 1^{er} Mai 2004, l'UE compte 25 Etats (**Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays- Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Chypre, Pologne, Malte, Lituanie, Estonie, Lettonie, République Tchèque, Slovénie, Slovaquie et Hongrie**) avec plus de 450 millions d'habitants.

C'est le premier marché du monde et représente le bloc économique le plus puissant du monde.

Depuis 1963, ces pays européens entretiennent des relations économiques privilégiées avec des pays du tiers-monde que l'on regroupe sous le vocable ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) à partir de 1973.

2- LES OBJECTIFS DES RELATIONS UE-ACP

Trois indices expliquent cette forme d'appellation UE-ACP :

- **Au plan géographique**, l'ensemble des pays de l'UE est situé dans l'hémisphère Nord et les ACP dans l'Hémisphère australe
- **Au plan économique**, les pays de l'hémisphère Nord sont de façon générale industrialisés, riches et prospères alors que ceux du Sud sont en général pauvres, sous-développés, producteurs et exportateurs des matières premières minières, énergétiques et agricoles.

- **Au plan historique**, Certains pays de l'UE sont d'anciennes métropoles (France, Grande – Bretagne, Belgique, Allemagne, Portugal, Italie...) et les ACP sont d'anciennes colonies.

Les objectifs sont :

- Créer une complémentarité entre le Nord industrialisé et riche mais démuné de matières premières et le Sud pauvre, sous développé mais producteur et exportateur de matières premières.
- promouvoir les échanges entre l'UE et les ACP et assurer un débouché certain aux produits en provenance des ACP.
- Promouvoir la solidarité à travers une aide au développement des ACP en garantissant la stabilité des cours des produits primaires et le libre accès de ces produits sur le marché de l'UE sans réciprocité.
- Aider au développement économique et social des pays ACP

3- LES ORGANES DE PROMOTION DE LA COOPERATION UE-ACP

Pour promouvoir cette coopération, des structures ont été créées. Il s'agit principalement de deux organes :

- **Le conseil des ministres** : C'est l'organe de décision. Son rôle est de régler les problèmes posés par l'application de la convention et orientant les activités de la coopération UE – ACP. Ce conseil dispose d'un comité d'ambassadeur jouant le rôle d'organe permanent de dialogue et de coopération.
- **L'Assemblée consultative** composée de deux représentants par Etat ACP (142) un nombre égal aux représentants du parlement européen. Elle se réunit une fois par an en session ordinaire. Elle émet des avis sur des questions relatives à la coopération

II) LES ACCORDS UE – ACP ET LEURS CONTENUS

1- LES ACCORDS DE YAOUNDE (CEE-EAMA)

Les premiers accords sont signés au Cameroun (Yaoundé 1 en Juillet 1963 et Yaoundé 2 en Juillet 1969). Ces accords prévoient la coopération économique entre la CEE et les EAMA (Etat Africain et Malgache Associés). Le 1^{er} accord de Yaoundé I fut signé le 2 Juillet 1963 et prévoit une aide financière et commerciale aux 18 anciennes colonies africaines indépendantes. La deuxième Convention de Yaoundé, signée le 29 Juillet 1969, porte sur le financement de projet avec une prépondérance de l'Afrique noire.

2 – LES CONVENTIONS DE LOME

Elles apparaissent à partir de 1975 et concernent quatre principales conventions.

a) Lomé I

En 1973, l'élargissement de la CEE à d'autres pays a conduit à intégrer les anciennes colonies britanniques dans la politique de développement de la communauté, et le 28 Février 1975, a été signé à Lomé, la première convention entre les neuf Etats membres de la CEE et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, appelés pays ACP. Ces accords concernent les domaines suivants :

- **Sur le plan agricole :**

- Le libre accès des produits agricoles ACP au marché de l'UE

- la création du STABEX (Système de STABILISATION des recettes d'EXPORTATION des produits agricoles) qui prend en compte 44 produits agricoles. Le STABEX intervient en cas de chute des cours des produits agricole en versant des compensations financières aux pays ACP frappés par cette mesure.

● **Sur le plan industriel :**

- favoriser la coopération industrielle en participant au développement et à la diversification industrielle.
- Aider à l'industrialisation des ACP.

A cet effet, il est créé le centre de développement industriel (CDI)

● **Sur le plan commercial :** l'UE s'engage à aider les ACP dans les activités de commercialisation, de distribution et de transport.

● **Sur le plan financier et technique :** La coopération se fait dans le cadre du FED (Fonds Européen de Développement) et de la BEI (Banque Européenne d'Investissement). L'UE met en place une enveloppe financière qui s'élève à 3,457 milliards d'Ecus. La coopération technique se manifeste par l'octroi de bourses d'études aux ressortissants des pays ACP et à l'envoi d'assistants technique européens dans les pays ACP.

b) Lomé II

Il est signé le 31 Octobre 1979 avec 58 pays ACP et 9 pays de la CEE. Lomé II reconduit Lomé I en y associant de nouveaux éléments :

- **Sur le plan agricole :** aider les ACP à réaliser leur sécurité alimentaire et à lutter contre la désertification.
- **Sur le plan industriel :** Un élément déterminant apparaît avec la création d'un système d'aide aux produits miniers (SYSMIN). Il repose sur les mêmes principes que le STABEX. Cependant les fonds versés doivent servir des projets industriels.
- **Sur le plan technique et financier :** On note un appui financier et technique de l'UE en ce qui concerne le secteur de l'exploitation minière.

Lomé II a accordé une priorité à l'industrialisation des ACP.

c) Lomé III

Il est signé entre 66 pays ACP et 10 de la CEE le 8 Décembre 1984. Les différents accords passés sont reconduits avec quelques éléments nouveaux surtout en ce qui concerne les échanges :

- Promotion des échanges intra –ACP
- Intensification des échanges CEE –ACP
- Enveloppe financière : 8,5 milliards d'écus, soit une nette augmentation par rapport à Lomé II dont l'enveloppe financière avait été de 5,52 milliards d'écus.

d) Lomé IV

Elle s'est tenue le 15 Décembre 1989 entre 71 pays ACP et 12 pays de la CEE. Désormais la convention porte sur 10 ans. Cependant les dispositions financières restent quinquennales. Lomé IV reconduit l'essentiel des accords précédant mais comporte en plus un chapitre consacré à l'assainissement économique. Un fonds est dégagé à cet effet pour atténuer les difficultés sociales engendrées par les plans d'ajustement structurels. Un autre chapitre est consacré aux problèmes culturels, politiques et humanitaires :

- Aide aux réfugiés
- Promotion et respect des droits de l'homme

- Promotion de la démocratie et de l'état de droit.
- La lutte contre la pauvreté

L'enveloppe financière est de 12 milliards d'écu et la durée de la convention passe à 10 ans.

NB : Du 5 au 7 Novembre 1997, s'est tenu le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Libreville pour un groupe ACP rénové et renforcé et une CEE devenue UE avec 15 Etats membres. Ce sommet se fonde sur le livre vert qu'avait prévu la révision à mi-parcours de Lomé IV à l'île Maurice en 1995.

3 – LE NOUVEL ACCORD DE COTONOU

Signé le 23 Juin 2000 entre 77 ACP et 15 de l'UE, ce nouvel accord signé pour 20ans fait une innovation de taille avec désormais la prise en compte effective de la dimension politique dans les relations UE – ACP. L'accord de Cotonou repose sur cinq axes majeurs :

- **La dimension politique** : dialogue politique entre les partenaires, la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits, le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'état de droit.
- **La promotion des approches participatives** : Elle fait la part belle à la société civile qui apparaît notamment comme un organe consultatif. Son avis sera sollicité en matière de réformes et de politique économique et commerciale.
- **La réduction de la pauvreté** : Elle prend en compte le développement économique, le développement social et humain, l'intégration et la coopération régionale.
- **L'établissement d'un nouveau cadre de coopération économique et commerciale** : Les parties ont convenu de la mise en place de nouveaux accords commerciaux qui permettront de poursuivre la libéralisation des échanges entre elles et de développer les dispositions pour les questions liées au commerce.
- **Une réforme de la coopération financière entre l'UE et les ACP**: Elle prend en compte la flexibilité, la cohérence, et l'efficacité de l'aide communautaire à chaque Etat et région ACP.

III – BILAN DES RELATIONS UE – ACP

Ce bilan comporte des acquis et des limites.

1- LES ACQUIS ET REALISATIONS

a) Au Niveau de l'UE

- Les ACP ont mis à la disposition de l'UE des matières premières à des prix préférentiels et un vaste marché pour l'UE
- Ces relations constituent un privilège économique, politique et culturel pour l'UE qui se présente comme allié et défenseur des ACP.

b) Au niveau des ACP

- L'UE a réalisé de nombreux projets d'équipements socio – économiques dans les pays ACP: 70 écoles secondaires construites, 4700 km de routes bitumées, 41000000 hectares de cultures vivrières financés...

- Au plan financier, le FED a fait bénéficier les ACP des aides non remboursables et la BEI, des prêts aux conditions de remboursements spécialement à l'avantage des ACP
- La formation de cadres de hauts niveaux par l'octroi de bourses d'études aux étudiants originaires des ACP.
- Le libre accès effectif des produits ACP au marché de l'UE sans réciprocité
- L'action du STABEX et du SYSMIN en faveur des pays ACP
- La lutte contre la désertification et la famine dans les pays ACP
- Le soutien financier et l'assistance dans la lutte contre le SIDA
- Aide pour l'approfondissement de la démocratie et assistance aux pays en guerre.

2- LES LIMITES OU FAIBLESSES DES RELATIONS UE – ACP

a) Au niveau de l'UE

- Réticence de certains pays membres de l'UE à continuer les aides financières aux ACP car les retombées concrètes ne sont pas tangibles.
- Cette coopération constitue une importante sortie de fonds qui aurait pu servir au développement de leur région en retard, surtout avec l'adhésion des pays de l'Europe de l'Est très pauvres.

b) Au niveau des ACP

- L'insuffisance des ressources du STABEX et du SYSMIN par rapport aux besoins des ACP et le retard dans le paiement des fonds
- Le STABEX et le SYSMIN limitent les effets des fluctuations mais ne les ont pas supprimés.
- Persistance des déficits commerciaux et la détérioration des termes de l'échange
- Endettement de plus en plus accru des ACP
- Le volume des échanges entre l'UE et les ACP reste en deçà des espérances.
- L'importance de plus en plus accordée aux pays de l'Europe de l'Est au détriment des pays ACP
- Instauration de quotas sur certains produits qui doivent entrer au sein de l'UE.
- Les aides accordées aux pays ACP sont de plus en plus soumis à des conditionnalités
- le point de vue défendu par l'UE qui prime, sur les questions de démocratie, de financement ou d'investissement et où une large place est laissée à l'arbitraire.

CONCLUSION

Les relations UE – ACP constituent un bel exemple de coopération Nord – Sud malgré ses insuffisances. Les pays ACP, grands bénéficiaires, sont de plus en plus inquiets par rapport à l'intérêt que porte l'UE aux pays de l'Europe de l'Est, à l'édification d'une Europe unie et à l'utilisation d'une monnaie commune : L'Euro.

CHAPITRE III. LE BRESIL : UN GEANT DE L'AMERIQUE LATINE

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE BRESILIENNE

INTRODUCTION

Le Brésil, pays d'Amérique Latine, est une république fédérale (26 états) qui fait frontière avec 10 pays et a une superficie de **8.511.965km²**. Immense pays tropical, il dispose d'une population nombreuse (**184,3 millions/2006**) et multiraciale. Le pays possède des espaces vierges et regorge une variété de ressources naturelles.

I LES FONDEMENTS NATURELS

A Le Relief

Le Brésil n'a pas de hautes montagnes et le relief est dominé par 3 grands ensembles :

-**Les plateaux** prédominent et les principaux sont, le plateau Guyanais au nord de l'amazone et le plateau Brésilien au centre et dans le nord-est.

-**Les plaines** couvrent la moitié du pays, sont localisées au nord et tout le long du fleuve Amazone.

-**Le massif ancien Brésilien** est localisé dans tout l'Est et au Sud du plateau des Guyanes.

B- Climat et Végétation

On distingue les zones climatiques suivantes :

-**La zone équatoriale au Nord** : climat chaud ; forte précipitation (+ de 2000mm/an) ; forêt dense ou ombrophile, toujours verte « la Mata= l'enfer vert » de l'Amazonie.

-**La zone tropicale au Centre à l'Est**: alternance de pluie et saison sèche ; savane arborée et steppe buisson.

-**La zone tempérée au Sud**: été chaud et hiver très froid avec de courtes périodes de gelées (15 jours) ; forêt de conifères et de prairies (la Pampa=savane herbeuse).

- **La zone tropicale aride au Nord-Est**: un climat très sec ; les précipitations sont inférieures à 1000mm/an ; le triangle de la sécheresse ; steppe épineuse et rabougrie appelée **Coatinga**.

Cette diversité climatique offre une gamme variée de possibilités agricoles.

B Le Sol, le Sous-sol et l'Hydrographie

- **Les sols au Brésil** sont fertiles et riches.

-**Le sous-sol brésilien** contient un potentiel abondant et diversifié. Le pays figure aux premiers rangs des différentes ressources : fer, bauxite, manganèse, étain, plomb, or, diamant, nickel, phosphate, le zinc et possède

d'importantes réserves d'uranium, d'houille. La richesse du sous-sol a donné son nom à l'Etat de « Minas Gérais » (Mines Générale).

Il est moins pourvu en source d'énergie (charbon, hydrocarbures), mais dispose d'énormes potentialités en hydroélectricité.

-**L'hydrographie** : L'abondance des pluies et la disposition du relief favorisent la présence de grands systèmes fluviaux. Le plus puissant, l'Amazone (6280km) et ses nombreux affluents (17 principaux mais près de 1.100), le Parana, le Rio Grande... servent surtout à la production d'électricité. Le pays dispose à Itaipu sur le Parana d'une des plus importantes centrales hydroélectriques du monde. Ces fleuves sont utilisés également pour la pêche, l'irrigation et la navigation (l'amazone est navigable sur 3700km).

Le Brésil, ouvert sur l'Atlantique possède encore une importante façade maritime avec plus de 7500km de cotes offrant des plages et de grands ports.

N.B : Le territoire brésilien n'offre aucun obstacle majeur à sa mise en valeur, excepté la sécheresse dans le nord-est.

II UNE POPULATION MULTIRACIALE ET NOMBREUSE

A L'Evolution et la Composition de la Population

-**L'Evolution de la population**: En 1800: 3,6smillions/d'hbts ; 1900 : 17,5millions/d'hbts ; 1999 : 160millions/d'hbts ; 2006 : 184,3millions/d'hbts. C'est le pays le plus peuplé d'Amérique latine.

La population qui avait une croissance rapide, connaît une chute depuis les années 80, et se situe autour de 2,1% par an. Elle constitue une main-d'œuvre nombreuse et moins chère.

-**La composition**: Le Brésil est un creuset de races ; parti d'une base indienne puis d'une immigration européenne, elle s'est enrichie d'africains et d'asiatiques : un peuplement multiracial. Cela donne la composition suivante: **Blancs 54%, Métis 38%, Noirs 6%, Jaunes et autres (amérindiens ; mulâtre et zango= métis) 1%.**

B- Les Caractères de la Population

-**Le Brésil a une population jeune**, car les moins de 20 ans sont plus de 50%.

-**Une population mal répartie**: On a 85% des hommes sur 30% du territoire. La densité moyenne du pays est de 19,7 hbts/km², mais les différents foyers de peuplement donnent: le Sud-Est avec 43,5%, le Nord-Est 29,2%, le Sud 15%, le Centre 6,5%, le Nord y compris l'Amazonie 6%.

-**Une population très mobile** qui se déplace des régions pauvres vers les plus développées: Du Nord-Est, Nord, Centre-Ouest vers le Centre, Sud et Sud-Est.

-**Une urbanisation très poussée** avec un taux de 75%. On a des villes géantes: Sao-Paulo 19millions/d'hbts, Rio de Janeiro 8,5 millions/d'hbts...où coexistent grande richesse et pauvreté extrême (favelas=bidonvilles).

III- L'ORGANISATION DE L'ECONOMIE BRESILIENNE

Le Brésil est un pays d'économie libérale, et grâce à sa politique depuis quelques décennies est devenu un NPI (Nouveau Pays Industrialisé).

A Un Pays à « Cycles » Economiques

L'histoire économique du pays est faite d'une succession de cycles économiques, (période dominée par une activité économique principale) qu'on peut regrouper en deux étapes :

-**Les cycles agricoles et miniers:** le cycle de la canne à sucre au 17^{ème} siècle ; le cycle de l'or au 18^{ème} siècle ; le cycle du café-coton au 19^{ème} siècle ; le cycle du caoutchouc au début du 20^{ème} siècle. Ces produits constituaient l'essentiel des exportations du pays et vont financer l'achat des biens d'équipements.

-**Le cycle industriel:** A partir de 1930, le pays mise sur l'industrie de substitution pour réduire les importations de produits manufacturés, puis opte pour une économie extraverties avec des productions massives. Le pays connaît un décollage économique fort, 10% par an, qualifié de « miracle brésilien » à partir de 1956.

B- Les Acteurs de la Croissance

Le décollage économique du Brésil repose sur 3 piliers :

-**L'Etat est le premier agent économique :** Son intervention a été essentielle dans la croissance du pays: contrôle 55% de l'appareil productif (sidérurgie, raffinage, mines...) et financier (banque), contrôle les prix, les salaires, finance l'investissement, planifie le développement. Il est présent dans l'industrie de pointe: nucléaire, armement, aéronautique.

En somme, l'Etat réalise plus de la moitié des investissements et contrôle encore les 1/3 des industries et des banques.

-**Les firmes multinationales:** Le Brésil est le pays du tiers monde qui a attiré le plus d'investissement étrangers grâce à : un marché en expansion, une main-d'œuvre bon marché, des mesures incitatives, fiscales et douanières. Ces nombreuses multinationales ont accaparé les secteurs les plus dynamiques: agro-alimentaire, pétrole, automobile, chimie, électronique.

De nos jours avec la crise, l'état prend des mesures d'austérité en privatisant les entreprises et en se désengageant des secteurs qu'il avait choisi de développer.

-**Les capitaux nationaux,** qui font 15% de l'économie sont présents dans la sous-traitance, la finance, les assurances, la métallurgie, les TP et le commerce.

CONCLUSION

Le Brésil dispose d'énormes potentialités naturelles, humaines et économiques qui lui ont permis de devenir un pays émergent ou NPI. Cette économie malgré sa croissance reste assez fragile.

Leçon 2 : LE BRÉSIL : UN PAYS A ECONOMIE FRAGILE

INTRODUCTION

Avec une production agricole variée, une industrie puissante et un commerce conquérant, le Brésil est la 10^{ème} puissance économique du monde et se range parmi les NPI. En dépit de cette croissance, le pays est confronté à des inégalités de tous ordres.

I-UNE AGRICULTURE PERFORMANTE

Le Brésil est une puissance agricole.

A Les Conditions de Développement de l'agriculture

Elles sont globalement favorables et sont constituées par :

- Un vaste territoire avec d'immenses surfaces agricoles utiles très importantes.
- Des climats variés, une précipitation abondante, des ressources en eau nombreuses.
- La végétation et le relief des plateaux favorables aux activités pastorales.
- Une main-d'oeuvre agricole nombreuse, dynamique et moins chère.
- Une agriculture en pleine modernisation: mécanisation, sélection des semences et des espèces animales, usage d'engrais...
- Un rôle actif de l'état à travers: le financement de la recherche agronomique, l'encouragement pour la conquête de nouvelles terres, l'encouragement des cultures d'exportation.

B- Les Différentes Productions Agricoles

-Les cultures commerciales: Le Brésil se situe aux premiers rangs mondiaux pour de nombreuses productions : Café, Canne à sucre et Agrumes 1ers ; Cacao, Soja et Poivre 2^{ème} ; Tabac 4^{ème} ; Blé, Hévéa, Arachide, Coton...; c'est aussi un exportateur de produits agricoles, et les produits sont de plus en plus transformés avant exportation.

-Les cultures vivrières: Elles portent sur le manioc, le maïs, le haricot, le riz...Ces productions proviennent généralement de pauvres paysans, qui n'ont aucun soutien, qui utilisent des moyens traditionnels et donc des productions alimentaires insuffisantes: 30 millions de Brésiliens sont pas ou mal nourris.

REMARQUE :

A ces productions agricoles, il faut mentionner d'autres activités du secteur primaire qui participent à l'essor de l'économie brésilienne :

-L'exploitation forestière: Le bois qui est exploité depuis le 16^{ème} siècle, se pratique dans la plus grande forêt du monde, l'Amazonie, et occupe le 5^{ème} rang mondial.

-L'élevage: Le pays est un grand producteur de protéines animales, couplant dans certaines régions, agriculture intensive et élevage intensif (sud et sud-est). Le Brésil, 1^{er} producteur et exportateur mondial de bovins; importante production de volaille...

-**Le poisson:** Avec la présence d'un réseau hydrographique diversifié, le Brésil a une forte production de poissons.

C- L'Importance du Secteur Primaire dans l'Economie

L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie brésilienne avec une croissance de 7% l'an. Elle représente 10,8% du PIB. Elle a permis la naissance d'une puissante industrie agro-alimentaire, mieux elle a contribué à son essor en mettant à sa disposition les capitaux nécessaires à son développement. Les produits agricoles constituent plus de 40% en valeurs des exportations, ce qui rapporte assez de devises, d'où une balance agricole excédentaire. Le Brésil est la 2^{ème} puissance agricole mondiale, et le 4^{ème} exportateur de produits agricoles au monde. Ce secteur emploie plus de 6 millions de personnes.

II-LE BRESIL, UN « NOUVEAU PAYS INDUSTRIALISE »

Mise en place par l'Etat, l'industrie connaît une croissance spectaculaire à partir des années 1960 pour devenir la 1^{ère} du tiers monde de nos jours.

A Les Conditions de Développement de l'Industrie

L'activité industrielle a bénéficié des atouts suivants :

- Les ressources minérales sont abondantes et variées.
- La forte production agricole, diversifiée constitue une matière 1^{ère} pour l'industrie.
- Le potentiel hydroélectrique et les réserves d'uranium sont importants.
- Valorisation de nouvelles d'énergie à partir de la canne à sucre, « plan pro alcool », pour fabriquer de l'essence.
- Disponibilité d'une main-d'oeuvre nombreuse et bon marché.
- Un marché de consommation relativement important (30 à 40 millions), ayant un pouvoir d'achat non négligeable.
- Forte présence de l'Etat à tous les niveaux de la production à la distribution.

Tous ces facteurs ont permis une croissance de l'industrie.

B- Les Différentes Productions et leurs Localisations.

Les productions sont diversifiées et on a :

- Les industries de base** (sidérurgie 8^{ème} RM, pétrochimie 12^{ème} RM, aluminium 5^{ème} RM, acier 6^{ème} RM ...) solides, sont en pleine expansion.
- Les industries de biens d'équipements et de consommation** connaissent un « boom »: chantiers navals, construction électrique, construction mécanique (automobile 12^{ème}RM), tv...
- Les industries de pointe**, sous l'impulsion de l'état connaissent un succès avec la création d'une zone franche. Leurs produits sont largement exportés: informatique, aéronautique, armement (avions, véhicules blindés).
- Les industries traditionnelles, agro-alimentaires et textiles**, conservent toujours un poids considérable.

- **La carte des localisations** industrielles montre une extrême concentration dans le triangle utile dans la région du sud-est (¾): BeloHorizonte, Sao Paulo, Rio de Janeiro ; mais surtout dans l'état de Sao Paolo (55%). A la possibilité de produire la bombe atomique.

C- Importance de l'Industrie dans l'Economie

L'industrie est puissante, dynamique et diversifiée. Le secteur emploie un quart des actifs, représente plus de 40% du PIB, 62% des exportations du pays. Le pays est la 8^{ème} puissance industrielle mondiale, le 1^{er} fournisseur des échanges Sud-Sud. Avec une production industrielle de plus en plus variée et de plus en plus exportée sur les marchés internationaux, le Brésil est devenu le concurrent direct des Pays Industrialisés Avancés. Elle couvre 94% des demandes intérieures.

III-LES TRANSPORTS ET LE COMMERCE

A-les Transports

L'immensité du territoire est contraignante, mais une politique de grands travaux a permis aujourd'hui d'unifier le pays par un réseau cohérent.

Le pays a 1.400.000km de routes, dont la plus spectaculaire est la transamazonienne (de Recife sur l'Atlantique à la frontière du Pérou). La densité du réseau est élevée dans le sud-est, le sud et le nord-est, l'intérieur est quasiment inaccessible par la route. **Les 3800km de voies ferrées** fédérales sont plus concentrés à l'est. **Quant aux fleuves**, nombreux et longs, ne sont pas entièrement navigables, car coupées de chutes et de rapides. **Enfin les liaisons aériennes** denses, quadrillent l'espace et permettent l'intégration nationale.

B-le Commerce

Les exportations représentent 10% du PNB et portent sur les produits suivants: les ressources agricoles, les produits manufacturés et des biens d'équipements...

Quant aux importations, elles sont constituées de produits énergétiques et de produits manufacturés.

La balance commerciale est souvent très excédentaire, en dépit de la récession économique qui a frappé le pays depuis les années 90. Les partenaires commerciaux du Brésil sont: UE 27%, USA 17%, Japon 6%, Tiers Monde et autres 50%.

IV-LES PROBLEMES DE L'ECONOMIE: « LE MAL DEVELOPPEMENT »

Le modèle brésilien s'essoufflé, des inégalités de tous ordres apparaissent et le pays doit faire face à des crises. Elle révèle les failles et les impasses de la voie brésilienne.

A Une Forte Dépendance Extérieure

-Le Brésil s'est développé à « crédit », car le pays a usé et abusé des facilités financières. Endetté, il se voit imposé des plans de redressement par le FMI et la Banque Mondiale.

-Les capitaux étrangers et les multinationales contrôlent les branches industrielles les plus dynamiques.

-La faiblesse du marché intérieur, en raison du faible pouvoir de la population conduit le pays vers la recherche constante de marchés extérieurs.

-Le pays exporte des produits agricoles, alors qu'une grande partie de sa population souffre de malnutrition ou de sous-nutrition. Les productions alimentaires de base étant insuffisantes, le Brésil dépend de plus en plus d'importations alimentaires. Les pénuries alimentaires se multiplient et entraînent des émeutes de la faim.

En somme le pays bute sur les problèmes de dépendance externe: endettement, concurrence, domination financière et technique des firmes étrangères.

B Le Pays des Inégalités et des Tensions

Au Brésil, les déséquilibres au plan socio-économique et spatial sont nombreux:

-Les nantis minoritaires, vivent de manières luxueuses, tandis que la majorité (2/3 de la population) vit dans la misère dans les bidonvilles, gangrenée par la violence et la criminalité (flagelados= les flagellés) : « ilots de luxe et océan de pauvreté ».

-La terre est inégalement répartie: plus de la moitié des exploitants ne possèdent que 2,5% de terres qui sont arides, alors que 1% des exploitants en contrôlent près de 45% et les meilleures. Il n'y a pas eu de vraie réforme agraire et est toujours reportée.

-L'agriculture souffre de la dégradation des sols liée aux défrichements intensifs, des aléas climatiques avec la sécheresse dans le Nord-Est et de gelées au Sud-Est.

-La destruction sans cesse d'une partie importante de la forêt amazonienne.

-L'état soutient les grands propriétaires agricoles ayant des « **fazendas ou latifundia** » couvrant des milliers d'hectares ; au contraire les petits paysans délaissés, pauvres et endettés, émigrent vers les villes pour s'entasser dans les bidonvilles. Misère rurale et urbaine empirent.

-Une grande discrimination dans la répartition des revenus. En effet, 10% de la population possède 50% des richesses alors que 35% est très misérable ; cela crée de fortes tensions sociales qui menacent et fragilisent l'économie.

-Il y a une opposition forte dans le niveau de développement des régions: **le Sud et le Sud-est dominant dans tous les domaines** : concentrent et réalisent 80% des ressources et richesses nationales et constituent la 1^{ère} région d'immigration ; **le Nord-Est** « poche de pauvreté » où sévit le chômage est la 1^{ère} région d'émigration ; **l'intérieur du pays** au delà de 200km de la cote atlantique est vide d'homme.

CONCLUSION

Le Brésil, grâce à ses ressources et son organisation est devenu une puissance agricole et industrielle. Cependant, les inégalités et les tensions importantes montrent que le « miracle » brésilien a des limites, et donc demeure toujours un pays en développement. Mais n'empêche, le Brésil demeure un pays d'avenir.

CONSEILS METHODOLOGIQUES POUR LA DISSERTATION ET LE COMMENTAIRE EN HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

I-CONSEILS D'ORDRE GENERAL

A- Lecture et compréhension des sujets

- Il faut bien lire et relire attentivement le sujet ou le texte à plusieurs reprises pour le comprendre et éviter tout contre sens ou une vue mutilante.
- Il faut aussi lire les questions, toutes les questions de façon aussi attentive que le texte, et cette lecture permet d'établir des liens entre les questions.
- Il faut souligner les mots et expressions importants qui permettent de cerner la question ou éclairer le document.
- Délimiter tous les contours du sujet: les limites spatiales et temporelles pour éviter le hors-sujet.

B-La Recherche des connaissances ou des idées

Une fois que vous êtes certain d'avoir bien compris le sujet ou le document, il faut :

- Recenser au brouillon toutes tes connaissances qui se rapportent au sujet.
- Eliminer tout ce qui est sans rapport avec le sujet au risque de faire un « hors sujet », qui consiste à faire des développements sans rapport avec le sujet proposé.
- Classer tes connaissances inventoriées en ordre, pour avoir un devoir structuré et organisé.

II-LA DISSERTATION EN HISTOIRE OU GEOGRAPHIE

A- Elaborer un Plan au Brouillon

Le plan est l'organisation logique des connaissances à exposer ou à expliquer.

- Il doit être élaboré au brouillon.
- Il doit comporter 2 à 3 parties maximum.
- Il doit être structuré et détaillé avec des parties, des sous-parties, des idées, des faits et des exemples à développer.
- Il faut éviter les plans passe-partout et rechercher toujours le plan original adapté au sujet.

B - Les Types de Plan

-Le Plan chronologique: (plan évolution dans le temps, plan progressif). Il s'applique aux sujets qui font appel à une évolution, à un changement. Les coupures peuvent correspondre soit à des évènements importants, soit à des personnages ou soit à des institutions...Exemple : La guerre de Corée (1950-1953) ; La CI de 1946 à la Communauté.

-Le plan tableau ou inventaire: (centre d'intérêt, analyse thématique). Il s'applique à des sujets qui font appel à une présentation des faits, des situations, des états à un moment donné. Exemple : Le plan Marshall ; Le réseau hydrographique dans l'économie de la CI ; Le Congrès de Berlin.

-Le plan comparaison: Il s'applique à des sujets appelant à faire une comparaison entre des faits ou des situations. Il fait ressortir les ressemblances et les différences, met en lumière après analyse les contrastes et les points communs. Exemple : Décolonisation de la CI et de l'Algérie ; L'agriculture ivoirienne et l'agriculture du Brésil, La résistance de Samory et celle de Béhanzin.

-Le plan dialectique: Il s'applique à des sujets appelant à faire une discussion, un débat ; c'est le fameux plan Thèse, Antithèse, Synthèse. Ce plan s'applique au sujet libellé comme suit: Qu'en pensez-vous?; Partagez-vous?; Discutez...Exemple : L'ONU est-il un machin? Le congrès de Berlin a-t-il balkanisé l'Afrique?

-Le plan trilogique: Il s'applique surtout en histoire pour les sujets portant sur les crises, les guerres, certaines doctrines ou mouvements. Il se présente en 03 parties comme suit : Causes, Manifestations ou Déroulements, Conséquences. Exemple : Les résistances en CI ; La crise de Cuba...

C-La Structure de la Dissertation

La dissertation doit obligatoirement comporter une introduction, un développement, une conclusion.

1-L'introduction

Une introduction marque nécessairement le début d'une copie. Elle doit éviter toute digression hors du sujet et les banalités. On pourrait y trouver trois étapes :

-La signification et les limites du sujet : Que se passe-t-il? Où? Quand? Depuis quand ? Pourquoi? Comment? Jusqu'où?

-La problématique ou le problème est une question ou un ensemble de questions, exposant le problème contenu dans le sujet. Elle se formule le plus souvent sous la forme interrogative.

-L'annonce du plan ou la démarche à suivre.

Elle doit être courte, précise, concise et centrée sur le sujet. Il faut la rédiger au brouillon.

2-Le développement ou corps du sujet

Il développe les idées annoncées dans l'introduction:

-Il doit comprendre des parties, le plus souvent 2 à 3 parties organisées autour d'idées forces.

-Chaque partie doit comprendre plusieurs paragraphes : sous-parties traitant une idée maîtresse particulière.

-Les parties et les paragraphes doivent être reliés par des transitions, étant donné que la dissertation est un raisonnement logique, cohérent et progressif.

-Il faut argumenter, analyser, expliquer par des faits qui nuancent ou illustrent les idées, étant donné que la dissertation est une démonstration : il faut convaincre.

-Ne jamais rédiger entièrement le développement au brouillon puis chercher après à le recopier.

3-La conclusion

Elle achève le devoir :

-Elle sert à faire un bilan et non un résumé.

-Il faut conclure sur ce qu'on a dit et non sur ce qui n'a pas été dit.

-Elle donne une solution ou une position définitive au problème posé à l'introduction.

-Elle permet de faire une ouverture ou des perspectives.

-Elle est entièrement rédigée au brouillon.

REMARQUE :

-Elle doit être bien présentée : Ecrire lisiblement, partir à la ligne à chaque grande partie, sauter des lignes entre l'introduction, le développement et la conclusion.

-Elle doit être clairement et simplement rédigée : Eviter les répétitions, les phrases trop longues, les termes imprécis et journalistiques, le ton polémique ou agressif. Les affirmations péremptoires, les jugements hâtifs et excessifs.

-Elle doit être correctement rédigée : Employer un temps simple, faire attention à la concordance du temps, aux ponctuations et aux majuscules...Définissez et expliquez les abréviations, les sigles, les taux et les indices. N'inscrivez pas de titres pour les différentes parties ou paragraphes.

IV-LE COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Le commentaire de document est un travail sur document : textes, statistiques, graphiques, fonds de cartes... à expliquer c'est-à-dire l'éclaircir, le rendre intelligible.

A- Les Questions de la Présentation du Document

Ces questions reviennent souvent dans un commentaire de document :

-La nature du document : c'est l'ensemble des traits distinctifs d'un document en fonction de son style, du ton employé et de sa destination. La nature peut-être un extrait de mémoire, un discours, un article de journal, de presse ou de revue, un tableau, un diagramme, une carte, une courbe, un récit, une légende...mais jamais un texte historique ou géographique.

-L'auteur : son nom est généralement marqué au bas du document. Il faut préciser sa profession, son influence sur sa période : ce qui est nécessaire à la compréhension du document.

-**Le contexte historique** : il s'agit de délimiter et de définir l'environnement du document, c'est-à-dire le placer dans son espace, dans son cadre chronologique en rappelant les faits essentiels qui président ou entourent l'évènement. En d'autres termes il s'agit d'évoquer les faits antérieurs qui rendent compte de la situation décrite dans le texte en présence.

-**L'idée générale** : il s'agit de l'axe central du texte c'est-à-dire une idée qui sert de fil conducteur à l'ensemble du document. Elle peut comporter 1, 2 ou 3 idées mais s'exprime une phrase. Ce n'est ni le titre, ni le thème du document.

-**La portée du document** : c'est l'évènement historique immédiat ou lointain que le document a contribué à entraîner. Il s'agit alors donc de la conséquence immédiate ou lointaine.

-**L'intérêt du document** : c'est ce que l'on retient après l'étude ou l'analyse d'un document ; c'est une leçon historique.

B-Le Contenu du Commentaire de Document

Le document est assorti de questions auxquelles il faut répondre directement de manière aussi précise que possible. Aussi le commentaire obéit à des règles :

-Il faut lire plusieurs fois le texte et les questions.

-Faire attention au libellé des questions qu'il convient d'élucider.

-**Expliquer** : c'est clarifier les propos ou l'image avec des termes plus simples de vos connaissances. Expliquer peut aussi signifier, faire connaître la raison de..., la cause de..., le pourquoi de...

-**Commenter** : c'est expliquer d'abord et ajouter ensuite son point de vue. Ainsi dans le commentaire, il y a l'explication mais intervient le jugement personnel.

-**Analyser** : c'est relever brièvement les causes et les conséquences du passage ou des faits, du bout de carte ou du tableau statistique à analyser.

-**Discuter** : il s'agit d'examiner une idée, une opinion en étudiant le pour et le contre. En expliquant d'abord l'idée de l'auteur et ensuite montrer les insuffisances ou limites de la pensée de l'auteur. On peut encore formuler cette question comme suit : Que pensez-vous de...?, Etes-vous d'accord avec...?, Est-il exact que... ?

REMARQUE :

-Il faut répondre avec précision et concision tout en définissant autant que possible les termes techniques.

-Eclairer toutes les allusions historiques ou géographiques.

-Appuyer les argumentations par des exemples.

-Eviter la paraphrase, c'est-à-dire répéter ce qui est dit dans le texte avec des mots différents.

-Eviter les déversements de cours, c'est-à-dire l'exposé général qui fait fi du contexte, donc fait perdre de vue le texte.

-L'utilisation du texte pour lui faire dire ce que l'on sait ou pour faire étalage de ses propres convictions.

-Quelques fois, les questions ont leurs réponses dans le document ou parfois hors du document et le candidat doit répondre à partir de ses connaissances (cours, recherches personnelles...).

IV-DES ASTUCES ET REMARQUES GENERALES

A-Rappels sur des mots de liaison et des synonymes

-**Et**, vous permet d'ajouter un élément qui va dans le même sens que le premier.

-**Mais**, introduit une limite ou une restriction.

-**Car, Parce que, Puisque**, introduisent une explication, une justification ou une preuve et établissent un lien causal.

-**Donc**, introduit la conséquence du phénomène que vous décrivez.

-**De plus, En outre, Aussi, Egalement**, vous permettent d'ajouter un argument, pour approfondir un raisonnement.

-**Grace à**, est une liaison positive entre 2 termes, le premier aidant le second.

-**En dépit de, Bien que, Malgré**, sont des liaisons négatives entre 2 termes, le premier aurait du empêcher le second.

-**Fondements**= conditions= bases.

-**Atouts**= avantages= conditions favorables.

- Dessein**= projet= but= objectif.
- Mythe**= irréel= fictif= imaginaire= théorique.
- Limites**= difficultés= faiblesses= problèmes= inconvénients.
- Causes**= origines= facteurs= mobiles.
- Griefs**= reproches= plaintes.
- Conséquences**= incidences= effets= retombées= impacts.

B-Des Propositions de Sujets et leurs Plans

1-**Les sujets portant sur les guerres ou crises** : 1^{ère} guerre mondiale, la crise de Berlin ou de Cuba...
Généralement comme plan on a :

1. **Les origines de la guerre ou de la crise.**
 - a. Causes lointaines
 - b. Facteurs immédiats
2. **Les manifestations ou déroulement de la crise.**
3. **Dénouement et conséquences**

N.B : Pour ces sujets, il n'y a pas d'opération militaire à relater, il faut présenter la crise dans ses grandes phases et comment elle prend fin.

2. **Les sujets portant sur un secteur d'activité** : l'agriculture ivoirienne, l'industrie du Japon, les transports au Brésil...

Plan proposé :

1. **Les fondements ou conditions de développement de l'activité.**
 - a. les fondements naturels
 - b. les fondements humains
 - c. les conditions historiques et politiques
2. **La place ou l'importance de l'activité dans l'économie (avec des chiffres).**
 - a. les résultats, les productions ou les performances de la branche
 - b. le rôle ou l'importance du secteur dans le développement socio-économique
3. **Les problèmes et solutions**
 - a. les problèmes
 - b. les propositions de solutions

N.B : Pour certains sujets, les fondements politiques peuvent être proposés comme solution ; les fondements historiques peuvent être retenus.

Remarques Générales :

-Ne jamais écrire au futur ou au futur historique (exple : les alliés vont gagner la guerre), car l'histoire concerne le passé.

-Ne pas employer les temps du passé qui alourdissent les phrases ; écris ton devoir au présent en respectant la ponctuation et les majuscules.

-Eviter les expressions creuses du genre « cette période est une période de transition » toute période historique est une transition entre un « avant » et un « après ».

-Ne pas commencer l'introduction ou l'annonce du plan par des phrases du genre : « Depuis que le monde est monde », « c'est pourquoi il est particulièrement intéressant d'étudier », tout sujet proposé est intéressant, sinon on ne vous le proposerait pas, « dans une analyse soutenue, logique et cohérente », laisser le correcteur apprécier ton travail.

-Faire des phrases courtes, puis ne pas chercher à jouer sur la sensibilité du correcteur en implorant sans cesse Dieu sur sa copie ou en faisant ressortir sa situation sociale de pauvre ou orphelin.

-En somme avoir une présentation soignée, un style simple et un ton modéré.

LES TRAVAUX PRATIQUES EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE

En Histoire-Géographie, les travaux pratiques portent sur la représentation graphique des données chiffrées ou statistiques. Il existe plusieurs types de graphiques qui sont : **les diagrammes et les courbes**. La complexité de la confection des graphiques exige une étude détaillée de chacune des représentations.

I-LES DIAGRAMMES

On distingue :

- **Les histogrammes** se composent de :
 - diagrammes en bâton encore appelés diagrammes en barre
 - diagrammes en bande, encore appelés diagrammes rectangulaires.
- **Les diagrammes à secteurs** (les diagrammes circulaires et les diagrammes semi- circulaires).

A-Les Histogrammes

1-Les diagrammes en bâtons

Pour construire un diagramme en bâton, on utilise deux axes :

- ▶ Un axe horizontal sur lequel sont portées les données temporelles (années, mois, etc).
- ▶ Un axe vertical sur lequel on représente les données quantitatives (pourcentages, valeurs, etc.) à l'aide de bâtons ou de rectangles.

La réalisation des diagrammes en bâtons nécessite deux échelles :

- ▶ Une échelle pour l'axe vertical
- ▶ Et une échelle pour l'axe horizontal (cette échelle est facultative).

Après avoir terminé la construction graphique, le candidat doit l'habiller en y faisant figurer **le titre, les échelles et une légende** (lorsqu'il y a plusieurs variables à représenter)

2-Les diagrammes en bandes

Ils servent à représenter des pourcentages à l'intérieur d'un rectangle dont la hauteur est de 10cm représentant les 100%.

B-Les Diagrammes à Secteurs

On les appelle communément "Fromages" ou "camemberts". Il existe deux types de diagrammes à secteur :

1-Les diagrammes semi-circulaires :

Pour un tel diagramme, on représente d'abord un demi-cercle où 100% correspond à 180°. On représente enfin la part de chacune des variables.

2-Les diagrammes circulaires :

Leur construction suit la même démarche que celle des diagrammes semi-circulaires, sauf qu'ici 100% correspond à 360°.

8) LES COURBES

On les utilise pour traduire une évolution dans le temps. Elles sont construites dans un repère qui comprend deux axes :

- Un axe des abscisses sur lequel sont portées les données temporelles
- Et un axe des ordonnées sur lequel on représente les données quantitatives

La graduation des axes se fait à l'aide de deux échelles.

Pour éviter d'avoir une courbe qui flotte, il est préférable de faire coïncider l'origine des dates avec l'axe vertical.

CONCLUSION

Au terme de cette brève étude, nous retenons qu'en Histoire - Géographie, il existe plusieurs types de représentation graphiques qui permettent de faciliter la visualisation des données statistiques. Cependant les plus utilisées en troisième sont les histogrammes et les courbes. La bonne assimilation de ce chapitre, appuyées d'exercices pratiques, permettront au candidat de mieux préparer ses évaluations.

EXERCICES D'HISTOIRE

CHAPITRE I : LE MONDE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Leçon 1 : L'ONU.

DISSERTATION :

1-L'ONU et la sauvegarde de la paix dans le monde.

2-Le rôle de l'ONU dans les conflits en Afrique.

3-Avec « l'unipolarisation » du monde, l'ONU a-t-elle encore un rôle à joué dans les relations internationales?

4-Le rôle et l'action de l'ONU après la fin de la guerre froide.

COMMENTAIRE :

TEXTE 1:

La réforme des Nations Unies est un serpent de mer vieillissant. La bureaucratie de l'ONU, enflée au fil des années est taxée d'inefficacité. Le conseil de sécurité, organe principal chargé du maintien de la paix, dominé par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale, a manqué à sa tâche en laissant les conflits se multiplier et en choisissant d'intervenir de manière sélective. Les opérations de maintien de la paix se sont développées, menant souvent à des fiascos retentissants.

Le statut de membre permanent et le droit de veto restent des positions de pouvoir sans autre justification. Pourtant, ce que les bénéficiaires de ce pouvoir ont fait en un demi-siècle démontre suffisamment qu'il faut en finir avec ce système.

Quant au veto, il fait l'objet d'âpres débats. Pour rêver d'un autre système institutionnel mondial, il est impératif de se demander d'abord dans quel monde nous vivons et où nous voulons aller. L'idée dominante du projet de 1945 était celle de la sécurité collective, les menaces étaient interétatiques, forces militaires contre forces militaires. Les menaces ont changé de nature.

CHEMILLIER-GENDREAU (M), in LE MONDE DIPLOMATIQUE, de Sept.2005, pp.22-23.

QUESTIONS :

1-Dégagez la nature et l'idée générale du texte.

2-Selon le texte et vos connaissances quels sont les organes à réformer et pourquoi ?

3-Expliquez la phrase soulignée.

TEXTE 2 :

(...) Nous sommes une seule et même communauté humaine. Cette unicité de notre destin a été perçue, dès l'origine par les pères fondateurs de la charte, lorsqu'ils ont voulu faire de l'ONU « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers des fins communs »

Les Etats cherchent encore le rôle qui doit être attribué à l'organisation mondiale, dans l'avenir... Une chose est sûre : l'organisation des Nations unies est un outil indispensable pour gérer et maîtriser le devenir de la planète. (...) il est donc plus que jamais, indispensable que nous nous mobilisons ensemble au service de l'ONU.

Certes l'ONU doit être reformée... Mais, dans le même temps, l'ONU doit recevoir le soutien résolu de tous les Etats membres et singulièrement des plus puissants. Seule la volonté politique des Etats peuvent permettre à l'ONU de remplir les tâches qui lui sont assignées... car la démocratisation des relations internationales que j'appelle de mes vœux implique que nous tenions comptes, non seulement des Etats, mais aussi des aspirations des agents économiques culturels et sociaux...

Discours de BOUTROS BOUTROS GHALI lors de la journée des Nations Unies, in Fraternité Matin, 24/10/96.

QUESTIONS :

- 1) Dégagez l'idée générale et la nature du texte
- 2) a- A qui l'auteur fait allusion lorsqu'il parle « pères fondateurs de la charte » ?
b- Comment sont-ils parvenus à la création de l'ONU ?
- 3) Commentez la phrase suivante : « l'organisation des Nations Unies est un outil... de la planète »
- 4) Pourquoi l'auteur affirme-t-il que « l'ONU doit être reformée » ?

TEXTE 3 :

L'Allemagne et le Japon, après des années de profil bas, ne font plus mystère de leurs ambitions ; ils veulent un siège de membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies au même titre que les Etats-Unis, la Russie, le Royaume Uni, la France et la Chine.

L'idée de réforme de l'O.N.U est dans l'air depuis longtemps : elle a pris une nouvelle vigueur avec la fin de la guerre froide, la disparition de l'URSS et celle de l'ensemble du « bloc socialiste », qui constitue pendant des décennies l'un des protagonistes principaux de la vie de l'organisation internationale. La conséquence la plus remarquable est l'abandon de la politique des « veto » pratiquée par les cinq grands qui a longtemps paralysé l'organisation.

Depuis la création de l'O.N.U en 1945, constate BOUTROS BOUTROS GHALI, l'ex secrétaire général, une centaine de conflits majeurs ont éclaté de par le monde, qui ont provoqué plus de 20 millions de morts. L'O.N.U est restée impuissante devant la plupart de ces crimes en raison des vétos au nombre de 297 opposés à l'action du conseil de sécurité. La guerre froide étant achevée, les vétos ont pris fin.

A propos des changements éventuels au sein du conseil de sécurité, les non-alignés craignent qu'avec une prochaine entrée de l'Allemagne et du Japon ; le conseil ne devienne un simple annexe du G.7, le groupe des sept premières puissances économiques mondiales, qui exerce déjà un véritable directoire économique sur la planète. Ils souhaitent que le conseil reflète mieux le vrai visage du monde en donnant au sud la place qui lui revient.

N'est-il pas que les grandes puissances démographiques qui sont également des puissances régionales, comme l'Inde, le Brésil, le Mexique et le Nigeria, occupent une place de permanent au sein du conseil de sécurité ? Comme le dit le grand écrivain nigérian WOLE SOYINKA, prix Nobel de littérature. Pourquoi ne pas commencer par démocratiser le conseil de sécurité, pourquoi ne pas étendre son pouvoir et donner une des voix véritable à ceux dont le destin est en jeu dans cet ordre nouveau qui est en train de se construire ?

IGNACIO RAMONET, Le Monde Diplomatique, octobre. 1992. P1.

QUESTIONS :

- 1) Quelle est l'idée générale du texte ?
- 2) D'après le texte qu'est-ce qui a longtemps paralysé l'O.N.U ? Justifier votre réponse partir du texte.
- 3) Partagez-vous les préoccupations émises par WOLE SOYINKA ? Justifiez votre réponse.

TEXTE 4 :

« Quand l'ONU est arrivée au Congo, le pays était dans une situation désespérée, son armée désorganisée par les mutineries, ses services essentiels au bord de la complète désintégration, la plus grande partie de sa population dans un état de panique ou de désespoir ; son territoire menacé d'amputation par la tentative de sécession de la plus riche de ses provinces, et la plus importante partie de son territoire aux mains des troupes étrangères.

Pendant les quatre années qui ont suivi, des milliers de membres de la force du Congo, plus de 93.000 au total, en comptant les relèves et des centaines de civils ont consacré le meilleur de leur effort et de leur énergie à aider les congolais à reconstruire leur pays et à le développer. Beaucoup d'entre eux dont mon prédécesseur, M. Dag Hammarskjöld y ont même sacrifié leur vie ».

U'Thant, juillet 1964, Extrait de « Histoire-Terminale, Aujourd'hui le Delagrave », Collection J. Adelbert, P 75.

QUESTIONS :

- 1-Dégagez l'idée générale et présentez l'auteur du texte.
- 2-Expliquez le passage « Pendant les quatre années.....leur pays et à le développer ».
- 3-Peut-on affirmer que c'est l'ONU qui a fait maintenir la paix dans le monde ? Justifiez votre réponse.
- 4-Que vous inspire ce texte par rapport à l'action de l'ONU en Côte-d'Ivoire depuis la crise du 19 septembre 2002 ?

Leçon 2 : DE LA RUPTURE A LA GUERRE FROIDE.

DISSERTATION:

- 1-Le plan Marshall dans la division du monde.
- 2-Les relations internationales de 1948 à 1962.
- 3-1947, année de la rupture entre les alliés ?
- 4-La crise de Cuba, sommet de la guerre froide.
- 5-Les facteurs de la bipolarisation.
- 6-Comment expliquer la chute du système soviétique ?
- 7-L'effondrement du rideau de fer : origines et manifestations.

TEXTE 1 :

Une nouvelle monnaie : le Deutsch Mark, est mise en circulation dans les trois zones occidentales le 20 Juin 1948. Alors que les soviétiques l'interdisent dans leur propre zone, les occidentaux l'introduisent dans le secteur de Berlin. La riposte est immédiate. Le commandant en chef soviétique, le Maréchal Sokolovski, proteste et le 24, il décide d'isoler les secteurs occidentaux de la ville. C'est le début du blocus de Berlin qui devait durer 322 jours. Les communications terrestres sont coupées entre Berlin-

Ouest et l'Allemagne occidentale. Tous les approvisionnements en provenance de la zone soviétique (tels le gaz, l'électricité certains produits alimentaires) sont suspendus.

Les puissances occidentales réagissent, elles décident d'utiliser le seul moyen qui leur reste : la voie des airs. Un véritable « pont aérien » est mis en place pour ravitailler Berlin-Ouest. Le 28 juin, on enregistre 150 atterrissages avec 400 tonnes ravitaillement. Le blocus fut levé le 12 Mai 1949.

GIRAULT (R), LEVY (C) et VEILLON (D), « La guerre froide », in La documentation photographique, n° 6045, 1980.

QUESTIONS :

- 1- Dégagez la nature et l'idée générale du document
- 2- Pourquoi dans le texte parle-t-on de « Berlin-Ouest » et « d'Allemagne Occidentale » ?
- 3- Expliquez pourquoi le « blocus » fut levé ?
- 4- Quelle fut la portée de cette crise ?

TEXTE 2 :

En 1948, juste après la Seconde Guerre mondiale, Américains, Canadiens et Britanniques cherchent à s'organiser face à la menace soviétique. Ils se réunissent(...) pour rédiger un protocole dit « Pentagonpaper » qui préfigure le futur traité de l'Atlantique Nord. Signé le 4 avril 1949 à Washington, ce dernier institue une solidarité défensive forte entre les alliés(...).

Très vite, avec la fin du monopole nucléaire américain, l'Alliance atlantique se dote d'une organisation militaire, l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), destinée à contenir les forces soviétiques sans recourir systématiquement à l'atome (...).

Arrive le 9 novembre 1989. Quarante ans après la signature du traité de l'Atlantique, le mur de Berlin s'effondre. Le monde soviétique suit. L'ouest a gagné. Mais dès la chute du mur se pose la question essentielle : « L'Otan peut-elle survivre aux conditions historiques de sa naissance ? »(...).

Depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest, elle voit augmenter à la fois le nombre de ses membres et l'étendue de ses missions sur l'ensemble de la planète (...).

Il ne s'agit plus seulement de protéger les différents membres de l'Alliance d'une agression : l'Otan doit désormais être prête à contrôler les crises majeures sur toute la terre.

Extrait de Jeune Afrique l'Intelligent, n°2220 du 27 juillet au 2 août 2003, p 25-26.

QUESTIONS :

- 1-Dégagez l'idée générale du texte.
- 2-Commentez le passage suivant : « En 1948, juste après la Seconde guerre mondiale, Américains, Canadiens et Britanniques cherchent à s'organiser face à la menace soviétique.»
- 3-Que pensez-vous de cette interrogation de l'auteur : « L'Otan peut-elle survivre aux conditions historiques de sa naissance ? »

Texte 3 :

Les faits prouvent que nombre d'abus ont été commis sur les ordres de Staline sans tenir compte des règles du Parti et de la légalité socialiste. Staline était un homme très méfiant, maladivement soupçonneux. Il était capable de regarder quelqu'un et de lui dire « Pourquoi vos regards sont-ils si fuyants aujourd'hui ? » ou « Pourquoi vous détournez-vous autant aujourd'hui et évitez-vous de me regarder droit dans les yeux ? » Cette suspicion malade créait chez lui une méfiance généralisée, même à l'égard des travailleurs éminents du Parti qu'il connaissait depuis des années. Partout et en toute chose, il voyait des « ennemis », des « gens à double face » et des « espions ». Possédant un pouvoir illimité, il se livrait à l'arbitraire et annihilait les gens moralement et physiquement. Quand Staline disait que tel ou tel devait être arrêté, il fallait admettre comme un fait qu'il s'agissait d'un « ennemi du peuple ».

Extrait du discours secret de Khrouchtchev au XXe Congrès du PCUS, 24 février 1956.

TEXTE 4 :

Pour provoquer une désescalade de la crise, U'THANT pria instamment tous les membres des Nations unies de s'abstenir de toute action militaire. En coulisse, il parla à Kennedy, à Khrouchtchev et à M. Castro...

Des bombardiers américains avaient pris l'air, porteurs de bombes nucléaires et plans de vol qui devaient les conduire vers des cibles en Union soviétique. Les forces d'OTAN en Europe de l'Ouest étaient en état d'alerte. Des forces militaires américaines se rassemblaient dans le sud des Etats-Unis.

Des bateaux soviétiques et des sous-marins manœuvraient dans les Caraïbes. A Cuba, des soldats soviétiques travaillaient nuit et jour pour rendre opérationnels les missiles nucléaires. Les forces terrestres soviétiques de l'île, coupées de tout approvisionnement de leur lointain pays pointaient leurs missiles nucléaires tactiques sur une possible force d'invasion américaine. Cuba s'attendait à une invasion imminente et positionnait également ses forces armées. Le grand désastre était proche.

Mais il ne se produisit pas. Car, en coulisse, on négocia. Fermement décidés à éviter la guerre, Kennedy et Khrouchtchev se mirent d'accord pour retirer leurs missiles respectifs de Cuba et de Turquie, et, le 28 Octobre 1962, les Etats-Unis promirent de s'abstenir de toute nouvelle agression contre Cuba. Le monde en fut soulagé.

Source : Le Monde Diplomatique, Novembre 2002 p 28.

-Désescalade : réduction ou diminution des moyens militaires mis en œuvre dans un conflit.

QUESTIONS :

1-Situez le texte dans son contexte historique, dégagez son idée générale et présentez les personnalités du document.

2-A partir du texte et vos connaissances, expliquez pourquoi l'auteur affirme que le « grand désastre » était proche ?

3-Quelles furent les conséquences de cette crise ?

TEXTE 5 :

Il y a cinquante ans, le 5 juin 1947, dans un discours à l'université Harvard, le général George Marshall, Secrétaire d'Etat américain et principal conseiller du président Harry Truman (démocrate), définissait les bases de son célèbre « European Recovery Program » (« Programme pour la reconstruction de l'Europe »), que l'histoire devait retenir sous le nom de « Plan Marshall ».

La détresse et la désolation, au sortir de la seconde guerre mondiale, régnait en Europe, partout misère, chômage, faim et prostitution. Les sans-logis et les réfugiés se comptaient par millions...

L'aide s'adressait à tous les Etats d'Europe ayant subi la guerre (à l'exception de l'Espagne franquiste), y compris l'Union soviétique et les pays de l'Est. Mais Staline la refusa et entraîna dans son refus les Etats de l'Europe orientale. Les partis communistes s'alignèrent sur Moscou pour également combattre cette aide.

Quelles qu'aient été les arrière-pensées politiques de Washington, il apparaît évident, avec le recul, que l'aide Marshall fut un acte de très grande solidarité. Il constitue, indéniablement, un modèle de coopération internationale audacieuse, par son ampleur comme par sa méthode.

Ignacio RAMONET, Le Monde Diplomatique, n° 519, juin 1997 (44^{ème} année), p.1.

QUESTIONS :

1-Dégagez l'idée générale du texte.

2-Commentez le passage suivant du texte « Mais Staline la refusa.....combattre cette aide ».

3-Etes-vous d'accord avec l'auteur lorsqu'il affirme : « Avec le recul, l'aide Marshall fut un acte de très grande solidarité » ? Justifiez votre réponse.

CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1963 A NOS JOURS.

Leçon 1 : LA CRISE ISRAELO-ARABE, DES ORIGINES A NOS JOURS.

COMMENTAIRE :

TEXTE 1 :

La terre d'Israël pour les uns, la terre de Palestine pour les autres : ni les victoires militaires éclatantes de l'Etat juif, ni l'isolement que les pays Arabes avaient réussi à tisser autour de lui, ni plus le début d'un processus de paix n'ont permis à ce jour de mettre un terme au conflit israélo-arabe, devenu au fil du temps un conflit israélo-palestinien.

Le conflit israélo-palestinien plonge ses racines dans un passé plus que millénaire : il évoque l'âpreté des combats que relate la Bible « ense et aratro par l'épée et par la charrue ». Ce conflit s'est révélé être non seulement une machine à diviser durablement deux camps : l'arabe et l'israélien, mais aussi un redoutable instrument de déchirement au sein de chacun d'eux.

Au judaïsme débonnaire, a succédé une sorte d'intégrisme politique, sanctifiant la terre, voire la guerre...Le peuple palestinien, se considérant comme (...), vaincu par les armes a gagné le droit de faire

valoir ses droits par les pierres. Quelles que soient les tentatives d'un nouvel enfermement dans la violence, les palestiniens savent que c'est par la négociation, et elle seule, qu'ils pourront donner une chance à leur Etat de naître après le début d'une autonomie limitée. Aujourd'hui, le processus de paix est pourtant en péril. Et deux peuples différents, aujourd'hui déçus sont toujours face à face.

COLOMBANI (J. Marie), « Israël et Palestine, un Destin Partagé », Préface in Le Monde, 2002, p 6-7.

- **Débonnaire** : doux, bon jusqu'à la faiblesse.

QUESTIONS :

1-Dégagez la nature et l'idée générale du document.

2-Selon le texte et vos connaissances, relevez les causes et les différentes crises israélo-palestiniennes.

3-Justifiez pourquoi « Aujourd'hui, le processus de paix est pourtant en péril ».

TEXTE 2 :

A mains égards, Israël est un pays singulier, voire unique. Dans ce pays complexe et compliqué, la singularité de l'État d'Israël se marque par des passions positives ou négatives qui suscitent et entraînent toute analyse rationnelle.

Rappelons qu'aucun État n'a fait l'objet d'autant de résolutions de condamnations à l'assemblée générale des Nations unies. Une trentaine en moyenne annuelle depuis les années 1960. Certes, les conflits liés à l'existence de l'État sont aussi anciens que lui, et l'on pourrait avoir l'impression qu'ils sont appelés à être sans fin, sauf à voir disparaître l'un et l'autre des protagonistes, Israël ou la Palestine. Raymond Aron résumait par une célèbre formule bien frappée la guerre froide:«guerre improbable, paix impossible». Pour le Proche-Orient, situation toujours mouvante et insaisissable, si la guerre est probable, la paix reste possible.

Après tant d'années de drames, les populations israéliennes et palestiniennes sont incontestablement lassées de ce conflit. Sur les principes, sécurité d'Israël et création d'un Etat palestinien viable, il apparaît que la majorité des responsables sont d'accord.

Il faut prouver, dans ce dossier, comme pour les autres, que le dialogue et les résolutions politiques doivent plus que jamais prendre l'ascendant sur les affrontements armés. Illusion de la puissance lorsqu'on croit que celle-ci peut tout résoudre et que la victoire revient nécessairement à celui qui à la force et qui sait s'en servir. Il est temps de comprendre, et...on a l'impression que sur cette terre miraculée, personne ne croit plus au miracle.

Jean Vincent Zinsou, In Fraternité Matin, 27 Mai 2008, P 24.

TEXTE 3 :

A) Promesses aux Arabes

En ce qui concerne les régions qui se trouvent à l'intérieur des frontières proposées (c'est-à-dire les territoires arabes de l'Empire ottoman, sauf l'actuel Liban), je suis autorisé à vous donner les assurances suivantes...

- 1...la Grande-Bretagne est prête à reconnaître l'indépendance des Arabes et à la soutenir, dans toutes les régions situées sur le territoire par le chérif de la Mecque.
2. La Grande-Bretagne apportera sa garantie aux Lieux saints contre toute agression extérieure...
3. (Elle) offrira aux Arabes ses conseils et les aidera à installer les gouvernements appropriés.

Lettre de H. Mac-Mahon, haut-commissaire anglais en Egypte, au chérif de la Mecque, 24 octobre 1915.

B) Promesses aux Juifs

Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national (national home) pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne serait fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les juifs jouissent dans tout autre pays.

Lettre du ministre des Affaires étrangères, Balfour à lord Rothschild représentant la Fédération sioniste, 7 novembre 1917.

TEXTE 4 :

Pour les Juifs, les Palestiniens sont des « exilés volontaires » qui ont abandonné leurs foyers sur ordre de leurs dirigeants. Pour les Arabes, l'exode palestinien a été provoqué, voire imposé, par les atrocités juives. Où est la vérité ? Selon le dogme israélien, les Arabes auraient abandonné la Palestine à la suite d'appels du Haut Comité Arabe et de la Ligue Arabe leur enjoignant par radio d'évacuer le terrain pour ne pas gêner l'action des armées arabes. Quelle trace reste-t-il de ces fameux appels ?(...)

En 1967, les paysans palestiniens, une fois de plus, s'enfuient. Pourquoi ? Pour les mêmes raisons, au fond qu'en 1948. Depuis 1948, un million de réfugiés palestiniens, dépossédés de leur terre, empêchent tout règlement sur le fond du conflit israélo-arabe... Le monde les ignore, Israël les nie, les armées arabes les refoulent. Mais l'apparition des commandos, leurs actions, et même leurs excès ont fini par poser un problème qui s'énonce clairement : les réfugiés palestiniens sont désormais, au Proche-Orient, ce « peuple sans terre » qu'était le peuple juif avant la création de l'Etat d'Israël. Aujourd'hui, la situation est aussi claire qu'insoluble. Les Etats arabes refusent toute solution du problème des réfugiés, sauf une : le retour. Les Israéliens acceptent toutes les solutions, sauf, celle-là...

Si après 2000 ans les juifs ont gardé le désir obsédant de retrouver la Palestine, comment s'étonner que les réfugiés, eux aussi, commencent dans leur camp à rêver de leur Palestine perdue ?

Raon (Pierre), In Le Nouvel Observateur, 2 août 1971.

Leçon 2 : L'EFFONDREMENT DU RIDEAU DE FER.

COMMENTAIRE :

TEXTE 1 :

Elu secrétaire général le 11 Mars 1985, Mikhaïl Gorbatchev exposa aussitôt au comité central son objectif prioritaire : engager l'économie soviétique dans un effort décisif de redressement et de développement, lutter impitoyablement contre la corruption, pour le rétablissement d'une discipline de travail et la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise. Il mettait ainsi l'accent sur le facteur humain, qu'il s'agisse de ceux qui exercent des responsabilités ou de la masse.

La première préoccupation de M. Gorbatchev est le renouvellement du personnel dirigeant, dont il dénonce la sclérose, l'incompétence, voire les malversations. En quelques mois, il change la moitié des ministres, assure la promotion de leurs collaborateurs et remanie l'appareil communiste à tous les niveaux.....

La nouvelle pensée politique de Gorbatchev se résume en deux termes : changement et fidélité.

A l'intérieur il part d'un constat pessimiste : l'URSS est à la veille d'une crise ; l'économie patine, la société est démoralisée. Pour retrouver le chemin où Lénine avait placé le pays, son programme se résume en quelques termes et en une série de propositions : Glasnost, perestroïka, efficacité, justice sociale, démocratisation, telles sont les lignes directrices d'une nouvelle politique. Au nom de la Glasnost, il infléchit le discours, insistant sur les échecs....Il invite la société à exprimer ses critiques et ses propositions.

Hélène CARRERE D'ENCAUSSE, in Journal de l'année, Edition 1988, p.203

QUESTIONS :

1-Dégagez l'idée générale du texte

2-Commentez le passage suivant du texte : « La nouvelle pensée politique.....fidélité ».

3-Montrez que la politique de Gorbatchev a eu des répercutions en URSS et dans le monde.

TEXTE 2 :

Perestroïka, cela signifie surmonter le processus de stagnation, rompre le mécanisme de freinage, créer des systèmes fiables et efficaces pour accélérer le progrès social et économique et lui donner un plus grand dynamisme.

Perestroïka signifie aussi initiative de masse. C'est le développement complet de la démocratie, l'autonomie socialiste, l'encouragement de l'initiative et des attitudes créatives, c'est aussi davantage d'ordre et de discipline, davantage de transparence, la critique et l'autocritique dans tous les domaines de notre société. C'est le respect le plus absolu pour l'individu et la prise en considération de la dignité de la personne.

Perestroïka, c'est l'intensification systématique de l'économie soviétique, le renoncement à une gestion fondée sur l'injonction et les méthodes administratives, l'encouragement sans réserve de l'innovation et de l'esprit d'entreprise socialiste. (...)

Perestroïka, cela signifie le développement prioritaire du domaine social, avec pour objectif...de meilleures conditions d'existence et de travail, à de meilleurs loisirs, à une meilleure éducation et de meilleurs soins médicaux.

Gorbatchev (M), Perestroïka, Flammarion, trad.Desmond/Bonnefoy, 1987.

QUESTIONS :

- 1-Présentez le document : auteur, contexte historique et idée générale
- 2-Relevez à partir du texte et vos connaissances les réformes envisagées.
- 3-Quelles furent les conséquences de cette politique au plan interne et des relations internationales ?

TEXTE 3:

Le monde a été davantage modifié depuis 1991 avec la mort officielle de l'Union soviétique, que durant le demi-siècle précédent. Des régions entières, de l'ex-Yougoslavie à l'Asie intérieure, ont été recomposées sur fond de conflits. Pendant ce temps, les Etats-Unis s'efforcent d'asseoir leur toute-puissance. De nouvelles organisations voient le jour comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Jamais les nationalismes n'ont été aussi forts, créant de nouveaux Etats. Dans le même temps, un nouvel ordre international a commencé à se dessiner. Cependant, l'effondrement du communisme ne signifie nullement retour de la paix dans les relations internationales : 25 conflits agitent encore la planète. Lutttes ethniques, religions et intérêts économiques provoquent de nouvelles situations de tension ou de guerre.

CHAIGNEAU (P), Dictionnaire des relations internationales, Economisa, 1998.

QUESTIONS :

- 1-Placez le document dans son contexte historique et dégagez son idée générale.
- 2-Expliquez le texte à partir de « Jamais les nationalismes.....un nouvel ordre international a commencé à se dessiner ».
- 3-Pourquoi l'effondrement du rideau de fer ne signifie nullement retour de la paix dans les relations internationales et comment les EU s'efforcent d'asseoir leur toute-puissance ?

TEXTE 4 :

La « fin de l'histoire », expliquait Francis Fukuyama, annonçait le triomphe non seulement de la mondialisation, mais aussi du modèle libéral incarné par les Etats-Unis. Or, depuis plus d'une décennie, ceux-ci sont incapables de gagner « les cœurs et les esprits », et l'apogée de la force militaire des Etats-Unis coïncide avec le point le plus bas de leur popularité dans le monde. L'image de Washington à l'étranger n'a jamais été aussi négative.

Certes, aucun grand pays, à l'horizon de la prochaine décennie, ne peut espérer rivaliser avec les Etats-Unis comme le fit l'Union Soviétique au cours de la seconde moitié du XXème siècle. Puissance militaire sans équivalent, l'Amérique reste pourtant enlisée en Irak, les scandales de Guantanamo, d'Abou Ghraïb, la torture, le grignotage des libertés fondamentales, sapent la prétention des Etats-Unis, à définir seules les valeurs universelles (droits de la personne, démocratie...), à proclamer le Mal et le Bien, à décréter quel régime est acceptable et quel régime ne l'est pas, lequel est passible de sanctions et lequel ne l'est pas.

Partout est refusée leur tentative d'imposer, une vision tronquée du monde ; ce refus peut prendre les formes dévoyées de l'extrémisme religieux ou national... Ils devraient pourtant se souvenir que les empires coloniaux, plus « avancés », plus « développés », ont finalement disparu.

GRESH (ALAIN), in Le Monde Diplomatique, Septembre 2005, P.1.

CHAPITRE III-DECOLONISATION ET REGROUPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE

Leçon 1 : LES FACTEURS DE LA DECOLONISATION.

COMMENTAIRE :

TEXTE 1 :

Les deux guerres mondiales allaient avoir sur l'évolution politique des colonies une indéniable influence à laquelle s'ajoute d'ailleurs celle des Eglises chrétiennes, qui, après avoir été avec l'armée et l'administration les véritables piliers de la colonisation, avaient fini par diffuser au sein des populations colonisées les concepts de liberté et d'égalité entre tous les hommes, indépendamment de leur couleur, portant ainsi atteinte, involontairement, à l'autorité même du colonisateur.

La condamnation du colonialisme par l'URSS, l'horreur qu'inspirait un tel système aux Etats-Unis qui se souvenaient d'avoir été eux-mêmes colonisés, la réaffirmation, dès la fin de la première guerre mondiale, par le Président américain Wilson, du droit de tout peuple à disposer de lui-même, contribuera aussi à convaincre davantage les nationalistes de la légitimité de leur combat, en même temps que cela consolidait leur espoir de chasser tôt ou tard les colonisateurs.

DELAVEAU(G), MONGNET(C), SALIFOU(A), Décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante, Edicef, 1991.

TEXTE 2 :

Le nationalisme est valable tant qu'un peuple est opprimé. Alors, rassemble dans une aspiration brute les forces sociales diverses également humiliées, et espérant es...

Il s'agit en fait, ici d'un réveil national, de la résurgence d'une personnalité qui tente de se poser en s'opposant au pouvoir établi. Dans ce sens le nationalisme africain a débuté dès les premiers antagonismes avec les étrangers et n'a jamais complètement disparu. La coloniale a constitué néanmoins une phase historique durant laquelle ce nationalisme domestique ou écrasé ne pouvait s'exprimer que sous forme de révolte.

De nouvelles circonscriptions vont lui conférer la stature d'une révolution. La guerre qui s'achevait était un tournant décisif de l'histoire universelle et en particulier celle de l'Afrique. Beaucoup plus que durant la première guerre mondiale. L'Afrique Noire entrait en contact pour la première fois avec le monde

entier dans un contexte d'ébranlement général.

L'Europe, désormais cède le pas aux deux grands : les Etats-Unis et l'URSS dont la puissance industrielle avait un bond prodigieux du fait même de la guerre. Or, ces deux colosses, pour des raisons différentes affichaient un anticolonialisme sans équivoque, après la guerre, et l'organisation qu'ils ont créée à San-Francisco, inscrivaient l'article I de sa charte, parmi les objectifs, son idéal « développer entre les nations des relations amicales, fondées sur les principes de l'égalité des droits des peuples et leur droit de disposer d'eux-mêmes ».

Cependant toutes ces influences extérieures, si décisives qu'elles fussent n'auraient pas pu créer l'Afrique Noire d'aujourd'hui si des facteurs internes puissants de libération n'avaient été déjà en travail. « Parmi eux, la colonisation elle-même par une sorte de dynamique dialectique, engendrait sa disparition ».

Joseph Ki-Zerbo, Histoire de L'Afrique Noire, d'hier à demain, Hatier, Paris 1974.

QUESTIONS :

- 1) Quelle justification l'auteur donne-t-il au nationalisme Africain ?
- 2) Commentez cette phrase : « La guerre qui s'achevait En particulier celle de l'Afrique ».
- 3) Justifiez l'anticolonialisme américain et soviétique dont parle l'auteur.
- 4) Expliquez la dernière phrase du texte.

Leçon 2 : LA DECOLONISATION DE LA COTE-D'IVOIRE.

DISSERTATION :

- 1- La CI, de Brazzaville à l'Union Française, espoir et désespoir.
- 2- La CI : du désespoir à l'indépendance.
- 3- L'évolution politique de la CI, de l'appareil à l'autonomie.
- 4- Le multipartisme en CI de 1946 à 1959.

COMMENTAIRE

Texte 1 :

« Nous avons de bonnes relations avec le P.C, c'est exact. Mais être apparenté cela ne signifie pas, si peu que ce soit, que nous soyons nous-mêmes communistes. Est-ce que moi, Houphouët, ..., on peut dire que je suis communiste ?

Notre apparentement au P.C nous a été précieux, en ce sens que nous avons trouvé en France des groupes parlementaires qui nous ont accueilli amicalement alors que d'autres ne s'occupaient pas de nous, et nous avons trouvé chez eux la possibilité de faire triompher des causes que nous avions dans le cœur.

« Nos collègues malgaches, qui n'étaient eux aussi que deux ou trois lorsqu'ils défendaient, après leur élection, des projets en faveur de leur Ile, ne trouvaient aucun écho. Chaque fois que nous, du R.D.A, défendions un projet, nous pouvions compter sur les 183 voix du parti communiste.

« Et ainsi nous avons pu faire connaître et apprécier nos points de vue. Si, en échange, nous laissons aux groupes parlementaires communistes nos bulletins de vote pour que, sur d'autres problèmes, ils en disposent, qu'est-ce que cela peut nous faire ? A notre sens, la France ne peut pas nous abandonner. Que la France soit dirigée par les uns ou les autres, elle ne peut se désintéresser de l'Afrique. Donc, nous ne voyions pas pourquoi nous aurions à regretter cet apparentement. »

QUESTIONS :

1-Dégagez l'idée générale du texte et présentez l'auteur.

2-Expliquez la phrase soulignée.

3-Etes-vous d'accord, lorsque l'auteur affirme « nous ne voyions pas pourquoi nous aurions à regretter cet apparemment. » Justifiez votre réponse.

TEXTE 2:

...Diagne eut son pendant la IV^{ème} République en la personne d'un jeune député ivoirien du Rassemblement démocratique africain(RDA), apparenté au groupe communiste. En Avril 1946, il attache son nom à la loi d'abolition du travail forcé. Il a nom Félix Houphouët-Boigny. En Avril 1950, il apporte le salut « chaleureux et fraternel » des militants du RDA aux délégués du XII^{ème} Congrès national du Parti communiste français (PCF). Le mois suivant, François Mitterrand, le reçoit. Une opération spectaculaire de retournement est en cours, fruit de la convergence de deux calculs politiques.

Pour René Pleven, président du conseil, et son ministre Mitterrand, le RDA ne s'est allié aux communistes que parce qu'il est en butte à l'hostilité des milieux colonialistes les plus obtus.

Pour Houphouët-Boigny, il s'agit de s'assurer une place au soleil. Après plusieurs mois de tractations, lui et d'autres députés du RDA annoncent leur rupture avec le PCF (Octobre 1950)...et ils s'affilient au groupe parlementaire Union démocratique et socialiste de la Résistance(UDSR). Dès lors, ces élus ont une attitude bien moins radicale. Une brillante carrière ministérielle s'offre à Houphouët-Boigny : ministre délégué à la présidence du conseil dans le cabinet de Guy Mollet (1956-1957) ; ministre d'Etat dans le cabinet de Maurice Bourgès-Maunoury(1957) ; ministre de la santé et de la population dans le cabinet Félix Gaillard (1957-1958) ; ministre d'Etat dans le cabinet de Charles de Gaulle (juin 1958-janvier1959), avant d'être...dans le premier gouvernement de la V^{ème} République.

On lui devrait le néologisme « françafrique », lui, l'utilisait dans un sens positif, soulignant et exaltant la complémentarité naturelle entre métropole et Afrique francophone.

Alain Ruscio, In Le Monde Diplomatique, juin 2008, P9

Texte 3 :

...En côte d'Ivoire, en 1946, la situation était explosive. « La conférence de Brazzaville et la constituante de 1946 vont apporter l'étincelle dans ce baril de poudre » Le gouverneur Latrille, un résistant, entouré par la méfiance et l'hostilité des milieux restés fidèles à Vichy, arrive à son poste en 1943. Il sera malgré l'obstruction du Gouverneur général Cournarie le défenseur de l'esprit de Brazzaville, et partant un allié de fait pour les africains décidés à secouer le joug. En 1946, il réussit à faire exempter les planteurs ivoiriens de café et de cacao des réquisitions du travail forcé.

Mais au sein de la toute puissante Chambre d'agriculture, ils restent victimes de mesures discrimination. A propos de la prime d'entretien alloué par le gouverneur aux planteurs, les Européens décident qu'elle ne sera accordée qu'aux planteurs ayant au moins 25 hectares de plantations d'un seul tenant, ce qui éliminait d'office la plupart des Africains. Mais quand un taux discriminatoire est proposé

(1000 f à l'hectare pour les européens et 500 f pour les Africains) la mesure est comble. Aux protestations des africains, on répond que cela est normal, puisque les Africains n'ont pas à faire aux frais de rapatriement

Et de congés, et qu'ils se nourrissent non pas de pain, mais d'igname. Là-dessus, Gabriel Dadié, Marcel Laubhouet, Kwame Adingra, Fulgence Brou, Félix Houphouët, Georges Kassi et d'autres décident de faire sécession et de créer un organisme autonome, qui grâce à l'appui du gouverneur Latrille voit le jour : c'est le syndicat Agricole Africain.

Joseph Ki-ZERBO : Histoire de l'Afrique Noire, D'hier à Demain, Paris, HATIER, 1978, P.505.

QUESTIONS :

- 1- Dégagez l'idée générale du texte
- 2- Commentez la phrase : « La Conférence de Brazzaville et la Constituante de 1946... baril de poudre ».
- 3-Montrez comment le syndicat Agricole Africain a participé à la lutte sociopolitique en C.I.

Texte4 :

En 1946, alors que le congrès de Bamako jetait les bases de notre mouvement, trois parties politiques se partageaient en France, le pouvoir. Ace congrès, nos parlementaires avaient été autorisés à s'apparenter avec le parti politique qui se montra favorable au programme de développement social et économique de notre pays.

Le parti communiste, puisqu'il participait au gouvernement de France, se rapprocha de nous et nous manifesta la plus large compréhension. Tant qu'il demeura au pouvoir, nos élus ne furent ni inquiétés, ni traités anti-français ou de séparatistes (...)

La lutte entreprise contre ce parti s'étendit au R.D.A qui, n'avait cherché dans cet appartement qu'un appui parlementaire et non un programme politique. Si notre mouvement avait été d'inspiration et de tendance communistes, répressions et emprisonnement n'auraient rien pu contre nos convictions. Mais nous ne sommes pas communistes, nous ne l'avons jamais été. Nous sommes pour la prospérité de notre terre d'Afrique et le relèvement social de nos populations (...)

Nos élus du RDA ont abandonné l'appartement pour deux raisons : d'abord nous n'avons jamais assigné le communisme comme but au RDA ; ensuite la lutte des classes qui est la base du communisme n'a pas sa raison d'être dans un pays où la société n'est pas compartimentées (...)

Anti-français nous l'avons jamais été et nous sommes pas près de l'être (...)

Il n'est pas possible de penser que la France et les territoire peuvent se passer l'un de l'autre.

Manifeste du « désapparentement », octobre 1950, Afrique Histoire, N°31981, PP 57-58.

QUESTIONS :

- 1) Après avoir dégagé l'idée de ce texte, placez-le dans son contexte historique.
- 2) Expliquez cette phrase du texte « la lutte entreprise.....un programme politique ».
- 3) Commentez l'avant dernier paragraphe du texte.

Leçon 3 : LA DECOLONISATION DE L'ALGERIE.

DISSERTATION :

1-Etude comparative de la décolonisation de la Côte-d'Ivoire et de l'Algérie.

2-Analyser cette réflexion de Jean Paul Sartre sur la question algérienne : « Nous avons tout pris aux musulmans et nous leur avons interdit jusqu'à l'usage de leur propre langue...le désespoir les a poussés à la révolte » L'express du 06 Mars 1958.

COMMENTAIRE :

TEXTE 1 :

“...Le 1^{er} Novembre 1954, sur l’ensemble du territoire algérien, ont lieu un certain nombre d’attentats. Ceux des villes sont dérisoires ; en revanche l’attaque d’un autocar dans les Aurès cause la mort de sept personnes. Il apparaît immédiatement que l’insurrection rurale, malgré les difficultés matérielles, sera difficilement réduite. Dans sa déclaration du 1^{er} Novembre, le FLN...se fixe pour objectif la restauration de l’Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques...”

Encyclopaedia Universalis, T1.

TEXTE 2 :

...Pendant des jours et surtout des nuits (il y avait ainsi moins de tensions), les Pieds Noirs sont arrivés sur l’hexagone, traumatisés, incapables pour la plupart de réaliser ce qui venait de se déclencher. Leur longue attente sur les aéroports de la Sénia, de Maison Blanche, de Blida, de Bône, les avait mis dans un état physique et moral facile à justifier. La rapidité du départ, la confection de bagages improvisés pour sauver ce que l’on croit être le plus précieux et qui n’a pas forcément le plus de valeur, avaient mis plus d’une femme au bord de la crise de nerfs.

LOISEAU(J), “ Pied-noir mon frère”, Témoignage d’un Francaoui, France-Empire, in l’Express

QUESTIONS :

1-Dégagez l’idée générale des deux textes et donnez la nature du second.

2-Selon le texte expliquez dans quelles conditions s’effectue le voyage et pourquoi ?

3-Quelle fut la place de De Gaulle dans la décolonisation de l’Algérie ?

TEXTE 3 :

La conquête de l’Algérie par la France fut longue et difficile. Lorsqu’on soulève le voile sur cette entreprise meurtrière, on comprend pourquoi les historiens ont été avares de détails et de précision.

L’avenir était sombre. Contrairement à ce que pensait « l’Intelligentsia coloniale », Louzon était persuadé que le divorce entre notre peuple et ses colonisateurs se produirait tôt ou tard. Il en donnait pour gage « la sottise des Français d’Algérie » qui « refuseront d’appliquer ce que la France aura conçu pour faciliter l’évolution des musulmans ».

Après la première et la deuxième guerre mondiale, les événements en Algérie évoluèrent comme Robert Louzon l’avait prévu. Le parlement français avait compris qu’il fallait lâcher du lest. Il avait voté des lois pour sauver son « domaine colonial »...et pour « récompenser » les musulmans qui s’étaient bien comportés durant les deux guerres mondiales. Les Français d’Algérie, par la forte position qu’ils occupaient, s’opposèrent farouchement à tout changement.

En cette année 1954, l'union va se réaliser en Algérie sous forme d'une mobilisation générale provoquée par l'insurrection. L'appel du FLN, les peurs, les souffrances et les espérances communes serviront de catalyseur à l'Union nationale. Cette union sera le fer de lance de notre victoire.

FERHAT ABBAS, Autopsie d'une guerre, l'aurore, Paris, 1980, Garnier Frères, P41-43.

QUESTIONS :

- 1- Dégagez l'idée générale du texte et présentez l'auteur.
- 2- A partir du texte et de vos connaissances, relevez les causes de l'insurrection en Algérie.
- 3- Expliquez comment « l'union va se réaliser » puis relevez les grandes phases de « l'insurrection » pour atteindre la « victoire ».

TEXTE 4 :

« Aux yeux du monde, la France paraissait sur le point de se dissoudre. C'est alors j'ai assumé la charge de gouverner notre pays. Le drame de l'Algérie, bouleversant les populations, mettant l'armée à rude épreuve, a déclenché une crise nationale. Mais de toutes les manières celle-ci devait éclater. Car depuis douze ans, le régime des partis flottant sur un peuple profondément divisé, au milieu d'un univers terriblement dangereux, se montrait hors d'état d'assurer la conduite des affaires.

Non point par incapacité ni par indignité des hommes (...) mais ne représentant jamais autre chose que des frustrations, ils se trouvaient condamnés à vivre pour quelques mois ou quelques semaines en face de problèmes énormes sans qu'il leur fut possible de les résoudre. J'ai dit des problèmes énormes. »

Allocution radiodiffusée du Général de Gaulle, Hôtel Matignon, 13 Juin 1958.

QUESTIONS :

- 1-Présentez le document : contexte historique, idée générale et auteur.
- 2-Expliquez la phrase suivante « Le drame de l'Algérie.....une crise nationale.»
- 3-Comment va se dénouer « le drame de l'Algérie » à partir de 1958 ?

TEXTE 5 :

Etonnant numéro que celui du Monde du 5 septembre 1960 qui consacre sa « une » à la conférence de presse que tient, le général de Gaulle pour dénier aux Nations unies le droit « d'intervenir dans une affaire qui est de la seule compétence de la France ». Le président de la République lance « L'Algérie algérienne est en marche ». Mais il ajoute « Qui peut croire que la France (...) en viendrait à traiter avec les seuls insurgés de l'avenir de l'Algérie ? »

A l'époque, cela fait près de six ans que la France « maintient l'ordre » dans ses « trois départements » d'Algérie, c'est-à-dire torture et massacre à grande échelle. Président, de Gaulle prône désormais l'autodétermination, mais il ne se résout pas encore à négocier avec la « rébellion ». Bref, c'est l'impasse. En cette année où la France se résigne à la souveraineté d'une quinzaine de ses ex-colonies africaines, elle refus obstinément celle de l'Algérie. Dans l'opinion, le désarroi domine. La crainte que la guerre qu'on espérait terminée, déroule à nouveau, pour longtemps, son cortège d'horreurs. Que faire ? Si le pouvoir espérait ainsi au silence les partisans de l'indépendance de l'Algérie, il s'est lourdement trompé(...).

Leur liberté, les Algériens la doivent donc d'abord à leur propre combat, et, pour une part, à l'aide de leurs amis français.

Vidal (Dominique), In Le Monde Diplomatique, septembre 2000, P.28-29

Leçon 4 : REGROUPEMENT POLITIQUE : L'UA

DISSERTATION :

1-L'UA : Forces et faiblesses

2-Un journaliste à propos des actions menées par l'UA affirmait : « L'OUA ou l'UA est simplement et seulement un club des chefs d'Etats africains ». Qu'en pensez-vous ?

COMMENTAIRE :

TEXTE 1 :

L'organisation de l'Unité africaine, qui voit le jour en 1963 à AddisAbeba, a un bilan globalement négatif au regard des objectifs prévus, notamment à l'article 2 de sa Charte fondatrice. En outre, le non paiement de leurs cotisations par la majorité des Etats membres (50 millions de dollars d'arriérés en 2001) a privé l'OUA de sa première source de financement et la contrainte à la mendicité et aux incantations stériles.

C'est dans l'espoir de remédier à ces insuffisances que l'Union africaine, a été créée en juillet 2001, pour remplacer l'OUA avec, notamment, de nouvelles institutions. Mais la nouvelle Union, doit remplir certaines conditions si elle veut répondre à la mondialisation. Certes, l'étape de la ratification du traité fondateur a été franchie sans encombre. Cependant, la course d'obstacles ne fait que commencer. Et ce d'autant plus qu'en dépit des objectifs affichés et des organes créés, la nature de l'Union demeure une équation à plusieurs inconnus. Il est donc impératif de clarifier la nature de l'Union politique et économique, afin d'éviter le piège de l'OUA. Les compétences dévolues par l'Acte constitutif aux nouveaux organes devront être précisées. En outre, une stratégie de prévention et de règlement des conflits crédible, paraît indispensable, afin d'exercer efficacement le droit reconnu à l'Union africaine d' « intervenir dans un Etat membre..., dans certaines circonstances graves, telles que les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité », ou « ...l'intervention de l'Union pour restaurer la paix et la sécurité ».

TSHIYEMBE (MWAYILA), in Le Monde Diplomatique, Juillet 2002, P 2.

TEXTE 2 :

L'Union africaine, mise en place depuis 2002, boucle les cinq premières années de fonctionnement effectif. Mais à l'heure du bilan, le sentiment est plutôt mitigé. On ne manque pas de s'interroger sur un certain manque de visibilité, lié à l'incertitude du financement des projets de l'Union. Il en résulte que le développement économique et social de l'Afrique demeure une réalité lointaine pour la majorité des populations comme le rappellent fort malheureusement les indices du développement humain. L'action de l'Union africaine a été...probablement la plus efficace dans le domaine de la résolution des conflits. Des

résultats positifs ont été obtenus dans certaines régions, même si, la paix et la sécurité restent une œuvre à réaliser !

Face aux défis de la paix, de la sécurité et du développement économique en Afrique, quel nouvel équilibre politique avec des moyens financiers adaptés faudra-t-il réaliser? On est toujours bien curieux de connaître le degré de souveraineté que les Etats membres accepteraient de concéder à l'Union, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité.

ZAGBAYOU (FRANCK A.), in Fraternité Matin, 28-29 Avril 2007, P 18.

TEXTE 3 :

La création de l'Union africaine au sommet d'Arusha en Tanzanie en 2001 avait pour but de corriger les erreurs, les faiblesses de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Dont d'aucuns disaient qu'elle était devenue un club d'amis des Chefs d'Etat.

L'Union africaine se voulait donc, la copie corrigée de l'OUA et qui allait prendre à bras le corps tous les problèmes qui minent le continent noir. Et cela passait par une sérieuse réforme de l'Organisation. Des structures comme le Conseil de paix et de sécurité (CPS), le Conseil exécutif (CE), la présidence de la commission en lieu et place du secrétariat général, etc., sont autant de trouvailles qui obéissaient à cette logique de modernisation de l'Organisation.

Mais l'UA, en dépit de ces quelques efforts, cherche toujours ses marques quant à un fonctionnement efficient pour le bien des Etats et des peuples (...).

Neuf ans après sa création et 45 ans après celle de l'ex-OUA (25 mai 1963), n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter de ce que l'Union panafricaine n'arrive pas à s'élever au-dessus des tares élémentaires ?

Ne faut-il pas craindre que les réformes deviennent un autre programme d'activités qui détourneraient l'UA de ses principaux objectifs ?

Abel Doualy, In Fraternité Matin, 09/07/2008, P2.

TEXTE 4 :

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) tiendra, du 2 au 11 juillet à Lusaka, capitale de la Zambie, ses dernières assises : 13^e session ordinaire du Comité des ambassadeurs, 74^e session ordinaire du Conseil des ministres, 9^e session ordinaire de la Communauté économique africaine et 37^e assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement. Cette assemblée marquera, du 9 au 11 juillet, le dernier sommet de l'OUA.

Créée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, l'OUA cédera la place, à partir de l'année prochaine, à l'Union Africaine. L'Union Africaine sera, elle, dirigée par la conférence de l'Union, composée par les chefs d'Etat et de gouvernement, le Conseil exécutif (ministres), la commission, ainsi que par plusieurs autres institutions. Il s'agit, par rapport à l'OUA d'un double saut qualitatif sur les plans politique (évolution progressive vers une organisation communautaire dotée de certains pouvoirs) et structurel.

L'Union Africaine, dont les premiers contours ont été définis à Syrte I, en Lybie, au cours d'un sommet extraordinaire de l'OUA (8-9 septembre 1999), est d'abord et avant tout une initiative de

Mouammar Kadhafi. Ouverte à tous les Etats africains sans exception, l'Union Africaine offre de nouvelles perspectives. Pour ce qui concerne la Libye, la coopération au sens complet du terme (...) est déjà sur les rails : du bois congolais usiné a Benghazi, du pétrole libyen raffiné en Afrique de l'Ouest, des liaisons routières et maritimes, des télécommunications directes par satellite, des banque et autres projets industriels, agricoles, immobiliers et touristiques en partenariat, tout cela est une réalité que découvrent les nombreux visiteurs africains.

In Jeune Afrique, n°2112 du 3 septembre 2001, « Point de vue » PI, II.

QUESTIONS :

1-Dégagez le contexte historique de ce texte.

2-Expliquez cette phrase du texte : « Il s'agit, par rapport a l'OUA...et structurel.»

3-Que pensez-vous de cette affirmation de l'auteur : « Ouverte a tous les africains...de nouvelles perspectives. »